

Rapport de la Vingt-sixième Conférence des représentants officiels du PROE

22 – 24 septembre, 2015
Apia, Samoa



PO Box 240, Apia, Samoa
E: sprep@sprep.org
T: +685 21929
F: +685 20231
W: www.sprep.org



L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures.

Catalogage avant publication – Bibliothèque/CID du PROE

Conférence du PROE (26^e : 2015 : Apia, Samoa)

Rapport de la Vingt-sixième Conférence du PROE (26^e)
22 - 24 septembre, 2015
– Apia, Samoa : PROE, 2015.

ISBN: 978-982-04-0560-8 (e-copy)

1. Politique de l'environnement — Océanie — Congrès.
 2. Conservation des ressources naturelles – Océanie – Congrès.
 3. Protection de l'environnement – Océanie – Congrès.
- I. Programme régional océanien de l'environnement (PROE). II. Titre.
363.7099



Programme régional océanien de l'environnement (PROE)
PO Box 240
Apia, Samoa
sprep@sprep.org
www.sprep.org

Vision: *L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures.*

Table des matières

Introduction	1
Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture	1
Point 2 de l'ordre du jour : Nomination du Président et du Vice-président	1
Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et des procédures de travail	1
Point 4 de l'ordre du jour : Mesures prises en application des décisions de la Vingt-cinquième Conférence du PROE	2
Point 5 de l'ordre du jour : Compte rendu 2014	2
5.1: Présentation du rapport annuel pour 2014 et compte rendu du Directeur général sur les réalisations menées depuis la Vingt-cinquième Conférence du PROE	2
5.2: Rapport de suivi et d'évaluation des performances concernant le budget-programme et le programme de travail en 2014	2
5.3: Comptes annuels vérifiés pour l'exercice 2014.....	3
Point 6 de l'ordre du jour : Réforme institutionnelle et questions stratégiques	4
6.1: Point sur le renforcement des liens régionaux	4
6.2: Accès au Financement climatique – Fonds pour l'adaptation et Fonds vert pour le climat	5
6.3: Dernières informations relatives au Centre océanique sur le changement climatique	6
6.4: Cadre d'intégration régionale pour le Pacifique	8
6.5: Mise en œuvre des recommandations de la deuxième évaluation indépendante de l'Organisation et évaluation à mi-parcours du Plan stratégique du PROE	8
6.6: Développement du prochain Plan stratégique du PROE	8
6.7: Rapport du Comité d'audit pour la période de juillet 2014 à juin 2015	9
6.8: Priorités stratégiques pour le bureau océanique du PNUE et le partenariat PROE-PNUE	10
6.9: Perspectives du Fonds européen pour le développement (FED) 11	10
6.10: Cadre pour le paysage océanique du Pacifique	11
6.11: Mandat de la Troïka du PROE	12
6.12: Stratégie océanique pour un développement à l'épreuve du climat et des catastrophes naturelles : une approche intégrée au changement climatique et à la gestion des risques de catastrophes	12
Point 7 de l'ordre du jour : Questions financières stratégiques	14
7.1: Rapport sur les contributions des Membres	14
7.2: Contributions des Membres (Rapport des Amis de la Présidence)	15
7.3: Mise à jour sur le Plan d'activité du PROE	18
Point 8 de l'ordre du jour : Services généraux	18
8.1: Examen triennal des conditions d'emploi du CORP:	18
8.2: Données annuelles sur le marché	19
8.3: Évaluation des résultats du Directeur général du PROE – SÉANCE À HUIS CLOS	19
8.4: Nomination du Directeur général – SÉANCE À HUIS CLOS	19
Point 9 de l'ordre du jour : Conventions régionales	20
9.1: Rapport sur la Conférence des Parties à la Convention de Nouméa	19
9.2: Rapport sur la Conférence des Parties à la Convention de Waigani	20
Point 10 de l'ordre du jour : le budget-programme pour 2016	20
10.1: Division « Biodiversité et gestion écosystémique » - aperçu des activités prévues en 2016.....	20
10.1.1: Progrès réalisés dans l'élaboration de la proposition du FEM-6 sur les espèces envahissantes	20
10.1.2: Conservation des espèces marines menacées et migratrices	21
10.1.3: Écotourisme et espèces marines emblématiques	23

Rapport de la Vingt-sixième Conférence des représentants officiels du PROE

10.1.4:	Accords multilatéraux sur l'environnement relatifs à la biodiversité	24
10.2:	Division des changements climatiques - Aperçu des activités pour 2016	24
10.2.1:	Conclusions de la PCCR	25
10.2.2:	Résultats du Troisième Conseil météorologique océanien (CMO-3) et de la Première Conférence ministérielle météorologique océanienne (CMMO-1)	26
10.2.3:	Préparation à la 21 ^e CdP	27
10.2.4:	Programmes de services climatiques (FINPAC, services climatiques et ROK – PI CLIPS, COSPPac, PACCSAP).....	28
10.2.5:	Dernières informations relatives à l'acidification des océans	28
10.3:	Division Gestion des déchets et lutte contre la pollution - Aperçu des activités pour 2016	29
10.3.1	<i>Stratégie régionale océanienne de gestion des déchets et de lutte contre la pollution 2016-2025 (Cleaner Pacific 2025)</i>	29
10.3.2:	La Stratégie du PACPOL et les conventions de l'Organisation maritime internationale	30
10.3.3:	Données des observateurs des déchets en mer (GEN-6 : Pollution marine générée par la pêche à la senne dans le Pacifique occidental et central, 2004-2014).....	30
10.3.4:	Gestion régionale des produits chimiques et des déchets dangereux – mise à jour	31
10.4:	Division Surveillance environnementale et gouvernance — Aperçu des activités pour 2016.....	31
10.4.1:	Rôle du PROE dans la mise en œuvre du scénario de SAMOA et des Objectifs de développement durable (ODD).....	32
10.4.2:	Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	32
10.4.3:	Directive EIE régionale, « Renforcer l'Étude d'impact sur l'environnement » : <i>Directive à l'attention des pays insulaires et territoires du Pacifique</i>	33
10.4.4:	Exploitation minière des fonds marins (DSM) - le rôle du PROE	34
10.5:	Examen et adoption du projet de programme/budget de travail pour 2016	35
Point 11 de l'ordre du jour : Points proposés par les Membres		35
Point 12 de l'ordre du jour : Coopération régionale		35
12.1:	Compte rendu des réunions des directeurs des organisations membres du CORP	35
Point 13 de l'ordre du jour : Déclarations des observateurs		35
Point 14 de l'ordre du jour : Divers		36
14.1:	Suggestions pour l'ordre du jour de la vingt-septième Conférence du PROE	35
Point 15 de l'ordre du jour : Date et lieu de la Vingt-septième Conférence des représentants officiels du PROE		36
Point 16 de l'ordre du jour : Adoption du Rapport de la Vingt-sixième Conférence des représentants officiels du PROE		36
Point 17 de l'ordre du jour : Clôture		36
ANNEXE I:	Liste des Participants	37
ANNEXE II:	Discours inaugural prononcé par David Sheppard, directeur général du PROE	48
ANNEXE III:	Discours introductif de l'Honorable Tuilaepa Lufesoliai Aiono Sailele Malielegaoi, Premier ministre de Samoa	51
ANNEXE IV:	Ordre du jour	54
ANNEXE V:	Declarations des Observateurs	56

Introduction

1. La Vingt-sixième Conférence des représentants officiels du PROE se tient du 22 au 24 septembre 2015 à Apia, Samoa.
2. Y participent les représentants de l'Australie, des États fédérés de Micronésie, des États-Unis, des Fidji, de la France, de Guam, des Îles Cook, des Îles Salomon, de Kiribati, de Nauru, de Nioué, de la Nouvelle-Calédonie, de la Nouvelle-Zélande, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de la Polynésie française, de la République des Îles Marshall, du Royaume-Uni, des Samoa, des Samoa américaines, de Tokélaou, des Tonga, de Tuvalu, de Vanuatu et de Wallis et Futuna. La liste exhaustive des participants, y compris des observateurs, figure en Annexe I.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture

3. La cérémonie d'ouverture de la 26^e Conférence du PROE se tient le soir du 21 septembre 2015. La cérémonie commence par une prière d'ouverture donnée par le pasteur Samoa Unoi, suivie d'une allocution de bienvenue du Directeur général du Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE). Le Directeur général précise qu'un nombre record de 24 sur les 26 Membres du PROE participe à la Conférence, ainsi que plus de 15 organisations partenaires. Le déclaration d'ouverture du Directeur général figure en Annexe II.

4. La Conférence est inaugurée officiellement par le Premier ministre des Samoa, Son Excellence Tuilaepa Fatialofa Lupesoliai Aiono Sailele Malielegaoi. Dans son allocution, le Premier ministre souligne l'importance de la gestion de l'environnement afin d'assurer le développement durable. En outre, le Premier ministre remercie vivement le Directeur général sortant, M. David Sheppard, pour sa contribution et salue la haute qualité des services rendus au PROE et à l'Océanie. Le discours inaugural du premier ministre se trouve en Annexe III.

Point 2 de l'ordre du jour : Nomination du Président et du Vice-président

5. Conformément au *Règlement intérieur de la Conférence du PROE* qui prévoit une rotation par ordre alphabétique de la présidence et de la vice-présidence des Conférences organisées par le

Secrétariat, la Nouvelle-Zélande est nommée à la présidence et les îles Cook à la vice-présidence de la 26^e Conférence du PROE.

6. Le Président de la Vingt-cinquième Conférence du PROE, représentant la République des îles Marshall, remercie les Membres et le Secrétariat de lui avoir accordé le privilège de servir en tant que Président au cours des 12 mois précédents, et saisit l'occasion pour rendre hommage au travail et à l'héritage du regretté Bill Raynor de l'organisation de protection de l'environnement *The Nature Conservancy*.

7. La Présidente entrante, Son Excellence Madame Jackie Frizelle, représentant la Nouvelle-Zélande, prend ses fonctions à la présidence.

8. La Conférence :

- **nomme** la représentante de la **Nouvelle-Zélande** en tant que **Présidente**, et
- **nomme** le représentant des **îles Cook** en tant que **Vice-président**.

Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et des procédures de travail

9. La Conférence examine l'ordre du jour provisoire et l'horaire de travail proposé.

10. L'Australie demande l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour sous la rubrique « Divers » afin de préparer les matières à traiter lors de la Vingt-septième Conférence du PROE, en particulier, les points pour la composante ministérielle. La Conférence accède à cette demande.

11. De plus, l'Australie propose la création d'un groupe de travail pour préparer le « Point 6.6 de l'ordre du jour : Développement du prochain Plan stratégique du PROE ». La Conférence accède à cette demande.

12. La Présidence demande ensuite que le groupe de travail explore aussi le « Point 7.2 de l'ordre du jour : Rapport sur les contributions des Membres des Amis de la Présidence ».

13. La Conférence :

- **examine et adopte** l'ordre du jour révisé (joint en Annexe IV) ;
- **approuve** l'horaire de travail ; et
- **nomme** un comité à composition non limitée pour la rédaction du rapport de la Conférence, comprenant la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Calédonie, les Samoa américaines, l'Australie, Guam, la Polynésie française, la France, les Samoa et les États fédérés de Micronésie, qui sera présidé par les Îles Cook en tant que Vice-président de la Vingt-sixième Conférence du PROE ; et
- **nomme** un groupe de travail pour discuter du développement du prochain Plan stratégique du PROE et du Rapport sur les contributions des Membres des Amis de la Présidence, qui comprend l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, la France, la République des îles Marshall, les Samoa, les îles Cook, le Royaume-Uni et la Polynésie française.

Point 4 de l'ordre du jour : Mesures prises en application des décisions de la Vingt-cinquième Conférence du PROE

14. Le Secrétariat présente le rapport sur les mesures prises en application des décisions et directives de la Vingt-cinquième Conférence du PROE qui s'est tenue à Majuro, dans la République des Îles Marshall, du 30 septembre au 2 octobre 2014.

15. La Nouvelle-Calédonie félicite le Secrétariat pour le nombre de mesures prises, faisant remarquer que plusieurs exigent d'être étudiées sur le long terme et que cela requiert une collaboration encore plus renforcée entre les Membres.

16. Les îles Salomon mentionnent les progrès réalisés par le Secrétariat, notamment, concernant le renforcement des liens régionaux et la création de postes de terrain, comme dans les îles Salomon.

17. La Conférence :

- **prend note des mesures prises** en application des décisions et directives de la Vingt-cinquième Conférence du PROE.

Point 5 de l'ordre du jour : Compte rendu 2014

Point 5.1 de l'ordre du jour : Présentation du rapport annuel pour 2014 et compte rendu du Directeur général sur les réalisations menées depuis la Vingt-cinquième Conférence du PROE

18. Le Directeur général présente aux Membres le rapport annuel du PROE pour 2014 et son rapport de synthèse sur les réalisations menées depuis la Vingt-cinquième Conférence du PROE, en observant que ce sera son dernier rapport aux Membres du PROE en tant que Directeur général.

19. Le Directeur général indique que les six dernières années ont vu une hausse majeure du soutien du PROE aux États et Territoires insulaires du Pacifique, avec un soutien financier et technique augmentant de 9,3 millions USD en 2010 à 21,1 millions USD en 2014. Le Directeur général salue également les contributions volontaires supplémentaires fournies par la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Samoa, ainsi que l'assistance offerte par le Japon pour le Centre océanien du changement climatique (PCCC).

20. La Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Fidji, la Nouvelle-Calédonie, l'Australie, la France, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, Tonga, Tuvalu, Tokélaou, les États fédérés de Micronésie, Nioué, les Samoa, Vanuatu, les îles Cook, les îles Salomon, Guam, la Polynésie française, les Samoa américaines et Wallis et Futuna félicitent le Secrétariat pour son rapport et reconnaissent la contribution significative apportée par le Directeur général au cours des six dernières années.

21. La Conférence :

- **prend note** du rapport.

Point 5.2 de l'ordre du jour : Rapport de suivi et d'évaluation des performances concernant le budget-programme et le programme de travail en 2014

22. Conformément au *Règlement intérieur de la Conférence du PROE*, le Secrétariat présente son Rapport de suivi et d'évaluation des performances concernant le budget-programme (PMER) pour 2014. Le Secrétariat fait remarquer que le PMER 2014 inclut pour la première fois, un résumé des progrès réalisés

Rapport de la Vingt-sixième Conférence des représentants officiels du PROE

pour chacun des objectifs stratégiques tel que défini dans le Plan stratégique du PROE.

23. La Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Tonga, la Nouvelle-Calédonie, les Fidji et l'Australie remercient le Secrétariat pour ce rapport.

24. La Papouasie-Nouvelle-Guinée demande plus d'informations quant aux différents soutiens financiers et techniques apportés aux Membres. Le Secrétariat explique que le soutien global apporté aux Membres du PROE est en augmentation, mais que le niveau de soutien des Membres varie en fonction de leur implication, de leurs activités liées aux projets et d'autres facteurs.

25. Le Secrétariat apporte des éclaircissements sur le soutien important apporté aux Tonga en 2014, qui était dû à d'importantes activités liées aux projets PACC et PIGGAREP. Les Tonga reconnaissent le travail entrepris par l'Australie, le PNUD et le PROE pour la bonne mise en œuvre des projets PACC aux Tonga.

26. La Nouvelle-Calédonie reconnaît le travail effectué dans les territoires français. Tous les territoires français remercient le Point focal du PROE pour les Territoires français, M^{me} Pascale Salaun, pour son travail de coordination d'actions et remercie la France pour son soutien à ces actions.

27. La Nouvelle-Calédonie fait remarquer le nombre important d'activités entreprises par le Secrétariat, et signale sa propre participation à la collecte de données sur la gestion des déchets et à des activités consacrées à la biodiversité.

28. Les Fidji suggèrent qu'il serait à l'avantage du Secrétariat d'effectuer des rapports plus rigoureux sur les résultats et l'impact de projets tels que PACC et PIGGAREP. Le Secrétariat admet qu'il existe un potentiel d'amélioration quant au suivi et à l'établissement de rapports sur les résultats, et signale que cette tâche est accomplie par le conseiller du PROE pour le suivi et l'évaluation. Le Secrétariat explique également que les réalisations dans le cadre des projets PACC et PIGGAREP ont été résumées et mesurées quantitativement, et que les résultats peuvent être communiqués aux Parties intéressées.

29. L'Australie félicite le Secrétariat pour la quantité substantielle de travail accomplie en 2014 et

réitère l'importance de la création de rapports à partir des résultats.

30. L'Australie fait également remarquer dans le rapport du PMER que le financement de base est en déclin et demande au Secrétariat de souligner l'impact de ce déclin dans la réalisation de ce travail et les actions entreprises par le Secrétariat pour allouer ses ressources de manière pertinente. Le Secrétariat répond qu'un nombre élevé et inhabituel de réunions, de révisions et d'évaluations médicales coûteuses ont contribué à la diminution du financement de base. En outre, le Secrétariat observe que ce sujet sera abordé en détail sous le point 7.2 de l'ordre du jour.

31. La Conférence :

- **prend acte** des réalisations présentées dans le PMER 2014.

Point 5.3 de l'ordre du jour : Comptes annuels vérifiés pour l'exercice 2014

32. Conformément au Règlement financier 27(e), le Secrétariat présente ses comptes annuels vérifiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Le Secrétariat note que les comptes annuels vérifiés ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière.

33. Le Secrétariat fait savoir que le cabinet d'audit a certifié sans réserve les opérations financières du Secrétariat pour 2014.

34. La Papouasie-Nouvelle-Guinée fait remarquer que ses contributions en tant que Membre n'ont pas été versées et s'engage à porter ce problème à l'attention du gouvernement pour que les mesures nécessaires soient prises.

35. La Nouvelle-Zélande fait part de sa préoccupation concernant le déficit net du budget de base et demande des informations au Secrétariat quant aux mesures prises pour résoudre ce problème.

36. Le Secrétariat observe qu'en 2014, il a encouru des frais significatifs pour les révisions indépendantes de l'organisation, des évacuations sanitaires, la traduction, l'interprétation et les coûts liés à la Conférence du PROE. Le Secrétariat rappelle à la

Rapport de la Vingt-sixième Conférence des représentants officiels du PROE

Conférence que différentes options pour combler le déficit seront débattues sous le point 7.2 de l'ordre du jour.

37. La France rappelle à la Conférence que le PROE est officiellement une organisation bilingue et souligne qu'une réduction de frais ne devrait pas se faire au détriment de la traduction ou de l'interprétation en langue française, et que ces activités devraient faire partie intégrante du budget de base du PROE.

38. La Nouvelle-Calédonie fait également part de son inquiétude concernant le déficit du budget de base et annonce sa volonté de travailler avec le Secrétariat et les Membres pour apporter des solutions à ce problème.

39. Le Secrétariat remercie les Membres pour leurs remarques, met en avant la contribution à la diversité et à la qualité apportée par les Membres francophones, et clarifie que le problème du budget de base sera abordé sous le point 7.2 de l'ordre du jour.

40. La Conférence :

- **examine** et **approuve** les états financiers et le rapport du cabinet d'audit vérifiés pour 2014.

Point 6 de l'ordre du jour : Réforme institutionnelle et questions stratégiques

Point 6.1 de l'ordre du jour : Point sur le renforcement des liens régionaux

41. Le Secrétariat dresse le bilan des activités engagées en vue de renforcer les liens régionaux. L'axe central de cette initiative, approuvé par la Vingt-troisième Conférence du PROE en 2012, repose sur la mise en place d'une présence sous régionale du PROE et le renforcement de la coordination avec le Groupe Mélanésien Fer de Lance (GMFL) et avec les Membres du PROE se trouvant dans le Pacifique Nord.

42. La République des îles Marshall, les îles Salomon, et les États fédérés de Micronésie remercient le Secrétariat pour la préparation de son rapport et la création en 2014/15 de la fonction de

Chargé de pays dans les États fédérés de Micronésie, dans la République des îles Marshall, aux Fidji, au Vanuatu et dans les îles Salomon.

43. La République des îles Marshall souligne que l'expert technique du PROE (secteur de l'eau) pour la République des îles Marshall a joué un rôle majeur dans l'avancement des travaux dans le secteur de l'eau ainsi que dans d'autres domaines clés, notamment le FEM-5 et le projet PacWaste.

44. La République des îles Marshall et les États fédérés de Micronésie demandent au Secrétariat de leur fournir des informations sur l'état du financement alloué aux postes de Chargé de pays. Le Secrétariat s'engage à poursuivre le financement des postes de Chargé de pays, mais indique que l'octroi de fonds supplémentaires est une question difficile vu les contraintes imposées au budget de base.

45. La Nouvelle-Calédonie reconnaît l'utilité des Chargés de pays en vue d'élargir l'engagement du PROE, et fait part de son inquiétude à l'idée que les postes de Chargé de pays soient financés par le budget de base. La Nouvelle-Calédonie recommande que le Secrétariat recherche des sources de financement alternatives pour subvenir à ces postes et suggère que l'analyse des coûts et bénéfices proposée ne semble pas être une solution viable à ce moment précis. Le Secrétariat informe qu'il est en train de chercher des approches alternatives pour le financement de ces postes.

46. La Papouasie-Nouvelle-Guinée reconnaît les efforts du Secrétariat en matière de renforcement des liens régionaux et souhaite qu'un Chargé de pays soit présent en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le Secrétariat signale que l'instauration éventuelle d'un Chargé de pays en Papouasie-Nouvelle-Guinée a fait l'objet de discussion en marge du 46^e Forum des îles du Pacifique avec le Ministre de l'environnement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. En outre, il informe la Conférence que cette option est en cours d'étude.

47. L'Australie souligne de nouveau l'importance de cette révision pour la bonne mise en œuvre des postes de Chargé de pays. L'Australie encourage le Secrétariat à mener cette analyse avant 2017 et demande au Secrétariat de l'informer quant à d'autres options de financement pour cette analyse.

48. Les Fidji font part de leur inquiétude quant à la proposition de reporter l'analyse des coûts et bénéfiques et demandent des éclaircissements sur les coûts qui y sont liés.

49. Le Secrétariat informe la Conférence qu'une analyse similaire a été effectuée en 2012 pour la somme de 200 000 USD.

50. La France appuie la proposition du report de l'analyse des coûts et bénéfiques. Elle fait remarquer que ce report octroie un délai permettant d'étudier les modèles de financement alternatifs.

51. Les États-Unis demandent au Secrétariat de fournir des mises à jour régulières des travaux accomplis par les Chargés de pays.

52. Les îles Salomon, qui président le Groupe Mélanésien Fer de Lance, demande des informations supplémentaires concernant les liens avec le secrétariat du GMFL. Le Secrétariat explique qu'un protocole d'accord a été signé avec le secrétariat du GMFL.

53. Les États fédérés de Micronésie informent le Secrétariat que l'accord de gouvernement hôte avec le PROE est en passe d'être examiné par le ministère de la Justice et qu'il sera probablement finalisé après avoir été examiné par le ministère des Affaires étrangères.

54. La Conférence :

- **prend acte** des progrès accomplis par les Chargés de pays dans la République des Îles Marshall et les États fédérés de Micronésie ;
- **prend acte** de l'établissement des employés du projet aux îles Salomon, aux Fidji et à Vanuatu ;
- **charge** le Secrétariat d'assurer un suivi auprès des États fédérés de Micronésie au sujet de la procédure de recrutement et de conclusion de l'accord de pays hôte ;
- **diffère** la conduite d'une analyse coûts-bénéfiques relative aux modalités de financement des Chargés de pays jusqu'en 2017, au plus tard.

- **charge** le Secrétariat d'explorer des pistes alternatives de financement, y compris les Fonds opérationnels, en vue d'assurer la présence de Chargés de pays dans les États et Territoires insulaires océaniques

Point 6.2 de l'ordre du jour : Accès au Financement climatique – Fonds pour l'adaptation et Fonds vert pour le climat

55. Le Secrétariat fait un rapport sur les possibilités et les processus permettant d'accéder au financement climatique à travers le PROE pour le Fonds pour l'adaptation et le Fonds vert pour le climat (FVC) et demande l'avis des Membres sur la façon dont le PROE peut mieux exécuter son rôle d'institution régionale de mise en œuvre pour soutenir ses services dans la région. La présentation comprend un compte rendu des questions clés et recommandations émanant du Forum des îles du Pacifique.

56. Le Royaume-Uni, les États-Unis, les Fidji, la Nouvelle-Calédonie, l'Australie, les États fédérés de Micronésie, la France, les îles Salomon, Tuvalu, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tokélaou, et Nioué félicitent le Secrétariat pour avoir obtenu une accréditation en tant qu'institution régionale de mise en œuvre pour le Fonds pour l'adaptation et le FVC.

57. Les Fidji demandent une clarification sur les rôles du PROE en tant qu'institution de mise en œuvre et agence exécutive. Le Secrétariat décrit le cadre des deux rôles, et reconnaît qu'il n'est pas aisé de trouver le bon équilibre entre le soutien à la réalisation de projets et l'exercice continu d'autres fonctions organisationnelles clés.

58. L'Australie encourage le Secrétariat à travailler avec les Membres, par le biais du processus de planification stratégique, afin de bien préciser les deux rôles d'institution de mise en œuvre et d'agence exécutive occupés par le Secrétariat.

59. La Nouvelle-Calédonie demande des informations sur la manière dont les nouveaux postes proposés pour le financement climatique seront financés au sein du Secrétariat et demande au Secrétariat de lui indiquer les financements qui pourraient être disponibles aux Membres qui ne sont pas éligibles pour accéder au FVC. Le Secrétariat précise que le poste de conseiller du Fonds vert pour

le climat est financé par le biais d'un accord de financement pluriannuel existant, que deux postes de plus seront financés dans le cadre du programme « USAID-ADAPT Asia Pacific », et qu'un troisième sera financé par le Secrétariat du Commonwealth.

60. Les États fédérés de Micronésie demandent davantage d'informations concernant le statut d'une proposition au Fonds pour l'adaptation qui est en développement depuis ces deux dernières années. Le Secrétariat observe que la proposition est sur le point d'être clôturée et qu'elle sera soumise d'ici l'an prochain au Conseil du Fonds pour l'adaptation. La capacité au sein du Secrétariat est considérée comme ayant contribué au long processus de développement

61. Les États-Unis encouragent le PROE à soutenir davantage les PÉID d'Océanie pour développer les règlements nécessaires, notamment, un audit financier préalable des entités exécutives et des précautions environnementales et sociales, dans les meilleurs délais, et à s'appuyer sur les bonnes pratiques internationales. Les États-Unis mettent en avant leur programme USAID-ADAPT en Asie Pacifique qui collabore avec le PROE pour aider les gouvernements du Pacifique à accéder au soutien du FVC et aide également les PÉID d'Océanie à accéder à près de 70 millions de dollars USD de fonds pour l'adaptation multilatéraux à travers un soutien aux projets.

62. Les îles Salomon remarquent que les projets soumis à la fois au FVC et au Fonds pour l'adaptation devraient être menés par leurs propres pays et conformément aux priorités des pays.

63. Tuvalu remarque que l'accès au financement climatique est encore un problème pour les petits États insulaires, et prie le Secrétariat d'explorer une approche rapide pour surmonter ce problème.

64. La Papouasie-Nouvelle-Guinée mentionne qu'un soutien important provenant du Secrétariat sera nécessaire durant le processus de développement du projet, du concept jusqu'à la mise en œuvre, ainsi que lors de l'étape de rédaction du rapport.

65. Tokélaou invite les autres Membres à intensifier leurs engagements en soutenant le Secrétariat dans son rôle d'institution régionale de mise en œuvre.

66. Nioué demande au Secrétariat d'explorer des moyens pour les Membres n'ayant pas accès aux mécanismes de soutien d'accéder aux autres mécanismes de soutien de financement. Le Secrétariat confirme qu'il explorera des options pour que tous les Membres du PROE puissent participer aux ateliers de préparation pour le financement climatique et que, pour les territoires français d'Océanie, le Secrétariat travaille avec le gouvernement français afin de fournir ce soutien.

67. La Conférence :

- **fournit** ses commentaires sur l'approche du PROE concernant la mise en œuvre du FVC et du Fonds pour l'adaptation.
- **demande** plus de clarifications de la part du Secrétariat concernant les rôles du PROE en tant qu'agence exécutive et institution chargée de mise en œuvre;
- **demande** au Secrétariat de développer, en consultation avec les autorités nationales désignées et d'autres agences CORP agréées, un programme pour assister les pays souhaitant recevoir une accréditation en tant qu'institution nationale de mise en œuvre;
- **demande** au Secrétariat d'aider les Membres qui n'ont pas accès au Fonds pour l'adaptation et Fonds vert pour le climat et à d'autres mécanismes de soutien, afin qu'ils puissent bénéficier d'autres fonds climatiques existants.
- **invite** les autres partenaires de développement à contribuer au Fonds de réponse rapide de manière à permettre aux non-Membres du PROE de la BAD d'être couverts.

Point 6.3 de l'ordre du jour : Dernières informations relatives au Centre océanien sur le changement climatique

68. Le Secrétariat informe les Membres des avancées réalisées du point de vue du développement du Centre océanien sur le changement climatique (PCCC) au PROE, financé par le gouvernement du Japon, avec le soutien du gouvernement des Samoa.

69. Le Secrétariat, la Nouvelle-Calédonie, les États-Unis d'Amérique, Guam, l'Australie, le

Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande, la France et les Fidji remercient tout particulièrement les gouvernements du Japon et des Samoa pour l'appui qu'ils ont fourni au PCCC.

70. La Nouvelle-Calédonie espère que le PCCC ouvrira ses portes à tous les acteurs qui recherchent un espace pour mener à bien des activités relatives au changement climatique.

71. Les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni félicitent le Secrétariat pour les avancées réalisées pour le PCCC et remercient le Secrétariat pour les informations communiquées.

72. Les États-Unis d'Amérique, Guam, le Royaume-Uni demandent un complément d'information quant au rôle et à la planification du PCCC, et aux services climatiques qu'il pourra offrir aux Membres.

73. Les États-Unis demandent aussi que les documents de référence tels que le plan d'activité mentionné dans le document de travail soient disponibles pour information.

74. Le Royaume-Uni encourage les contacts entre le PCCC et les universités et les centres d'excellence britanniques, notamment par l'intégration de l'accord actuel existant entre le service météorologique britannique et le PROE dans la planification future du PCCC.

75. Les Fidji soulignent l'importance de disposer d'un personnel qualifié afin d'appuyer le PCCC, et la nécessité d'être transparent par rapport aux recherches et au développement qui seront effectués via le PCCC, ainsi que par rapport à la manière dont les travaux actuels seront maîtrisés pour consolider les capacités régionales.

76. Guam et les Fidji demandent un complément d'information concernant la collaboration entre le PCCC et d'autres centres ou agences de recherche. Le Secrétariat indique que le PCCC fonctionnera comme un mécanisme synergique et coordinateur dans la région, dans le but de rassembler les activités liées au changement climatique existantes et prévues, conformément aux priorités ressenties par les Membres, par exemple : la réduction des risques de catastrophe naturelle, le Portail climatique, les plans d'action nationaux conjoints, les PÉID, Dock, l'énergie

renouvelable, l'atténuation du changement climatique, et le financement climatique. En outre, le Secrétariat indique que le PCCC abritera l'équipe de la division Changement climatique, le Bureau de l'Organisation météorologique mondiale, des chercheurs et des stagiaires, et explique qu'une invitation est lancée aux institutions tertiaires à collaborer avec le PROE.

77. Le Secrétariat indique par ailleurs que le PCCC constituera un centre pour la coordination et les partenariats au cœur de la région, mais également en lien avec les agences japonaise, britannique et australienne.

78. L'Australie demande au Secrétariat de distribuer le plan d'activité du PCCC aux Membres. En réponse à cette requête, le Secrétariat fait savoir que le plan d'activité du PCCC sera communiqué aux Membres.

79. La Nouvelle-Zélande met en exergue l'importance d'examiner les responsabilités liées à l'inclusion du PCCC au PROE et, particulièrement, l'impact qu'il pourrait avoir sur les réserves du PROE. Le Secrétariat indique que 12 000 USD par an seront alloués pour les frais d'entretien permanents du PCCC. Ce chiffre se base sur le coût qu'implique le fonctionnement du bâtiment TEC au PROE.

80. Le Secrétariat informe la Conférence que le Secrétariat du Commonwealth a accepté de désigner le PROE comme son centre chargé de la finance climatique dans le Pacifique.

81. Les Samoa indiquent à la Conférence que lors de la réunion des dirigeants PALM7, qui s'est déroulée en mai 2015 à Iwaki, au Japon, le PCCC a été approuvé par l'ensemble des dirigeants du Forum, y compris par le premier ministre de Fidji, ainsi que le premier ministre du Japon.

82. La Conférence:

- **prend acte** des avancées réalisées dans le cadre du développement du Centre océanien sur le changement climatique et envisage que le PROE mette en place des services renforcés pour ses Membres océaniques ;
- **prend acte, avec satisfaction**, du soutien apporté par les gouvernements du Japon et des Samoa ;

- **charge** le Secrétariat de faire état de la mise en œuvre du Centre océanien sur le changement climatique (PCCC) à la prochaine Conférence du PROE ; et
- **charge** le Secrétariat de transmettre le plan d'activité aux Membres.

Point 6.4 de l'ordre du jour : Cadre d'intégration régionale pour le Pacifique

83. Le Secrétariat actualise les informations relatives au Cadre d'intégration régionale et décrit les activités menées jusqu'à présent.

84. La Nouvelle-Calédonie manifeste son intérêt pour l'initiative consistant en une étude sur la gouvernance régionale et les financements. Le Secrétariat indique que cette initiative sera reportée jusqu'à 2016.

85. La Conférence :

- **prend acte** des dernières informations concernant le Cadre d'intégration régionale pour le Pacifique et de leurs implications pour le PROE .

Point 6.5 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des recommandations de la deuxième évaluation indépendante de l'Organisation et évaluation à mi-parcours du Plan stratégique du PROE

86. Le Secrétariat fournit une mise à jour détaillée de la mise en œuvre de la deuxième évaluation indépendante (ICR) et de l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique (MTR), comme convenu lors de la 25^e Conférence en 2014.

87. L'Australie et la Nouvelle-Calédonie remercient le Secrétariat pour cette mise à jour.

88. L'Australie prend note de la Recommandation 10 de l'ICR sur le suivi et l'évaluation, et suggère d'effectuer un travail plus important dans ce domaine. Le Secrétariat indique à la Conférence que sa capacité de suivi et d'évaluation a été renforcée grâce au recrutement d'un conseiller en suivi et évaluation. Le Secrétariat indique également la plus grande capacité qui sera fournie dans ce domaine grâce au projet de taille moyenne

du FEM. Le Secrétariat salue l'orientation fournie par les Membres afin de renforcer la capacité dans ce domaine.

89. L'Australie prend note de la Recommandation 6 de l'ICR, et suggère que les questions en matière de gouvernance soient considérées comme partie intégrante du travail à long terme du PROE, et que les coûts soient inclus dans la planification financière à long terme du PROE.

90. La Nouvelle-Calédonie reconnaît le succès de la fonction interne de vérification des comptes et suggère la possibilité de partager cette fonction avec d'autres agences. Le Secrétariat indique également qu'il a déjà pensé à partager un commissaire aux comptes avec d'autres agences du CORP, mais que cela s'était avéré difficile en raison des différents besoins et exigences de chaque agence. Le Secrétariat suggère que cette question du partage d'un commissaire aux comptes soit abordée lors d'une discussion ultérieure.

91. La Nouvelle-Calédonie félicite le Secrétariat pour les mécanismes mis en œuvre en matière de formation professionnelle et de renforcement des capacités.

92. Concernant la traduction des documents en français, la Nouvelle-Calédonie suggère que l'accent soit mis sur la traduction des documents techniques qui seraient utiles à un public plus large et dureraient plus longtemps (contrairement aux documents de la Conférence du PROE).

93. La France remarque également qu'en tant qu'organisation bilingue, le Secrétariat se devrait d'avoir des documents bilingues.

94. Le Secrétariat prend note et salue les recommandations concernant les traductions françaises, et décide de mettre davantage l'accent sur l'allocation des ressources aux documents généraux plus largement diffusés qu'aux documents de la Conférence du PROE.

95. La Conférence :

- **prendre acte** des avancées réalisées quant à la mise en œuvre des recommandations de l'ICR et de la MTR.

Point 6.6 de l'ordre du jour : Développement du prochain Plan stratégique du PROE

96. Le Secrétariat informe la Conférence, au moyen d'un document de travail, des processus relatifs à l'élaboration du prochain Plan stratégique du PROE, qui doit être prêt fin 2016. Le document de travail fait état d'un certain nombre de défis relatifs aux délais et au coût.

97. Comme décrit au point 3 de l'ordre du jour, un Groupe de travail a été mis sur pied pour examiner et débattre de l'élaboration du prochain Plan stratégique du PROE. L'Australie fait rapport de l'issue de ces débats.

98. La Conférence :

- **prend note** de la nécessité de disposer d'un Plan stratégique actuel et à jour pour encadrer la mission du PROE et les activités de soutien du Secrétariat envers ses Membres ;
- **reconnait** les pressions constantes exercées sur le budget de base du Secrétariat et que l'élaboration du nouveau Plan stratégique pourrait avoir des répercussions financières, notamment sur le budget de base, ainsi qu'en termes de temps et de ressources humaines ;
- **demande** au Secrétariat d'élaborer un nouveau Plan stratégique, qui sera adopté à la Conférence 2016 du PROE et qui débutera en 2017 ;
- **demande** que l'élaboration du Plan soit menée par le Secrétariat pour un budget opérationnel maximum de 150 000 USD (frais de personnel exclus) ;
- **demande** que, lors de l'élaboration du Plan, le Secrétariat prenne en considération le Cadre pour le processus océanien d'intégration régionale, les ODD, SAMOA Pathway, et d'autres stratégies et cadres pertinents, ainsi que les recommandations formulées dans l'évaluation de mi-parcours du Plan stratégique et l'évaluation indépendante effectuées en 2014 ;
- **demande** au Secrétariat d'explorer des pistes de ressources, telles que le Service consultatif régional, et d'autres sources potentielles, pour appuyer l'élaboration du Plan ;

- **demande** qu'au cours de ce processus, le Secrétariat, en consultation avec les Membres, explore les bénéfices stratégiques et opérationnels du Plan en fixant pour celui-ci plusieurs calendriers ;
- **demande** que le nouveau plan soit orienté sur les résultats et suive les recommandations des évaluations indépendantes et de mi-parcours de 2014 ;
- **demande** que le Secrétariat veille à ce que le Plan stratégique constitue une base pour l'élaboration d'autres documents de planification du Secrétariat, notamment le plan d'activités et les programmes de travail annuels, ainsi qu'un cadre de suivi et de rapports plus orientés vers des résultats solides pour le PROE ;
- **demande** que le Secrétariat tire profit au maximum des possibilités de consulter les Membres dans les limites du budget proposé, y compris par d'autres processus de consultations régionaux, sous-régionaux et nationaux, et d'autres plateformes, notamment les technologies de l'information ;
- **demande** que le Secrétariat informe davantage les Membres, une fois les modalités internes finalisées, des détails de l'approche proposée par le biais d'une Circulaire d'ici la fin de l'année, afin que les Membres puissent faire part à temps de leurs commentaires ; et
- **demande** que le Secrétariat soumette un rapport final à la 27^e Conférence des représentants officiels du PROE sur la mise en œuvre du Plan stratégique actuel, comme le prévoit le paragraphe quatre du document d'ordre du jour de la Conférence, et **note** que l'établissement de ce rapport final devrait être intégré dans le nouveau plan stratégique et contribuer, dans la mesure du possible, à son élaboration.

Point 6.7 de l'ordre du jour : Rapport du Comité d'audit pour la période de juillet 2014 à juin 2015

99. Au nom du Comité d'audit, le Tokélaou (représentés par M. Jovilisi Suveinakama) fait le compte rendu des activités réalisées par le Comité d'audit pour la période 2014-2015 comme l'exigent la

Politique d'audit interne du Secrétariat et la Charte du Comité d'audit.

100. Les États-Unis reconnaissent les efforts du Comité d'audit et demandent que le Plan d'activité et le Rapport de suivi pour 2015 soient rendus disponibles. Le Secrétariat confirme que ces documents seront disponibles sur son site web.

101. La Conférence :

- **prend acte** des activités menées par le Comité d'audit en 2014-2015.

Point 6.8 de l'ordre du jour : Priorités stratégiques pour le bureau océanique du PNUE et le partenariat PROE-PNUE

102. M. Sefanaia Nawandra du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) présente les sept priorités stratégiques proposées pour le bureau océanique du PNUE et le partenariat PROE-PNUE. Ces priorités visent à s'occuper du changement climatique et à améliorer la résistance à celui-ci, à séparer la croissance économique de l'utilisation des ressources et de la pollution, à maintenir la biodiversité et l'approvisionnement durable des services écosystémiques, à gérer les produits chimiques et les déchets, à développer des approches intégrées de l'environnement et de la santé, plus particulièrement, pour aborder le problème de la qualité de l'air, à renforcer les liens entre la science et la législation et à renforcer la gouvernance pour atteindre les ODD.

103. La Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Calédonie et les Fidji reconnaissent le travail du Secrétariat dans l'amélioration de la création du bureau océanique du PNUE.

104. Le PNUE souligne les propos de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Calédonie, mettant l'accent sur le travail du PNUE pour compléter les initiatives existantes, ainsi que pour en lancer de nouvelles.

105. La Nouvelle-Calédonie remercie les États membres qui ont participé à la Réunion ministérielle du PNUE en mai 2015 et demandent que les priorités océaniques soient également déterminées en

fonction des stratégies sectorielles, comme pour la santé et l'agriculture, développées par la CPS.

106. À la suite d'une demande des Samoa, le PNUE accepte de développer un projet de résolution pour UNEA-2 concernant SAMOA Pathway et les ODD. Il est approuvé que ce projet sera mené par les Samoa et d'autres Membres avec les conseils du PNUE.

107. La Conférence :

- **examine et adopte** les Priorités stratégiques pour le bureau océanique du PNUE et le partenariat PROE-PNUE ;
- **encourage** les Membres et le Secrétariat du PROE à fournir des commentaires sur la Stratégie à moyen terme 2018-2021 du PNUE.
- **accepte** de développer un projet de résolution pour UNEA-2 concernant SAMOA Pathway et les ODD, qui sera mené par les Samoa et d'autres Membres avec les conseils du PNUE.

Point 6.9 de l'ordre du jour : Perspectives du Fonds européen pour le développement (FED) 11

108. Le Secrétariat informe la Conférence des dernières évolutions concernant les perspectives du Fonds européen de développement (FED) 11 pour le PROE, indiquant que trois propositions sont prévues dans les domaines de déchets, de la pêche et de l'écotourisme.

109. L'Australie, la Nouvelle-Calédonie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Salomon et le Royaume-Uni reconnaissent les travaux menés par le PROE et ses partenaires relativement aux propositions préparées pour le FED 11.

110. L'Australie encourage le Secrétariat à travailler avec la CPS et la FAME afin de garantir que la gestion des questions littorales soit traitée correctement. Le Secrétariat confirme qu'il travaille en partenariat avec la FFA et d'autres partenaires.

111. L'Australie suggère que les financements soient acceptés si et seulement si tous les coûts du Secrétariat sont couverts.

112. La Nouvelle-Calédonie demande que ces activités soient coordonnées avec le financement régional du FED 11 consacré aux territoires européens dans le Pacifique.

113. Les îles Salomon demandent des précisions afin de savoir si la zone de gestion des déchets liquides est incluse dans la proposition. Le Secrétariat confirme que c'est le cas et ajoute qu'il collabore avec la CPS, l'université Pacifique Sud et d'autres partenaires sur la question.

114. Les États fédérés de Micronésie proposent qu'un lien soit créé entre les activités du FED 11 dans le domaine des eaux usées et des déchets solides entreprises en partenariat avec la JICA.

115. La Conférence :

- **prend note** des informations fournies sur les propositions pour le FED 11 ;
- **charge** le PROE de n'accepter les financements de bailleurs pour les projets du PROE, qu'à la condition expresse que tous les coûts du PROE soient couverts de manière adéquate ;
- **prend note** des occasions existantes pour les Membres du PROE et le PROE dans d'autres financements européens, notamment UE/OCT ; et
- **prend acte** de la nécessité de traiter les déchets solides et les eaux usées de manière intégrée.

Point 6.10 de l'ordre du jour : Cadre pour le paysage océanique du Pacifique

116. Le Secrétariat et le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique (PIFS) soulignent les avancées quant à la mise en œuvre du Cadre pour le Paysage océanique du Pacifique (CPOP) En 2014, des progrès ont été accomplis dans les domaines des aires marines protégées (AMP), de la conservation et de la gestion des espèces menacées et migratrices, de la pollution marine, des impacts du changement climatique, de la gouvernance environnementale, des négociations internationales, de la planification spatiale marine et du Programme régional pour le paysage océanique des îles du Pacifique.

117. Le Secrétariat continuera à déployer ses ressources pour aider les Membres à atteindre les

objectifs du CPOP et s'assurer que le rôle du CPOP soit totalement intégré dans le nouveau Plan stratégique du PROE et dans d'autres stratégies, programmes et plans d'action du PROE.

118. La Nouvelle-Calédonie salue les avancées du CPOP, notamment le parc marin de la mer de Corail. La Nouvelle-Calédonie indique que l'Alliance pour l'océan Pacifique et le CPOP doivent permettre davantage de coordination et de soutien à de telles initiatives.

119. Les îles Cook réaffirment leur soutien au CPOP et salue le travail du PROE dans ce domaine. Les îles Cook encouragent le soutien continu du PROE pour ces efforts, et suggère d'étendre son soutien aux domaines de la planification spatiale marine, du travail sur l'exploitation minière des fonds marins du CPS, et au financement durable pour la conservation des océans sur le plan régional.

120. En réponse à un commentaire des îles Cook sur le financement durable, le PIFS indique que, avec le soutien de la Banque mondiale, le Bureau du Commissaire à l'océan Pacifique se penchera sur un financement durable pour la conservation marine dans la région, en se fondant sur des travaux antérieurs sur le financement de la lutte contre les changements climatiques, le financement de développement, et l'efficacité des activités de développement.

121. La France applaudit la signature récente du protocole d'accord entre le PROE et l'Agence AMP française qui va renforcer le soutien pour la création d'AMP en Océanie.

122. La Nouvelle-Calédonie fait remarquer son soutien supplémentaire dans sa collaboration avec les îles Cook et la possibilité d'inviter d'autres pays de la mer de corail tels que la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Salomon et le Vanuatu pour participer au parc marin de la mer de corail.

123. La Nouvelle-Zélande félicite le PROE pour son travail de mise en œuvre du Cadre pour le paysage océanique du Pacifique (CPOP) et sa réponse face à des menaces émergentes et des problèmes de gouvernance au sein du CPOP. La Nouvelle-Zélande demande l'avis du Secrétariat sur les arrangements de gouvernance dans le cadre du CPOP, et sur les améliorations à apporter pour définir les rôles et

fournir un soutien efficace à la région. Le Secrétariat explique que le CPOP soutient une définition claire et précise des rôles des parties; le besoin d'identifier les zones de recoupement, de collaboration et de valeur ajoutée; la nécessité de tirer profit des modèles existants; et propose aux Membres de faire leurs propositions.

124. La Conférence :

- **salue les progrès** accomplis et réitère son soutien en faveur de la mise en œuvre du Cadre pour le paysage océanique du Pacifique, en collaboration avec ses Membres et partenaires, le Bureau du Commissaire pour l'océan Pacifique et d'autres agences du CORP; et
- **applaudit** la signature récente du protocole d'accord entre le PROE et l'Agence AMP française qui va renforcer le soutien pour la création d'AMP en Océanie; et
- **fournit** des orientations sur le rôle à venir du PROE dans le paysage océanique du Pacifique.

Point 6.11 de l'ordre du jour : Mandat de la Troïka du PROE

125. Le Secrétariat présente le projet de mandat de la Troïka, conformément à la demande de la 25^e Conférence du PROE formulée en 2014, pour examen et approbation par la Conférence. Le Secrétariat explique que le mandat vise à définir le rôle de la Troïka et participa à l'amélioration des pratiques de gouvernance.

126. Les îles Salomon notent le besoin de donner à un plus grand nombre de Membres la possibilité de contribuer aux examens de la Troïka. En conséquence, elles suggèrent d'instaurer une représentation sous-régionale au sein de la Troïka.

127. L'Australie signale que la Troïka n'est pas une entité décisionnelle et ajoute qu'elle a été créée aux fins d'appuyer les travaux du Secrétariat et des Membres du PROE. L'Australie observe que si la Conférence soutient la transition vers des réunions qui se tiendront tous les deux ans, tel que mentionné sous le point 7.2, il serait nécessaire d'envisager un groupement plus représentatif de la Troïka, en plus de mener la révision du mandat de la Troïka, pour

apporter un soutien supplémentaire au PROE pendant les périodes entre deux sessions. L'Australie encourage le Secrétariat à incorporer le niveau de soutien nécessaire pour la Troïka pour son plan d'activité et budget, en ce compris l'allocation formelle d'un financement pour les activités de la Troïka.

128. La Nouvelle-Calédonie fait remarquer que la représentation sous-régionale n'induirait pas nécessairement une contribution accrue des Membres. Elle suggère qu'une représentation par domaine de travail serait plus efficace.

129. Les îles Salomon rappellent que l'objectif principal est d'accroître la représentation par une participation sous-régionale.

130. La France a indiqué que la proposition d'instaurer une représentation sous-régionale pourrait compliquer et ralentir le dispositif de la Troïka. La composition de la Troïka est un point qui nécessite une réflexion approfondie. La France propose de maintenir le format actuel de la Troïka.

131. La Nouvelle-Calédonie évoque le rôle de la Troïka, qui a pour objet d'établir un lien entre le Secrétariat et les Membres. Elle estime que l'introduction d'une représentation sous-régionale reviendrait à ajouter un nouveau degré de représentation qui compliquerait le lien direct qui existe entre le Secrétariat et les Membres.

132. Les Samoa proposent des modifications mineures à apporter au mandat. Ceux-ci sont acceptés par la Conférence.

133. La Conférence :

- **prend acte** du mandat de la Troïka du PROE ;
- **prend acte** du besoin pour la Troïka de s'appuyer sur l'expertise des Membres sur des questions particulières, en gardant à l'esprit le besoin d'une représentation sous-régionale, le cas échéant ; et
- **prend acte** du fait que la Troïka n'est pas une entité décisionnelle.

Point 6.12 de l'ordre du jour - Stratégie océanienne pour un développement à l'épreuve du climat et des catastrophes naturelles : une approche intégrée au changement climatique et à la gestion des risques de catastrophes

134. Le Secrétariat fait le point sur le projet de la Stratégie océanienne pour un développement à l'épreuve du climat et des catastrophes naturelles (SRDP), prenant note du prolongement associé du mandat du PIFACC d'un an par les dirigeants du Forum lors de leur réunion de septembre 2015 en Papouasie-Nouvelle-Guinée.
135. Les Tonga prennent acte du soutien à la SRDP et à l'Unité de soutien associée qui sera logée au PROE. Les Tonga recommandent également de renforcer le rôle de coordination du PROE.
136. La Papouasie-Nouvelle-Guinée et la République des îles Marshall soulignent et appuient la décision prise lors de la réunion des directeurs du CORP en février 2015 et de la réunion du Comité des représentants officiels du Forum d'août aux Fidji selon laquelle le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique hébergera l'Unité de soutien de la SRDP pour deux ans initialement.
137. La Nouvelle-Calédonie regrette que la SRDP n'ait pas été adoptée par les dirigeants lors de la Conférence du Forum des îles du Pacifique et que les modalités de gouvernance n'ait pas été abordées. La Nouvelle-Calédonie exhorte les Membres à mettre davantage l'accent sur la coopération des pays et territoires Membres afin de valider la Stratégie.
138. Tuvalu prend acte de l'importance de la SRDP, en particulier pour garantir que la vulnérabilité des petites îles aux changements climatiques soit bien représentée. Tuvalu salue également le prolongement du processus de mise en œuvre de la SRDP jusqu'en 2016.
139. L'Australie remercie le Directeur général pour la mise à jour et félicite le Secrétariat pour son travail de promotion de la SRDP et d'implication de ses Membres. L'Australie exprime son engagement envers la SRDP et encourage le Secrétariat à garantir que les préoccupations de ses Membres soient bien prises en compte au cours du processus. L'Australie encourage également le Secrétariat à coopérer avec d'autres agences du CORP pour les modalités de gouvernance et recommande que ses Membres et les

agence du CORP soient consultés pendant le processus.

140. Les Samoa soulignent que la SRDP et les modalités de gouvernance n'ont pas été formellement abordées lors de la Conférence du Forum des îles du Pacifique. Les Samoa prennent note des mandats séparés de la CPS et du PROE dans le cadre du PIFACC et du Cadre d'action pour la réduction des risques de catastrophe, qui ont tous deux été prolongés d'une année jusqu'à la fin de 2016 ; et prennent acte qu'un nouvel accord doit définir clairement les deux mandats.
141. Les Samoa prennent également note du fait que le Centre océanien sur le changement climatique ait été approuvé par les chefs d'État et de gouvernement lors de la septième réunion du Pacifique (PALM 7) en mai 2015, avec des promesses de financement du gouvernement japonais. La décision des dirigeants du CORP d'héberger l'Unité de soutien au Secrétariat du Forum des îles du Pacifique a été prise en février 2015. Cette décision n'a pas été approuvée par les organes de gouvernance du PROE et de la CPS.
142. Les Samoa insistent sur le fait qu'héberger l'Unité de soutien au Secrétariat du Forum des îles du Pacifique n'est pas logique étant donné que son mandat traite davantage de questions politiques que techniques.
143. Les Samoa indiquent avoir distribué un document aux Membres qui inclut deux recommandations : la première concernant le maintien du mandat du PROE pour traiter des questions relatives aux changements climatiques ; la deuxième concernant l'accueil de l'Unité de soutien de la SRDP au Centre océanien sur le changement climatique compte tenu de la récente promesse de financement faite par le gouvernement du Japon lors de la septième réunion des dirigeants du Pacifique (PALM 7).
144. Les îles Salomon prennent acte des progrès de la SRDP et des préoccupations formulées par Tuvalu. Les îles Salomon appellent également les organisations du CORP à travailler ensemble au service de leurs Membres. Les îles Salomon recommandent que la gestion des risques de catastrophe soit également soutenue sur le plan technique par le PROE, étant donné qu'il fournit déjà un appui météorologique.

145. La République des îles Marshall exhorte les organisations du CORP à travailler main dans la main.

146. La Nouvelle-Zélande reconnaît que la SRDP est une question importante car il s'agit d'une approche globale révolutionnaire, et recommande que davantage de temps soit consacré aux délibérations.

147. Le Directeur général prend note des problèmes exprimés par les Samoa, qui soulèvent des questions plus vastes relatives aux missions et aux responsabilités des organisations du CORP. Le Directeur général insiste fortement sur la détermination continue du PROE à travailler en partenariat avec toutes les organisations du CORP et indique qu'un processus est en cours pour approfondir les débats sur les questions de préoccupation en 2016.

148. La Conférence n'étant pas parvenue à un accord sur l'hébergement de l'Unité de soutien, le Président demande qu'un groupe de travail soit créé afin de poursuivre les discussions sur cette question.

149. L'Australie, la République des îles Marshall, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie, le Royaume-Uni, les îles Samoa et les Fidji se proposent de débattre de cette recommandation plus en détail. Le Secrétariat, chargé de la présidence du Groupe de travail, fait rapport à la Conférence en proposant à celle-ci un ensemble de recommandations.

150. Les Fidji demandent davantage d'explications concernant les parties qui seraient chargées de réviser la SRDP. Le Secrétariat répond que cette tâche lui reviendra, en étroite collaboration avec les Membres.

151. La Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie, les États-Unis, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'Australie demandent que la formulation des recommandations soit révisée. La Conférence accède à cette demande.

152. Nioué remercie le Groupe de travail pour les recommandations présentées qui sont cohérentes avec les domaines thématiques sur lesquels travaille Nioué à l'échelle nationale.

153. La Présidence remercie le Groupe de travail et la Conférence d'être parvenus à un accord.

154. La Conférence :

- **prend acte** du rapport verbal des progrès relatifs à la SRDP, notamment des résultats du Forum des îles du Pacifique 2015 ;
- **prend acte** de la prolongation du PIFACC pour 12 mois ;
- **charge** le Secrétariat de travailler avec le Comité directeur et le Groupe de travail technique de la SRDP afin de répondre aux préoccupations exprimées par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique en consultation avec les Membres du PROE ;
- **prend acte** des préoccupations exprimées par plusieurs Membres concernant le projet de SRDP ;
- **recommande** que le projet de SRDP soit examiné par les organisations pertinentes, en coopération avec les Membres, pour veiller à ce que le changement climatique et les questions pertinentes pour les Membres y soient intégrés de façon adéquate ;
- **recommande** que les tâches attribuées au PROE en vertu du PIFACC sur le changement climatique soient retenues dans la SRDP et **demande** en outre que les missions des autres organisations régionales intergouvernementales relatives à la SRDP soient clairement indiquées dans celle-ci ;
- **recommande** que la décision prise par les dirigeants du CORP en février 2015 d'héberger l'Unité de soutien à la SRDP au sein du Secrétariat du Forum des îles du Pacifique soit écartée et revue en consultation avec les Membres afin de l'aligner sur le calendrier de la décision d'étendre le PIFACC et le RFA qu'ont prise les dirigeants lors du Forum des îles du Pacifique 2015 ; et
- **demande** au Secrétariat de communiquer à tous les Membres, une fois disponible, la procédure convenue pour la finalisation de la SRDP ; et de **soumettre** un projet final de SRDP à la Conférence 2016 des représentants officiels du PROE.

Point 7 de l'ordre du jour : Questions financières stratégiques

Point 7.1 de l'ordre du jour : Rapport sur les contributions des Membres

155. Conformément à l'article 14 du Règlement financier, le Secrétariat informe la Conférence du statut des contributions des Membres à la fin de 2014 et soumet un rapport sur les contributions des Membres reçues en 2015. Le Secrétariat fait remarquer que les contributions totales non acquittées au 21 septembre 2015 s'élèvent à 581 446 USD.

156. Le Secrétariat observe que les contributions non acquittées par les Membres du PROE sont au plus bas depuis 20 ans. En outre, le Secrétariat mentionne et remercie la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour sa contribution volontaire unique de 1 million de PGK.

157. La Polynésie française signale que sa contribution a été payée en avril 2015 et qu'elle est en contact avec le Secrétariat pour résoudre ce problème administratif.

158. La Nouvelle-Calédonie observe que sa contribution a été payée en francs pacifiques (XPF), mais que les taux de change défavorables ont réduit la somme payée. La Nouvelle-Calédonie confirme qu'un paiement supplémentaire pour couvrir cette différence sera effectué en 2016.

159. Les États-Unis signalent que leur contribution volontaire de 200 000 USD sera versée sous peu, soulignant que celle-ci dépend d'un processus fiscal à plusieurs étapes qui ne s'aligne pas toujours sur le calendrier du Secrétariat.

160. Wallis et Futuna indique que son paiement a été effectué le 15 septembre 2015 et que cette information a été transmise au Secrétariat.

161. Les États fédérés de Micronésie proposent que le Secrétariat examine la possibilité d'offrir des avantages aux Membres qui auront payé leurs contributions de Membre à temps, comme par exemple, être prioritaire pour recevoir une assistance technique.

162. La Conférence :

- **examine** le rapport et **s'occupe** du problème des contributions non acquittées ; et
- **s'engage** individuellement et collectivement, à verser en 2015 la totalité des contributions non acquittées pour l'exercice en cours et les exercices précédents.

Point 7.2 de l'ordre du jour : Contributions des Membres (Rapport des Amis de la Présidence)

163. La Nouvelle-Zélande, au nom du groupe des Amis de la Présidence sur les contributions des Membres, présente une analyse des niveaux actuels des contributions impayées, des frais de gestion de projets, des taux de change et des contributions volontaires - dans un contexte de restriction du budget de base du Secrétariat - ainsi qu'il lui a été demandé par la 25^e Conférence du PROE.

164. Prenant acte du niveau actuel de financements de base reçus par le PROE, le groupe des Amis de la Présidence sur les contributions des Membres propose un éventail de moyens possibles pour traiter cette question, à travers un document de travail. Parmi les suggestions figurent l'augmentation des contributions des Membres, la possibilité de contributions volontaires additionnelles ou encore le passage éventuel à une Conférence du PROE qui serait bisannuelle plutôt que annuelle, avec une réunion intersession de la Troïka renforcée.

165. Les États-Unis déclarent n'avoir pas soutenu l'augmentation des contributions des Membres, eu égard à leur politique de croissance budgétaire nominale nulle pour les organisations internationales. Les États-Unis plaident en faveur de la pratique de hiérarchisation des programmes et l'ajustement conséquent des budgets afin de réduire les dépenses. Les États-Unis font part de leur intérêt à entendre les membres du PROE concernant les options alternatives pour une amélioration de l'efficacité, comme l'introduction de Conférences du PROE bisannuelles.

166. La France s'oppose à l'augmentation proposée de 5 % des contributions des Membres et invite le Secrétariat à s'efforcer de réaliser de véritables économies et de renforcer l'efficacité, comme cela fut fait pour les services de traduction et d'interprétation. La France pourrait envisager une augmentation

volontaire de 5 %, mais pas avant 2017 dans la mesure où les budgets ont déjà été approuvés pour 2016.

167. L'Australie plaide en faveur d'une augmentation par le PROE des réserves de financement gardées comme financement de base, indiquant que des réserves avaient été utilisées précédemment afin d'équilibrer le budget mais que cette stratégie était intenable et mettait l'organisation en péril. L'Australie soutient toutes les recommandations sous la Recommandation une.

168. La Nouvelle-Calédonie soutient la recommandation pour une augmentation de 5 % des contributions des Membres, mais pas avant 2017 étant donné que de nombreux pays ont d'ores et déjà fixé leur budget. La Nouvelle-Calédonie propose en outre d'envisager des augmentations différentes, ou des structures de soutien, pour les Membres métropolitains par rapport aux États insulaires, de façon à ce qu'ils bénéficient d'une certaine flexibilité - par exemple permettre la contribution faite par la France pour la CdP 21.

169. Le Royaume-Uni et les Fidji s'opposent à une augmentation des contributions des Membres.

170. Les îles Salomon soutiennent les recommandations visant à accroître les contributions des Membres.

171. La Nouvelle-Zélande soutient l'ensemble des recommandations émises par le groupe des Amis de la Présidence sur les contributions des Membres.

172. La présidence demande de former un nouveau groupe de travail qui se réunira en marge de la 26^e Conférence du PROE afin de présenter une nouvelle série de recommandations.

173. L'Australie, au nom du groupe de travail, présente les recommandations de ce groupe à la Conférence.

174. La présidence invite les Membres à prendre connaissance des recommandations relatives aux montants des contributions.

175. Toutes les recommandations liées aux montants des contributions sont approuvées sans objection, bien que les Samoa informent que le

montant d'une contribution volontaire de pays hôte devrait être de 20 360 USD.

176. La Conférence aborde ensuite la question des frais de gestion des programmes et du recouvrement des coûts.

177. Les États-Unis demandent des éclaircissements quant à la différence de niveau des contributions de 10 % et 12 %, et si cette distinction devrait être formulée comme « 10 % ou 12 % ». Le Secrétariat explique que le montant a traditionnellement été fixé à 10 % pour les Membres et 12 % pour les non-Membres, et accepte de modifier la formulation.

178. Les Fidji demandent un exemple illustrant les types d'exonérations. Le Secrétariat explique que les projets sont normalement tenus de couvrir les frais généraux de base, tels que les ressources humaines, bien qu'il puisse également exister des dépenses extraordinaires. Le Secrétariat précise par ailleurs que si les frais de base peuvent être assurés par un niveau de contribution inférieur à 10 %, il est toujours envisageable de réduire ce montant.

179. La Conférence envisage ensuite d'autres pistes pour améliorer l'efficacité.

180. Les Samoa proposent que la Troïka du PROE dispose de pouvoirs élargis et d'une plus grande implication dans la supervision des débats entre le DG et les dirigeants du CORP. Les Samoa font part de sa préoccupation quant à la méthode de fonctionnement du CORP, en particulier en ce qui concerne sa responsabilité vis-à-vis des Membres. Les Samoa proposent que la Troïka entretienne un dialogue plus étroit avec le Directeur général sur les questions relatives à l'ensemble du CORP. Le Président indique qu'il conviendrait mieux de débattre de cette question lors des débats de la session relative au mandat de la Troïka.

181. La Nouvelle-Calédonie propose des frais de gestion forfaitaires de 12 %. Le Secrétariat indique que les différents forfaits fixés pour les Membres et les non-Membres relèvent d'une décision politique prise par les Membres lors de précédentes Conférences du PROE, qui peut toujours être modifiée par les Membres, mais que actuellement un forfait de 10 % ou 12 % s'inscrit dans la politique financière du PROE.

182. La Nouvelle-Calédonie propose la tenue d'une « Conférence informelle du PROE » (qui pourrait s'aligner sur les réunions ministérielles importantes) afin de donner l'occasion aux Membres de se rencontrer et d'échanger leurs points de vue.

L'Australie indique que le groupe de travail a débattu de l'idée d'une Conférence informelle du PROE et est arrivé à la conclusion que la tenue d'une réunion plus courte serait problématique car, soit la participation des Membres serait partielle, soit la réunion gonflerait pour finalement devenir une Conférence normale, allant ainsi à l'encontre de l'objectif de la recommandation.

183. La Nouvelle-Calédonie propose une présence sous-régionale pour gérer les questions relatives à la traduction et à l'interprétation, citant comme précédent les bureaux situés aux États fédérés de Micronésie et en République des îles Marshall. Le Secrétariat fait savoir que le PROE est déterminé à fournir des services de traduction, en particulier pour communiquer ses résultats, mais le Secrétariat fonctionne dans les limites de son budget. D'autres pistes intéressantes ont été envisagées pour les assurer, notamment en collaborant avec la Nouvelle-Calédonie, dont l'engagement en matière de services de traduction lors de la réunion du Comité d'examen de 2014 à Nouméa a été salué.

184. La France prend note du fait que la question de la traduction a été abordée tout au long de la Conférence et que son importance avait été reconnue. Elle propose qu'une déclaration soit insérée concernant la nature bilingue de l'organisation et la nécessité de traduire tous les documents, afin que cette question ne doive plus être abordée lors de chaque réunion. Le Secrétariat répond que l'intention de cette intervention est claire, et propose que tous les documents de travail soient produits en Français, mais souligne qu'il pourrait ne pas être possible de traduire dans les deux langues les près de 80 documents produits chaque année par l'organisation, même si celle-ci fera au mieux dans les limites des budgets disponibles.

185. En ce qui concerne les **contributions des Membres**, la Conférence :

- **prend** acte que la Conférence annuelle du PROE demande une allocation de personnel importante, ainsi qu'un engagement financier d'environ 300 000 USD

- **prend** acte des avancées du groupe des Amis de la Présidence concernant les contributions des Membres et charge le Secrétariat, en collaboration avec les Amis de la Présidence, de rendre également compte aux Membres des options permettant de traiter les pressions budgétaires de base du Secrétariat avant la fin du mois de mars 2016. Ces options seront examinées et utilisées par le Secrétariat pour préparer le budget de 2017, le cas échéant
- **encourage** une augmentation volontaire de 5 % des contributions des Membres en 2016
- **charge** le Secrétariat d'engager la discussion avec les Membres, le cas échéant, pour examiner les options visant à augmenter leur contribution annuelle
- **approuve** une contribution volontaire supplémentaire en sus des contributions évaluées des Membres du Secrétariat, qui doit servir de fonds de réserve d'urgence à déployer conformément au Règlement financier relatif aux réserves.
- **salue** l'intention du gouvernement des Samoa de verser une subvention de pays hôte volontaire supplémentaire au PROE pour un montant de 20 360 USD.
- **exhorte** les Membres du PROE à verser leur contribution en temps et en heure.
- **enjoint** au Secrétariat de collaborer avec les pays Membres en situation d'arriérés de paiement en vue d'établir des programmes d'échelonnement et de collecter ces arriérés.

186. En ce qui concerne **les frais de gestion des programmes et le recouvrement des coûts des projets**, la Conférence :

- enjoint au Secrétariat, par l'intermédiaire du Groupe d'examen et de suivi des projets (PRMG), d'intégrer des critères d'évaluation faisant en sorte de respecter les taux plancher de 10 et 12 % pour les frais de gestion:
 - Toutes exemptions aux conditions susmentionnées doivent être justifiées en détail, comme prévu par le processus du PRMG et devraient être communiquées aux Membres dans la documentation pertinente à la Conférence du PROE.
 - Les exemptions peuvent reposer sur une hypothèse selon laquelle ce qui pourrait être autrement considéré comme des « coûts indirects » (qui seraient sinon

couverts par des frais de gestion) sont calculés dans le budget du projet.

- Tous les « coûts directs », tels que les salaires du personnel (et coûts relatifs au personnel associés) doivent apparaître en détail dans les budgets des projets

- **enjoint** au Secrétariat de se mettre en contact avec la CPS pour traiter la question du recouvrement des coûts et construire, à l'appui des conclusions de la CPS, un modèle adéquat en la matière pour le PROE.
- **enjoint** au Secrétariat de collaborer avec le mécanisme de coordination des responsables du CORP afin de formuler une approche harmonisée en matière de frais de gestion pour la réalisation de projets par le biais des organisations du CORP.

187. En ce qui concerne **les autres options visant à améliorer l'efficacité**, la Conférence :

- **enjoint** au Secrétariat d'établir un mécanisme viable en collaboration avec les bailleurs et les Membres en vue de préciser des dates fixes pour le versement des fonds et, si possible, la devise à privilégier.
- **enjoint** au Secrétariat de se pencher sur les options possibles de partenariat avec les institutions financières afin de sceller des accords qui permettraient d'amortir la volatilité des taux de change.
- **approuve** la convocation de la Conférence du PROE tous les deux ans à Apia, aux Samoa, à partir de 2017 (pour garantir qu'elles s'alignent sur les réunions de la Convention concernée).
- **approuve** des dispositions intersessions supplémentaires en matière de gouvernance et de reporting, par l'intermédiaire de la Troïka, qui peuvent inclure des Membres supplémentaires, conformément au mandat de la Troïka.
- **confirme** la nature bilingue du PROE et le besoin de traduire tous les documents pour la Conférence du PROE et pour tous les autres documents dans les limites des ressources budgétaires disponibles.

Point 7.3 de l'ordre du jour : Mise à jour sur le Plan d'activité du PROE

188. Le Secrétariat présente une mise à jour sur les progrès du Plan d'activité du PROE. Le Plan d'activité 2013-2015 avait été adopté par la 25^e Conférence des représentants officiels du PROE en tant que mesure intérimaire afin de donner l'occasion de renforcer et d'élaborer un Plan d'activité final aligné sur le prochain Plan stratégique du PROE.

189. Le Secrétariat propose que le Plan d'activité intérimaire reste en place jusqu'à la mise en œuvre du prochain Plan stratégique, afin de s'assurer que les deux documents soient stratégiquement intégrés.

190. L'Australie réitère que le Plan d'activité actuel est un plan intérimaire et que des ressources doivent être prévues pour son développement conformément au développement du nouveau Plan stratégique. L'Australie demande au Secrétariat si des amendements ont été faits au plan intérimaire pour refléter les développements actuels. L'Australie demande également que le Secrétariat s'assure que le Plan d'activité soit un plan durable fort pour l'organisation, soit plus centré sur les opérations, indique clairement ses liens avec le Plan stratégique du PROE et comprenne le rôle du PROE en tant qu'institution de mise en œuvre dans le cadre du FVC.

191. La Conférence :

- **approuve** le maintien du Plan d'activité intérimaire jusqu'à l'élaboration du prochain Plan stratégique ; et
- **demande** au Secrétariat d'élaborer un nouveau Plan d'activité qui soit aligné sur le nouveau Plan stratégique 2016.

Point 8 de l'ordre du jour : Services généraux

Point 8.1 de l'ordre du jour : Examen triennal des conditions d'emploi du CORP

192. Le Secrétariat indique qu'un examen triennal conjoint des conditions d'emploi du CORP a été effectué plus tôt dans l'année par AON Hewitt Australie.

193. Le Secrétariat informe la Conférence qu'il avait reçu le projet final du *Rapport 2015 de l'examen triennal des conditions d'emploi du CORP* le 10 septembre 2014, mais a manqué de temps pour l'analyser et mener des consultations avec le personnel et les quatre organisations du CORP participantes.

194. Prenant acte du coût de l'examen triennal, qui s'élevait pour chacune des organisations du CORP à 22 000 USD, le Secrétariat fait part de son intention d'évaluer la valeur et la pertinence de la participation à de prochains examens.

195. La Nouvelle-Calédonie souhaite obtenir des précisions afin de savoir qui a financé l'examen triennal. Le Secrétariat indique que les coûts ont été répartis entre les organisations du CORP.

196. La Conférence :

- **note** que le texte définitif de l'examen triennal des conditions d'emploi du CORP n'avait pas été reçu au moment de l'établissement du présent rapport ;
- **note** que le Secrétariat s'engage à mener une analyse et une évaluation complètes de la pertinence et de la valeur de la participation à l'approche du CORP en matière d'harmonisation des conditions d'emploi du personnel, en concertation avec ses Membres ; et
- **note** que le Secrétariat transmettra un rapport de cette évaluation à la Conférence 2016 du PROE et fera des suggestions pour répondre aux recommandations émises dans l'examen triennal des conditions d'emploi du CORP de 2015.

Point 8.2 de l'ordre du jour : Données annuelles sur le marché

197. Le Secrétariat avise la Conférence des conséquences de l'examen des données annuelles de marché de 2015 pour le personnel, indiquant que chaque année, la Conférence du PROE a été informée des défis que les agences du CORP continuent à relever en matière de parité des traitements avec ceux du marché, et de l'incapacité de chaque agence à suivre l'évolution du marché, étant données les ressources financières disponibles.

198. La Conférence :

- **note** les difficultés liées à la mise en œuvre de l'examen annuel des données des marchés de référence au PROE et dans les autres agences du CORP
- **note** que le Secrétariat s'engage à mener une analyse et une évaluation complètes de la pertinence et de la valeur de la participation à l'approche du CORP à l'examen annuel des données des marchés de référence, en concertation avec ses Membres ;
- **note** que le Secrétariat transmettra un rapport de cette évaluation à la Conférence 2016 du PROE et mettra en avant des démarches pour répondre aux examens des données des marchés de référence à l'avenir.

Point 8.3 de l'ordre du jour : Évaluation des résultats du Directeur général du PROE

199. Cette séance se déroule à huis clos.

200. La Conférence :

- **prend note et approuve** le Plan d'amélioration des résultats personnels du Directeur général pour 2014-2015 ;
- **marque son accord de principe** sur le projet de Plan d'amélioration des performances pour 2016, et indique qu'il s'agira d'une base indicative sur laquelle le Directeur général et la Troïka pourront débattre et s'accorder début 2016 ; et
- **prend acte** de l'utilité que la Troïka rencontre le Directeur général une fois par an pour l'évaluer, bien avant la Conférence du PROE.

Point 8.4 de l'ordre du jour : Nomination du Directeur général

201. Cette séance se déroule à huis clos.

202. La Conférence :

- **prend acte** du processus entrepris par le CCS ; et
- **approuve** la nomination de M. Kosi Latu au poste de Directeur général du PROE.

Point 9 de l'ordre du jour : Conventions régionales

Point 9.1 de l'ordre du jour : Rapport sur la Conférence des Parties à la Convention de Nouméa

203. La présidence de la Treizième Conférence des Parties à la Convention de Nouméa, représentée par la Nouvelle-Zélande, présente le rapport de la Treizième Conférence ordinaire des Parties contractantes à la Convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud et Protocoles y relatifs (Convention de Nouméa) qui s'est déroulée à Apia (Samoa) le 17 septembre 2015.

204. La Conférence :

- **prend acte** du rapport de la Conférence des Parties à la Convention de Nouméa.

Point 9.2 de l'ordre du jour : Rapport sur la Conférence des Parties à la Convention de Waigani

205. La Présidence de la Conférence des Parties à la Convention de Waigani, représentée par la Nouvelle-Zélande, présente le Rapport de la Huitième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur l'interdiction de l'importation des déchets dangereux et radioactifs dans les États insulaires membres du Forum, le contrôle de leurs mouvements transfrontaliers et leur gestion dans le Pacifique Sud (Convention de Waigani), qui s'est déroulée à Apia, aux Samoa, le 18 septembre 2015.

206. La Papouasie-Nouvelle-Guinée réitère son engagement en vertu de la Convention de Waigani et souligne que son point de contact pour la Convention de Waigani et la Convention de Nouméa est l'Autorité de conservation et de protection de l'environnement (CEPA).

207. La Papouasie-Nouvelle-Guinée se déclare par ailleurs impatiente de collaborer avec le PROE sur la mise en œuvre des deux conventions.

208. La Conférence:

- **prend acte** du Rapport de la Conférence des Parties à la Convention de Waigani.

Point 10 de l'ordre du jour : le budget-programme pour 2016

Point 10.1 de l'ordre du jour : Division « Biodiversité et gestion écosystémique » - aperçu des activités prévues en 2016

209. Le Secrétariat présente un aperçu des activités du programme de travail 2016 de la division « Biodiversité et gestion écosystémique » dans les domaines des écosystèmes insulaires et océaniques, des espèces menacées et migratrices et des espèces envahissantes.

210. La Conférence :

- **prend acte** du programme de travail 2016 de la division « Biodiversité et gestion écosystémique » du PROE.

Point 10.1.1 de l'ordre du jour : Progrès réalisés dans l'élaboration de la proposition du FEM-6 sur les espèces envahissantes

211. Le Secrétariat fait le point sur la participation des pays éligibles au FEM à la proposition du FEM-6 sur les espèces envahissantes, laquelle a été soutenue de façon unanime lors de la 24^e Conférence du PROE. Le Secrétariat informe que quatre pays membres ont affecté une portion de leur allocation STAR du FEM-6 au projet : Nauru (1 million USD), Nioué (1 million USD), la République des îles Marshall (1 million USD) et les Tonga (1,5 million USD).

212. Le Secrétariat note en outre que les Fidji et Palaos ont intégré des aspects majeurs de gestion des espèces envahissantes dans leurs plans individuels pour la période FEM-6 en dehors de ce projet.

213. Les États-Unis saluent la portée globale de la proposition du FEM-6 sur les espèces envahissantes et soulignent que la biosécurité constitue souvent le moyen le plus économique de gérer les espèces envahissantes. Les États-Unis invitent le PROE et la République des îles Marshall à s'associer aux travaux sur les espèces envahissantes menés par Palaos, Hawaï et d'autres États de la Micronésie.

214. Les États-Unis félicitent les quatre pays membres participant à cette proposition, ainsi que

Palaos et les Fidji pour leurs programmes en dehors du projet. Les États-Unis prient par ailleurs instamment les autres Membres d'envisager la manière dont leurs différents programmes relatifs aux espèces envahissantes peuvent travailler de concert, dans l'intérêt de l'ensemble de la région.

215. La République des îles Marshall, Nioué, Nauru et les Tonga se montrent reconnaissants pour leur allocation STAR du FEM-6 et remercient le Secrétariat pour son soutien au cours de l'élaboration de la proposition de projet.

216. La République des îles Marshall remercie les États-Unis pour leur appui dans l'élaboration du Plan de biosécurité régional pour la Micronésie et Hawaï, financé par le département de la Défense des États-Unis et mis en œuvre par l'Université de Guam, et invite les autres Membres à participer à ce projet.

217. Guam ajoute qu'il tâche d'encourager d'autres agences fédérales à s'impliquer dans la mise en œuvre du Plan de biosécurité régional pour la Micronésie et Hawaï, et fait part de sa volonté de collaborer.

218. En réponse à une question de Nioué, le Secrétariat informe que le projet sera centré sur les quatre pays membres ayant engagé des fonds, mais que l'on s'attend à des effets positifs pour l'ensemble de la région.

219. Les États fédérés de Micronésie indiquent ne pas être en mesure de s'engager pour cette proposition, mais réfléchiront aux moyens dont ils disposent pour y participer.

220. Les Tonga soulignent l'importance de l'initiative et informe qu'elle s'appuiera sur les travaux existants du GEF PAS.

221. La Nouvelle-Zélande approuve la proposition du FEM-6 sur les espèces envahissantes et l'importance qu'elle accorde aux espèces envahissantes, et souligne les avantages sociaux, culturels, économiques et en matière de conservation qui en découleront.

222. Les Tuvalu saluent les travaux réalisés, félicitent le Secrétariat et notent l'importance de la

proposition pour les petites îles qui subissent les effets néfastes dus aux espèces envahissantes. Les Tuvalu font part de leur volonté de s'impliquer à l'avenir dans le programme, et demandent l'appui du Secrétariat pour renforcer leurs capacités de défense contre les espèces envahissantes.

223. Les Samoa notent son engagement à faire face aux espèces envahissantes à travers son domaine d'intervention sur la biodiversité du FEM-6. Pour l'information des Membres, les Samoa signalent l'utilisation des espèces envahissantes comme matière première pour leur projet d'énergie renouvelable issue de la biomasse.

224. La Nouvelle-Calédonie recommande que la division « Biodiversité et gestion écosystémique » travaille en étroite collaboration avec le Conservatoire des espaces naturels (Conservatory of Natural Spaces) de Nouvelle-Calédonie sur le problème des espèces envahissantes. La Nouvelle-Calédonie exprime par ailleurs son souhait d'accueillir la prochaine réunion du Réseau océanien sur les espèces envahissantes (PILN), tout en réservant sa décision quant à la communication d'informations supplémentaires, notamment au niveau logistique. Le Secrétariat salue et prend acte de cet intérêt exprimé.

225. Le Secrétariat informe les Membres qu'il est prêt à assister à la fois les pays éligibles au FEM et ceux non-éligibles, et invite tous les Membres intéressés à coopérer et à collaborer à cette proposition.

226. La Conférence :

- **félicite** les quatre pays qui ont saisi cette occasion afin de s'engager dans l'amélioration de la gestion des espèces envahissantes au niveau national et régional ;
- **encourage** les autres Membres à s'engager dans le projet ; et
- **encourage** tous les Membres à envisager comment leurs propres initiatives portant sur les espèces envahissantes pourraient être coordonnées au projet afin de contribuer au succès plus large de la gestion des espèces envahissantes dans la région.

Point 10.1.2 de l'ordre du jour : Conservation des espèces marines menacées et migratrices

227. Le Secrétariat informe la Conférence de récentes initiatives liées à la conservation des espèces marines menacées et migratrices protégées dans le cadre du Plan d'action régional sur les espèces marines du PROE.

228. Les îles Salomon sont reconnaissantes du soutien du gouvernement de la Nouvelle-Zélande pour son programme de surveillance des tortues, et signale ses travaux avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans le cadre du réseau de l'Initiative du Triangle de Corail (RITC). Les îles Salomon notent avec satisfaction le protocole d'accord signé avec le Secrétariat du RITC.

229. Les États-Unis font part de leur soutien de principe à toutes les recommandations, en particulier la recommandation ayant trait aux prises de tortues. Les États-Unis saluent la nomination d'un Agent pour les requins et les raies et notent le soutien pour le prochain Plan d'action pour les requins et les raies.

230. Les États-Unis soutiennent le rétablissement du poste de la Convention sur les espèces migratoires (CMS) et du poste de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), à condition que ceci soit effectué avec les ressources existantes. Les États-Unis invitent le Secrétariat à prendre en charge les coûts relatifs à ces postes dont l'importance est capitale. Le Secrétariat remercie les États-Unis pour leurs commentaires et note qu'il souhaiterait également une présence d'agents de la CMS et de la CITES, mais qu'il ne dispose pas des ressources nécessaires.

231. Les États-Unis prennent acte des progrès atteints dans le cadre de l'Année océanique des baleines, et demandent au Secrétariat d'examiner les possibilités de collaboration dans les domaines des mammifères marins et des prises accessoires. Le Secrétariat note ces commentaires et informe qu'il collabore avec la Commission baleinière internationale, qu'il discuterait volontiers plus avant de ces travaux et qu'il accueillerait favorablement la possibilité de collaborer sur la lutte contre les engins de pêche abandonnés.

232. Les États-Unis soulignent le besoin de réglementations et de directives pour régir l'écotourisme, en particulier concernant les observations de baleines et de dauphins. Ils signalent en outre, et avec inquiétude, le volume d'engins de pêche abandonnés et leur impact potentiel sur les espèces migratrices. Le Secrétariat note l'importance de l'écotourisme pour la région, et par conséquent le besoin d'établir les normes en matière de meilleures pratiques dans ce domaine.

233. La France note l'importance des transferts de compétences déjà effectués dans les territoires français du Pacifique en matière d'environnement et signale en outre qu'elle encourage ces territoires à prendre des mesures adéquates, notamment en garantissant la mise en place de réglementations marines. Le Secrétariat remercie la France pour son soutien dans ce domaine, et note que la France et les territoires français ont été sur le devant de la scène en matière d'écotourisme et les travaux liés aux espèces emblématiques.

234. Faisant référence au **dugong**, la Conférence :

- **prend acte** du récent lancement d'un projet mené à l'échelon mondial pour la conservation des dugongs et des herbiers marins par le Fonds pour l'environnement mondial et la Convention sur les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, et félicite les îles Salomon et le Vanuatu pour leur engagement dans ce projet ;
- **approuve** la collaboration du PROE avec la CMS aux fins d'élaboration du volet océanique du programme ; et prie instamment les bailleurs et les autres soutiens de faciliter une participation aussi active de la part des autres États et territoires membres du PROE pour les dugongs.

235. Faisant référence aux **tortues**, la Conférence :

- **approuve** le rôle de leader du PROE dans un programme en cours de développement pour être financé par le 11^e FED afin de réduire et atténuer les impacts de la capture accessoire des tortues et autres espèces non ciblées dans les pêches commerciales et de subsistance ;
- **rappelle** que les Membres qui autorisent encore la prise de tortues devraient fournir au PROE toute estimation fiable et disponible sur le niveau des prises autorisées, comme le

prévoit l'action 3.4 du Plan d'action du PROE pour les tortues marines ; envisager d'interdire ou de réglementer plus strictement les prises de tortues, notamment lors de grands rassemblements qui donnent lieu à la capture de très nombreuses tortues ; et envisage d'interdire ou d'encadrer de façon plus stricte le ramassage des œufs et la prise de tortues nicheuses comme prévu par l'action 3.5 du Plan d'action du PROE pour les tortues marines.

236. Faisant référence aux **baleines et aux dauphins**, la Conférence :

- **prend acte avec satisfaction** que le PROE a entamé la planification de l'année 2016 comme Année de la baleine pour la région Pacifique ; et
- **invite** les Membres, les soutiens et les collaborateurs potentiels, y compris la Commission baleinière internationale et la Convention sur les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, à fournir un appui financier et technique dans la planification et la mise en œuvre de l'Année de la baleine en 2016-2017.

237. Faisant référence aux **requins**, la Conférence :

- **note** que de nombreuses espèces de requins abondantes dans la région couverte par le PROE ont connu un déclin significatif au cours de ces dernières années, et salue les mesures de conservation adoptées par de nombreux Membres du PROE et leurs partenaires pour protéger les requins peuplant leur ZEE ;
- **prend acte avec satisfaction** que le PROE a nommé un Agent de conservation pour les requins et les raies, et convient que cet agent doit travailler avec les Membres, et toute autre partie intéressée et compétente, afin de produire un projet de Plan d'action pour les requins, qui sera intégré à la prochaine série de plans d'action pour les espèces marines (2018-2023).

238. Faisant référence aux **Conventions internationales**, la Conférence :

- **note** que le poste d'agent de la CMS pour le Pacifique a été supprimé en raison d'un

manque de financement, et **appelle** les donateurs et les différents soutiens à envisager des contributions volontaires à la CMS afin de rétablir ce poste ;

- **approuve** l'engagement accru du PROE auprès du Secrétariat de la CITES et appelle les donateurs et les différents soutiens à envisager le financement d'un poste d'Agent de la CITES auprès du PROE, afin d'appuyer les membres signataires de la CITES ou les non signataires qui souhaitent adopter des réglementations similaires pour le commerce durable en matière de faune et de flore sauvage.

239. Faisant référence à la **collaboration régionale**, la Conférence :

- **approuve** la proposition visant à transmettre au PROE les rapports des observateurs relatifs à la capture accessoire des espèces menacées non ciblées et des espèces présentant un intérêt particulier dans les opérations de pêche commerciale, en demandant aux Membres d'accepter de transmettre les rapports des observateurs recueillis dans leurs ZEE et archivés par la CPS.

Point 10.1.3 de l'ordre du jour : Écotourisme et espèces marines emblématiques

240. Le Secrétariat informe la Conférence des résultats de la conférence « Journées bleues » sur l'écotourisme et les espèces emblématiques, qui s'est tenue à Papeete du 1^{er} au 5 juin 2015.

241. Le Secrétariat invite la Conférence à approuver le communiqué diffusé par les participants et présente un projet de cadre de programme visant à continuer le développement de l'écotourisme fondé sur les espèces marines dans les îles du Pacifique.

242. La Polynésie française exprime son plaisir d'avoir accueilli l'atelier « Journées bleues », et rappelle à la Conférence son rôle de sanctuaire marin depuis 2002 pour les espèces emblématiques, ainsi que sa contribution au financement et à la collaboration de l'atelier. Indiquant que les Journées bleues ont souligné l'importance des espèces marines, la Polynésie française a mis en évidence le rôle capital de l'intégration des approches

scientifiques aux connaissances traditionnelles et culturelles et recommande que les futurs ateliers continuent d'aborder ces sujets importants. La Polynésie française a l'intention d'organiser une série d'ateliers sur ce sujet à l'avenir. Le Secrétariat remercie la Polynésie française pour ses commentaires concernant les Journées bleues, prend note de l'importance et de la valeur des ateliers « Journées bleues » et indique qu'il partagera les documents des « Journées bleues » avec la Polynésie française.

243. Le Royaume-Uni salue la collaboration du PROE et du SPTO, et encourage les interactions avec les mécanismes de financement britanniques utiles destinés à la protection ciblée des ressources naturelles et des espèces menacées. Le Royaume-Uni indique sa volonté de travailler étroitement avec le PROE sur ses projets d'aires marines protégées autour des îles Pitcairn.

244. La Nouvelle-Calédonie félicite le Secrétariat et la Polynésie française pour l'atelier « Journées bleues » et demande l'appui du PROE pour élaborer une stratégie de biodiversité qui promeuve l'accès et le partage des avantages (ABS) et la CITES.

245. La Nouvelle-Calédonie informe la Réunion des avancées de l'évaluation méthodologique KBA et demande à la division de participer à cette révision. Le Secrétariat indique qu'il examinera la méthodologie KBA afin de déterminer comment elle peut être appliquée à la région.

246. La Nouvelle-Calédonie et le Secrétariat encouragent la France à continuer de soutenir la position du Correspondant du PROE pour les territoires français.

247. La Conférence :

- **prend acte** des conclusions de la conférence « Journées Bleues » ;
- **approuve** le communiqué diffusé par la Conférence, en particulier la proposition du PROE de coopérer avec la STPO et le secteur privé en vue de promouvoir un écotourisme durable qui inclut les espèces protégées, en rendant des avis et des orientations en matière de lignes directrices sur les bonnes pratiques ; et
- **approuve** le projet de cadre de programme visant à mettre en œuvre des actions et à

développer un écotourisme régional fondé sur les bonnes pratiques qui appuie la protection des espèces marines emblématiques et contribue à l'essor économique des collectivités côtières.

Point 10.1.4 de l'ordre du jour : Accords multilatéraux sur l'environnement relatifs à la biodiversité

248. Le Secrétariat rend compte à la Conférence du rôle du PROE dans la mise en œuvre et l'exécution optimales des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) relatifs à la biodiversité, notamment la Convention sur la diversité biologique, la Convention sur les espèces migratrices (CMS), la Convention de Ramsar (Ramsar) sur les zones humides, et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES).

249. Le Secrétariat prend note du fait que, en dépit du soutien fructueux fourni aux États insulaires océaniques dans la mise en œuvre et le respect de leurs obligations, les secrétariats des AME n'ont pas été en mesure d'assurer aux responsables des conventions basés au PROE le financement continu adéquat, principalement pour la CMS et la Convention de Ramsar.

250. L'Australie souligne l'utilité que revêt la représentation des AME du Secrétariat dans la région par le biais des postes basés au PROE et propose que le Secrétariat élabore un modèle de rapport unique pour les AME principaux relatifs à la biodiversité afin de rationaliser le processus d'établissement des rapports.

251. Les Tonga et la République des îles Marshall saluent les travaux effectués par le Secrétariat pour aider les Membres à respecter les obligations relatives à la biodiversité prises dans le cadre des AME.

252. Les Tonga remercient le Secrétariat pour son soutien dans l'élaboration du Cinquième rapport national des Tonga et de la Stratégie nationale sur la biodiversité et de son Plan d'action.

253. La République des îles Marshall souligne l'importance de la CNULCD et requiert l'aide du Secrétariat en la matière.

254. La Conférence :

- **prend acte** du rôle régional important que joue le Secrétariat dans la mise en œuvre et l'exécution des AME et des nombreux progrès effectués en 2014 pour améliorer la collaboration entre les Membres et les AME pertinents ;
- **convient** que le Secrétariat devrait poursuivre son étroite collaboration avec les principaux AME relatifs à la biodiversité et veiller au partage des informations ; ainsi que de proposer d'accueillir des responsables régionaux pour appuyer cette collaboration ;
- **approuve** l'inclusion d'objectifs réalistes et réalisables concernant les AME dans le nouveau Plan stratégique ; et
- **demande** que le Secrétariat élabore un modèle de rapport unique pour les AME principaux relatifs à la biodiversité afin de rationaliser le processus d'établissement des rapports.

Point 10.2 de l'ordre du jour : Division des changements climatiques - Aperçu des activités pour 2016

255. Le Secrétariat présente un aperçu des activités du programme de travail de la Division des changements climatiques pour 2016 en ce qui concerne la mise en œuvre de mesures d'adaptation, le renforcement de capacité, l'amélioration des connaissances et de la compréhension des risques liés au changement climatique et leur réduction, la contribution à la réduction d'émission de gaz à effet de serre et les initiatives en rapport avec les pipelines.

256. Les Tonga remercient le Secrétariat pour sa présentation et prennent note de l'importance du projet iClim pour beaucoup de pays Membres. Les Tonga expriment leur satisfaction au gouvernement australien et à l'Université de Griffith pour leur soutien au projet iClim.

257. Les Tuvalu prennent acte de la valeur du travail de la Division des changements climatiques et expriment leur souhait de voir la question des pertes et dommages reconnue comme priorité. Le Secrétariat prend acte de l'importance de la question pour la région et fait part à la Conférence d'une étude du PROE/GIZ récemment commandée, qui sera

une source d'information pour la Division des changements climatiques dans ce domaine.

258. Les Fidji, les Tuvalu et les îles Salomon prennent note du besoin d'assistance pour achever des inventaires des gaz à effet de serre et encouragent le Secrétariat à diriger ces inventaires. Le Secrétariat convient que des experts techniques sont nécessaires dans ce domaine, et informe la Conférence que le Secrétariat étudie des mécanismes en vue d'encourager la coopération sud-sud pour fournir de l'expertise en matière d'inventaires de gaz à effet de serre.

259. En vue de la CdP 21 qui se tiendra à Paris, les Fidji prennent acte de l'importance des efforts coordonnés et de la mise en commun des ressources et de l'expertise pour garantir des résultats solides.

260. La Nouvelle-Calédonie prend acte de sa réunion récente avec la Division des changements climatiques pour développer des occasions de collaboration et informe la Conférence sur une Stratégie d'adaptation au changement climatique à venir en Nouvelle-Calédonie.

261. En réponse à une question posée par les îles Salomon relative au soutien des représentants de la gestion des catastrophes naturelles dans la région, le Secrétariat prend note de sa collaboration étroite avec les gestionnaires nationaux des catastrophes naturelles.

262. Les États-Unis demandent si le Secrétariat a prévu des événements en marge pour la CdP 21. Le Secrétariat fait part à la Conférence que sa demande d'évènement en marge, qui doit se tenir en partenariat avec le gouvernement finlandais, a été reçue favorablement. Le Secrétariat garantit que de plus amples informations seront mises à disposition des tous les Membres.

263. L'Australie exprime sa satisfaction pour le travail accompli par la Division des changements climatiques, prenant acte que l'Australie est très fière de sa collaboration avec le PROE dans ce domaine. Le Secrétariat remercie l'Australie pour son soutien.

264. La Papouasie-Nouvelle-Guinée demande pourquoi les activités relatives à la déforestation ne sont pas reflétées dans le programme de travail de la Division des changements climatiques. Le Secrétariat

et la Papouasie-Nouvelle-Guinée consentent à discuter de la question en intersession.

265. La Conférence :

- **prend acte** du programme de travail 2016 de la Division des changements climatiques.

Point 10.2.1 de l'ordre du jour : Conclusions de la PCCR

266. Le Secrétariat informe la Conférence des résultats de la Cinquième Table ronde sur le changement climatique dans le Pacifique (PCCR) qui s'est tenue à Apia, Samoa, du 12 au 14 mai 2015 et salue le soutien apporté par les gouvernements des Samoa et de la Suisse. 183 représentants de 24 Pays et territoires insulaires du Pacifique (PTIP), de 22 organisations régionales et internationales et de partenaires pour le développement ont participé à la PCCR. Des informations détaillées concernant les recommandations clés de la PCCR 2015 sont fournies à la Conférence sous la forme d'un Document de travail.

267. La Nouvelle-Zélande complimente le Secrétariat pour son travail sur le changement climatique et observe l'utilité de la PCCR à cet égard.

268. La Conférence :

- **prend acte** des informations du document ;
- **prend acte** qu'une proposition a été émise visant à prolonger la PCCR en tant que forum indépendant et à s'assurer qu'elle est liée aux mécanismes de la SRDP ; et
- **prend acte** des recommandations de la PCCR pour faire naître davantage d'activités sur le changement climatique dans la région.

Point 10.2.2 de l'ordre du jour : Résultats du Troisième Conseil météorologique océanien (CMO-3) et de la Première Conférence ministérielle météorologique océanienne (CMMO-1)

269. Le Secrétariat rend compte des résultats de la troisième réunion du Conseil météorologique océanien (CMO-3) et de la Première Conférence ministérielle météorologiques océanienne (CMMO-1),

qui œuvrent à un climat durable et à des services climatiques pour une région Pacifique résiliente.

270. Les États-Unis apportent leur appui de principe au CMO-3 et invitent l'OMM et la Banque mondiale à prêter leur soutien. Tout en acceptant en principe la *Déclaration Nuku'alofa*, les États-Unis expliquent n'avoir pas disposé de suffisamment de temps pour en prendre toute la mesure. Les États-Unis indiquent le besoin de disposer d'un délai suffisant pour effectuer les procédures diplomatiques et conseillent vivement que cette demande soit examinée plus tard. Le Secrétariat prend acte des commentaires des États-Unis et informe la Conférence que la Déclaration a été rectifiée.

271. Le Royaume-Uni prend acte des résultats impressionnants de la Conférence et souligne l'intérêt de la formation aux médias et des autres activités de renforcement des capacités. Le Royaume-Uni pointe l'intérêt majeur de communiquer les situations d'urgence imminentes, et salue les futures possibilités de collaboration avec le service de météorologie (MET) du Royaume-Uni.

272. L'Australie salue l'augmentation des investissements d'aide aux activités liées au climat et à la météorologie dans la région. L'Australie indique qu'elle continue à encourager une coordination améliorée entre les différents gouvernements et agences partenaires impliqués dans des projets de développement régional liés au climat et à la météorologie à chaque stade de la mise en œuvre du projet. L'Australie note par ailleurs la capacité limitée des pays et territoires insulaires du Pacifique et la concurrence pour les ressources pour divers besoins qui sont des priorités nationales, ainsi que les avantages qu'offre le fait de centraliser de manière régionale la réalisation de produits et de services. L'Australie pointe également, avec inquiétude, l'augmentation de la charge de travail et de la pression appliquée sur les agences régionales et nationales.

273. La Nouvelle-Zélande remercie Tonga d'accueillir cet événement, et rappelle le soutien de long terme qu'elle a fourni à travers le NIWA et le service météorologique de Nouvelle-Zélande. La Nouvelle-Zélande est quelque peu préoccupée par la multiplication de systèmes ne communiquant pas entre eux, et encourage une coordination et des efforts efficaces.

274. Les Samoa notent que la question de l'intégration des services météorologiques à la planification des catastrophes a été incluse dans le scénario « SAMOA, la Voie à suivre » et manifeste son dépit quant à la piètre considération régionale à cet égard. Le Secrétariat remercie les Samoa et précise que la *Déclaration Nuku'alofa* n'a pas pour but de réécrire ou de compromettre le scénario « SAMOA, la Voie à suivre ».

275. Les Tonga remercient le Secrétariat et informent que la *Déclaration Nuku'alofa* a été présentée aux dirigeants lors de la récente tenue du Forum des îles du Pacifique en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Tonga informe que la Déclaration a été bien accueillie.

276. Les îles Salomon félicitent le Secrétariat et indiquent leur impatience d'endosser le rôle d'hôte du Quatrième Conseil météorologique océanien et de la Deuxième Conférence ministérielle météorologique océanienne en 2017.

277. La Conférence :

- **prend note** des recommandations clés de la Troisième réunion du Conseil météorologique océanien et, le cas échéant, pour que les pays Membres et partenaires engagent des ressources ;
- **félicite** les Membres du CMO pour leur contribution essentielle à la sécurité des habitants du Pacifique en développant et en améliorant les services météorologiques et climatiques dans la région ;
- **recommande** la *Déclaration ministérielle de Nuku'alofa pour les services météorologiques et climatiques durables pour un Pacifique résilient* par la PMMM-1, et, le cas échéant, que les pays Membres et partenaires engagent des ressources et privilégient les services météorologiques, marins et hydrologiques ;
- **salue** le soutien continu de l'OMM dans la mise en œuvre de la Stratégie météorologique des îles du Pacifique via le Partenariat pour le bureau océanien et la signature de deux LoA lors de la réunion des Ministres de la CMO ;
- **félicite** le peuple et le gouvernement du Royaume des Tonga pour avoir accueilli de la meilleure façon qui soit la CMO-3 et la PMMM-1 ;

- **prend acte** de l'importance du programme Argo et de son besoin de soutien, et que le représentant PI-GOOS du PROE et le personnel du programme Argo des États-Unis vont prendre contact avec les Membres pour discuter du programme ;
- **reconnait** les partenaires régionaux et internationaux ayant fait des contributions financières ou en nature au PROE pour la tâche continue du renforcement des services météorologiques dans la région, incluant les gouvernements de Finlande, Corée, Australie, États-Unis et l'OMM ; et
- **prend note** que la quatrième réunion de la CMO et la deuxième réunion de la PMMM se tiendront dans les îles Salomon en 2017.

Point 10.2.3 de l'ordre du jour : Préparation à la 21^e CdP

278. Le Secrétariat informe les Membres du projet de soutien aux pays Membres des îles Pacifiques qui participeront à la Vingt-et-unième Conférence des Parties (21^e CdP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Paris, en France du 30 novembre au 11 décembre 2015. Les informations détaillées concernant les préparatifs du Secrétariat pour la 21^e CdP, connue comme le « Pacific Voyage » à la 21^e CdP, est fourni à la Conférence sous forme de Document de travail.

279. La Papouasie-Nouvelle-Guinée informe la Conférence que son Premier ministre accueillera un événement en marge de la CdP et demande au Secrétariat s'il serait en mesure de fournir des notes annexées. Le Secrétariat salue la proposition d'aider et accepte de travailler de manière bilatérale sur ce point.

280. La Nouvelle-Calédonie indique que son président s'est engagé à ce que la Nouvelle-Calédonie agisse en qualité de pays porte-parole des États océaniques lors de la CdP21, se fondant sur la Déclaration Lifou et la Déclaration Taputapuatea. La Nouvelle-Calédonie invite l'ensemble des dirigeants des pays et territoires du Pacifique à participer au sommet France-Océanie qui se tiendra le 26 novembre, en marge de la CdP21, à la Maison de la Nouvelle-Calédonie, ainsi qu'à l'événement en marge de la CdP21 coorganisé par l'OCTA et le GLISPA.

281. Le Royaume-Uni félicite le PROE pour son appui aux PIC et encourage le Secrétariat à coordonner son travail dans la région pour établir une position unifiée lors de la CdP. Le Royaume-Uni encourage les Membres à considérer la 21^e CdP comme le début d'un processus et non la fin. Le Secrétariat remercie le Royaume-Uni pour son engagement et indique sa volonté de coopérer étroitement avec les autres agences.

282. Les îles Salomon remercient le Secrétariat et demandent si une aide au financement sera accordée aux ministères pour leur permettre de participer à la conférence ministérielle qui aura lieu à la fin de l'année à Apia. Le Secrétariat informe que le financement sera accordé à un ministre et un représentant officiel.

283. Les Fidji encouragent la coopération qui a permis d'organiser ces modalités et soutiennent activement l'idée d'avoir une présence médiatique à la 21^e CdP. Le Secrétariat remercie les Fidji de soutenir les activités médiatiques.

284. L'Australie indique qu'elle travaille avec d'autres pays afin de parvenir à un nouvel accord sur le climat solide et efficace lors de la CdP21. L'Australie prend acte de l'importance de cette conférence pour les pays insulaires océaniques et du travail considérable mené par le PROE afin d'aider les pays insulaires océaniques à s'y préparer. L'Australie note qu'elle agira en harmonie avec d'autres grandes économies afin de bâtir une action climatique qui permette le maintien de la croissance économique et du développement. L'Australie salue la discussion solide sur les questions relatives au changement climatique qui a eu lieu lors du récent Forum des îles du Pacifique.

285. Tuvalu salue les préparatifs du PROE visant à apporter son soutien aux PIC lors de la prochaine CdP. Tuvalu prend note de la difficulté à garantir les créneaux des événements parallèles et l'espace d'exposition à la CdP et demande si le PROE serait en mesure d'apporter son aide à cet égard. Le Secrétariat informe qu'il a demandé un pavillon réservé aux îles Pacifique et cherche à l'heure actuelle le financement pour soutenir cette initiative. Le Secrétariat indique qu'une demande d'espace d'exposition a été faite et invite les Membres à utiliser cet espace pour leurs expositions.

286. La France remercie le PROE d'avoir mis ce point à l'ordre du jour afin d'offrir la possibilité de présenter les efforts communs et la coopération de la région lors de la 21^e CdP. La France indique que le Président a rencontré plusieurs chefs d'État et de gouvernement du Pacifique l'an dernier et a observé l'importance des changements climatiques dans la région.

287. La Conférence :

- **prend acte** des informations du document ; et
- **fait part** de ses observations concernant les méthodes selon lesquelles le PROE peut soutenir les PIC lors de la 21^e CdP.
- **invite** ceux qui sont en mesure de le faire à fournir des ressources supplémentaires pour soutenir les travaux du PROE dans le domaine.

Point 10.2.4 de l'ordre du jour : Programmes de services climatiques (FINPAC, services climatiques et ROK – PI CLIPS, COSPPac, PACCSAP)

288. Le Secrétariat informe la Conférence des progrès réalisés par le PROE et ses partenaires dans leurs activités liées à la météorologie et climatologie visant à renforcer les capacités des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) dans la région.

289. L'Australie suggère une recommandation complémentaire pour appuyer le rôle du Secrétariat dans la coordination et l'harmonisation des programmes de services climatiques et pour veiller à éviter la duplication des efforts.

290. Les Fidji saluent le Secrétariat pour son large éventail de partenariats en matière de services climatiques et météorologiques, et prennent acte de la nécessité d'approfondir les informations transmises aux divisions et aux départements climatologiques. En outre, les Fidji invitent les divisions météorologiques et climatiques des États et territoires membres à collaborer plus étroitement.

291. Le Secrétariat indique à la Conférence que des travaux sont entrepris en collaboration avec les services météorologiques nationaux afin de mettre en place le Forum de prévision climatique national, qui rassemble tous les secteurs afin de documenter la planification du développement.

292. La Conférence :

- **salue** la générosité et le dévouement des partenaires régionaux et internationaux dans les projets en cours pour renforcer les services climatiques de la région, comprenant l'OMM et les gouvernements de Finlande, de la République de Corée, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et des États-Unis d'Amérique ;
- **encourage** les Membres à soutenir les développements en cours de leurs services météorologiques et hydrologiques nationaux et les efforts du PROE visant à appuyer ces développements.
- **encourage** le PROE à continuer de jouer un rôle fort dans la coordination et l'harmonisation des programmes de services climatiques afin de veiller à éviter la duplication des efforts et d'assurer la viabilité de ces programmes.

Point 10.2.5 de l'ordre du jour : Dernières informations relatives à l'acidification des océans

293. Le Secrétariat informe les Membres du PROE des dernières activités en matière d'acidification des océans, dont le récent partenariat sur l'acidification des océans financé par la Nouvelle-Zélande, ainsi que de nouveaux partenariats.

294. Les États-Unis accueillent favorablement le projet et félicitent la Nouvelle-Zélande pour sa contribution. Ils soulignent par ailleurs les avantages à s'être appuyé sur les conclusions de l'atelier des Nations Unies sur l'acidification des océans dans les PEID organisé en 2014.

295. La Nouvelle-Zélande remercie les États-Unis et le Secrétariat pour l'excellent esprit de collaboration dont ils ont fait part et encourage les Membres à se rendre à Auckland à l'occasion du prochain atelier consacré à l'acidification des océans, qui se tiendra du 7 au 9 octobre, qui consolidera la résistance à l'acidification des océans.

296. La France et les îles Salomon remercient la Nouvelle-Zélande et les États-Unis pour le soutien qu'ils ont apporté au projet.

297. Les îles Salomon demandent à recevoir de plus amples informations sur le projet avant la tenue

en octobre de l'atelier sur l'acidification des océans. Le Secrétariat précise que les informations complémentaires seront mises en ligne sur son site Web et diffusées aux Membres.

298. Le Président met en exergue l'importance de cette question et félicite le PROE du travail de chef de file accompli en collaboration avec les partenaires.

299. La Conférence :

- **note avec satisfaction** le soutien apporté par les gouvernements des États-Unis et de Nouvelle-Zélande dans la réalisation de l'atelier des Nations Unies sur l'acidification des océans dans les PEID ;
- **accueille favorablement** la contribution de la Nouvelle-Zélande, à hauteur de 1,8 million NZD, destinée à aider les pays insulaires du Pacifique à accroître leur résilience face à l'acidification des océans ;
- **encourage** le PROE et les pays Membres à saisir les occasions d'adaptation à l'acidification des océans, et à intégrer l'acidification des océans dans leurs politiques relatives au changement climatique.

Point 10.3 de l'ordre du jour : Division Gestion des déchets et lutte contre la pollution - Aperçu des activités pour 2016

300. Le Secrétariat présente un aperçu des activités inscrites au programme de travail pour 2016 de la Division Gestion des déchets et lutte contre la pollution dans les domaines du soutien à la gestion des déchets solides et dangereux et de la pollution marine.

301. La République des Îles Marshall, les Tonga, les Îles Salomon, les États fédérés de Micronésie, les Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Calédonie, Tuvalu, Tokélaou, Vanuatu et la France félicitent le Secrétariat du travail accompli dans les domaines de la gestion des déchets et de la lutte contre la pollution.

302. Les États fédérés de Micronésie indiquent que les e-déchets sont une préoccupation grandissante et demandent d'être inclus dans l'une des initiatives e-déchets du PROE. Le Secrétariat prend acte de cette requête.

303. La Conférence :

- **prend acte** du programme de travail 2016 de la Division Gestion des déchets et lutte contre la pollution du PROE.

Point 10.3.1 de l'ordre du jour : Stratégie régionale océanienne de gestion des déchets et de lutte contre la pollution 2016-2025 (Cleaner Pacific 2025)

304. Le Secrétariat présente la *Stratégie régionale océanienne de gestion des déchets et de la pollution 2016-2025*, communément appelée « Pacifique propre 2025 ».

305. Tonga, les Îles Salomon, Tuvalu, la Nouvelle-Guinée, l'Australie, la France, Kiribati et Fidji prennent acte et font part de leur soutien à la nouvelle Stratégie régionale océanienne de gestion des déchets et de la pollution 2016-2025. Ils expriment également leur appréciation au gouvernement japonais et à l'Union européenne pour leur contribution financière au développement d'une stratégie régionale intégrée.

306. Les Îles Salomon et Kiribati soulignent l'importance de répondre de manière équilibrée aux priorités de pollution nationales et régionales qui appellent à opter pour des approches différentes.

307. La France rappelle l'importance d'intégrer la gestion des déchets dans des cadres de politique nationale. Les États fédérés de Micronésie et Fidji déclarent qu'ils aligneront leurs stratégies nationales de gestion des déchets et de lutte contre la pollution sur la stratégie régionale. L'Australie fait observer que la nouvelle stratégie complète la Stratégie PACPOL.

308. Le Secrétariat répond aux Membres et les remercie de leur soutien à l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie. Le Secrétariat remercie également l'agence japonaise de coopération internationale (JICA) pour l'appui financier octroyé aux fins de l'élaboration de la stratégie. Le Secrétariat signale, par ailleurs, que la nouvelle stratégie reprend les principaux types de déchets et confirme qu'elle vient s'ajouter en complément de la stratégie PACPOL. Le Secrétariat informe les Membres qu'il va passer en revue l'état général des déchets et de la pollution dans l'ensemble de la région afin de définir les

priorités d'intervention à prévoir au niveau national, et procéder à ces dernières lorsque leur financement sera assuré.

309. La Conférence :

- **adopte** la *Stratégie régionale océanienne de gestion des déchets et de lutte contre la pollution 2016-2025* (Cleaner Pacific 2025) ; et
- **accepte** de travailler en collaboration avec le PROE et les autres partenaires afin d'améliorer la gestion des déchets et la lutte contre la pollution au niveau régional, au cours des dix prochaines années, en s'appuyant sur le plan de mise en œuvre de la stratégie.

Point 10.3.2 de l'ordre du jour : La Stratégie du PACPOL et les conventions de l'Organisation maritime internationale

310. Le Secrétariat présente la *Stratégie 2015-2020 du Programme pour la prévention de la pollution marine dans le Pacifique (PACPOL)*. La Stratégie 2015-2020 du PACPOL vise à promouvoir des transports maritimes sûrs, respectueux de l'environnement, efficaces et durables dans toute la région océanienne conformément à la Convention pour la protection des ressources naturelles et de l'environnement de la région du Pacifique Sud de 1986 et les Protocoles y afférents (Convention de Nouméa).

311. Les Tonga, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Zélande, les Tuvalu, le Vanuatu, les Kiribati, les Fidji, les îles Salomon, les Samoa et la France prennent note du travail fourni par le Secrétariat sur la Stratégie du PACPOL.

312. La Papouasie-Nouvelle-Guinée prend acte du partenariat entre le Secrétariat et l'Organisation maritime internationale dans le développement de la Stratégie du PACPOL.

313. La Nouvelle-Zélande encourage les pays qui n'ont pas encore adhéré aux conventions pertinentes de les ratifier pour soutenir la Stratégie du PACPOL.

314. L'Australie approuve la mise en œuvre de la Stratégie du PACPOL. Le Secrétariat remercie l'Australie pour le détachement de l'AMSA, prenant note du dur labeur fourni par Scott Willson en vue de développer un bon nombre d'initiatives marines.

315. Les Kiribati demandent l'assistance du Secrétariat pour les Plans d'action nationaux et la gestion des eaux de lest.

316. Les États fédérés de Micronésie font remarquer qu'ils sont en cours de rédaction de leur Stratégie du PACPOL et de leur PACPLAN. Les États fédérés de Micronésie soulignent également le problème des navires coulés à Chuuk et demandent de l'aide pour sa résolution.

317. Le Secrétariat prend acte des demandes d'assistance des Kiribati et des États fédérés de Micronésie et informe qu'il serait heureux de discuter de la question plus en profondeur.

318. La Conférence :

- **approuve** la stratégie 2015-2020 du programme PACPOL (et ses estimations budgétaires) afin de contribuer à la réduction des impacts sur l'environnement générés par les transports maritimes dans la région.

Point 10.3.3 de l'ordre du jour : Données des observateurs des déchets en mer (GEN-6 : Pollution marine générée par la pêche à la senne dans le Pacifique occidental et central, 2004-2014)

319. Le Secrétariat présente une analyse et une synthèse des données sur les incidents de pollution provoqués par les navires de pêche contenues dans les rapports des observateurs régionaux sur la pollution du CPS/FFA (formulaire GEN-6). Le rapport expose la nature et l'étendue de la pollution marine induite par les navires dans l'océan Pacifique occidental et central. Les recommandations du rapport sont transmises à la Conférence au moyen d'un document de travail.

320. Tonga, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Zélande, les Tuvalu, le Vanuatu, l'Australie, les Kiribati, les Fidji, les îles Salomon et les Samoa félicitent le Secrétariat pour les travaux réalisés en matière de lutte contre la pollution marine.

321. La Nouvelle-Calédonie souhaite savoir si des informations sont disponibles sur l'impact de la pollution marine sur la pêche elle-même. Le Secrétariat convient de partager les informations disponibles à ce sujet.

322. Les Samoa saluent la collaboration des agences inter-CORP observée entre le Secrétariat, le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique et l'Agence des pêches du Forum du Pacifique insulaire pour le partage des données des observateurs, et encouragent à davantage de coopération en ce sens.

323. L'Australie prie instamment le Secrétariat de solliciter la coopération de l'Agence des pêches du Forum (FFA) du Pacifique insulaire et des Parties au groupe de l'Accord de Nauru et aux autres agences concernées, en informant les pays pratiquant la pêche hauturière de ce problème et en recherchant des mesures correctives efficaces.

324. La Conférence :

- **note** les progrès réalisés en matière d'analyse et de résumé des données issues des rapports des observateurs régionaux sur la pollution du CPS/FFA (formulaire GEN-6) ;
- **approuve** les recommandations contenues dans le rapport, notamment la mise en œuvre planifiée des travaux dans ce domaine ; et
- **charge** le Secrétariat de solliciter la coopération de l'Agence des pêches du Forum (FFA) du Pacifique insulaire et des Parties au groupe de l'Accord de Nauru et aux autres agences concernées, en informant les pays pratiquant la pêche hauturière de ce problème et en recherchant des actions compensatrices efficaces.

Point 10.3.4 de l'ordre du jour : Gestion régionale des produits chimiques et des déchets dangereux – mise à jour

325. Le Secrétariat présente une synthèse des activités régionales de gestion des déchets dangereux.

326. La Nouvelle-Zélande, les Tonga, Vanuatu, Kiribati, les Fidji et les Îles Salomon remercient le Secrétariat et complimentent le travail entrepris dans le cadre du programme de gestion des déchets chimiques et dangereux.

327. Kiribati fait part de son honneur d'accueillir la prochaine Réunion du comité directeur et l'Atelier PacWaste.

328. Le Secrétariat remercie la Conférence pour ses démonstrations positives de soutien et observe les demandes de soutien des Tonga, de Vanuatu, de Kiribati et des Îles Salomon.

329. Les États fédérés de Micronésie se sont renseignés quant au statut de la formation sur la gestion des substances chimiques. Le Secrétariat a fait savoir que la formation sera lancée une fois les manuels de formation terminés.

330. La Conférence :

- **prend note** de la synthèse des activités régionales de gestion des produits chimiques et des déchets dangereux en 2014 et 2015 ; et
- **encourage** les Membres et les partenaires concernés à accorder la priorité et participer activement aux activités en cours dans le domaine de la gestion des déchets dangereux.

Point 10.4 de l'ordre du jour : Division Surveillance environnementale et gouvernance — Aperçu des activités pour 2016

331. Le Secrétariat présente un aperçu des activités inscrites au programme de travail de la Division Surveillance environnementale et gouvernance pour 2016 dans les domaines de l'établissement de cadres, de l'intégration, de l'augmentation de la capacité, et du suivi et de la notification.

332. La Conférence :

- **prend acte** du programme de travail 2016 de la division Surveillance environnementale et gouvernance.

Point 10.4.1 de l'ordre du jour : Rôle du PROE dans la mise en œuvre du scénario de SAMOA et des Objectifs de développement durable (ODD)

333. Le Secrétariat présente une mise à jour du scénario des modalités d'action accélérée (SAMOA) des PÉID, prenant note que le PROE dirigera le projet en encadrant le pilier environnemental, tout en jouant un rôle de soutien dans les piliers économique et social.

334. Le Secrétariat prend acte que des lacunes de mise en œuvre ont été identifiées dans deux domaines clés : économie verte et consommation et production durables. Pour répondre à ces lacunes, le PROE est entré en collaboration avec le PNUE afin de garantir une mise en œuvre efficace.

335. La Conférence :

- **approuve** le rôle défini du PROE dans la mise en œuvre des scénarios de SAMOA et les ODD ;
- **prend note** qu'une intégration de ces domaines sera proposée dans le cadre du nouveau Plan stratégique du PROE et ;
- **valide** les efforts du PROE avec le PNUE et ses autres partenaires visant à répondre pleinement aux retards identifiés en matière d'économie verte et de consommation et de production durables.

Point 10.4.2 de l'ordre du jour : Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

336. Le Secrétariat fait le point sur le système d'accréditation pilote destiné aux institutions d'exécution du FEM et sur la mise en œuvre du Projet de taille moyenne visant à simplifier l'accréditation du PROE en qualité d'institution d'exécution du FEM. Le Secrétariat présente en outre la situation des projets PROE FEM, des propositions et concepts relatifs au FEM, et des services fournis aux Membres par le PROE.

337. Les États-Unis, la Nouvelle-Calédonie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Kiribati, la Nouvelle-Zélande, les Samoa, l'Australie, le Vanuatu, les Fidji, les Tuvalu, les îles Cook, les États fédérés de Micronésie et Nioué remercient le Secrétariat pour ses travaux sur la surveillance environnementale et la gouvernance, en particulier en lien avec le processus du FEM.

338. Les États-Unis saluent les efforts fournis par le PROE afin de renforcer sa capacité fiduciaire, de mettre en place des garanties sociales et environnementales, et d'améliorer ses plateformes informatiques. Les États-Unis saluent les informations supplémentaires que le Secrétariat transmettra lors des prochaines Conférences du PROE afin de fournir de plus amples détails quant à la manière dont ces services facilitent l'accès des Membres aux ressources

du FEM et à d'autres sources de financement de l'environnement.

339. La Nouvelle-Zélande invite le Secrétariat à travailler en étroite collaboration avec les partenaires et les autres institutions de mise en œuvre afin de s'assurer que les propositions relatives au projet FEM soient soumises à temps au conseil du FEM.

340. Le Secrétariat prend acte de la demande des Tuvalu visant à bénéficier d'une aide dans l'identification des priorités nationales et dans la manière d'aller de l'avant dans le processus du FEM.

341. Les îles Cook accueillent favorablement les travaux du Secrétariat sur les propositions FEM, et les Kiribati se rallient à l'intervention des îles Cook, notamment s'agissant de la sensibilisation sur le processus du FEM.

342. La Conférence :

- **note** que la procédure d'accréditation pilote des institutions FEM est close et que le Projet de taille moyenne visant à renforcer la capacité fiduciaire du PROE, à mettre en place des garanties sociales et environnementales, et à améliorer ses plateformes informatiques est en cours d'exécution ;
- **prend acte de** l'état d'avancement des projets menés par le PROE ;
- **reconnait** les contributions significatives apportées par les projets PACC et PIGGAREP récemment achevés en matière d'adaptation au changement climatique et d'énergie renouvelable pour les pays insulaires du Pacifique ;
- **note** que les propositions FEM-5 relatives aux deux projets sur les AME et APA ont été soumises pour examen, et :
- **autorise** le PROE à continuer de fournir des services FEM aux Membres.

Point 10.4.3 de l'ordre du jour : Directive EIE régionale, « Renforcer l'Étude d'impact sur l'environnement » : Directive à l'attention des pays insulaires et territoires du Pacifique

343. Le Secrétariat présente son projet de directive EIE régionale intitulée *"Renforcer l'Étude de l'impact sur l'environnement : directive à l'attention des États et Territoires insulaires océaniques"* et explique que

la directive a pour objet d'accompagner l'élaboration d'un kit de formation EIE dédié au renforcement des capacités nationales.

344. Les pays Membres félicitent le Secrétariat pour l'avancement des travaux dans ce domaine.

345. La Nouvelle-Calédonie rappelle le protocole d'accord qui a récemment été conclu entre le PROE et l'IRD, l'institut français de recherche pour le développement, dans le but de collaborer sur une meilleure intégration des questions de sciences humaines et sociales dans les EIE. Elle prône la contextualisation des indicateurs afin qu'ils reflètent le vécu des îles du Pacifique.

346. La Papouasie-Nouvelle-Guinée annonce qu'elle a mis en place des processus rigoureux d'EIE, qui nécessitent néanmoins d'être renforcés dans certains domaines. La Papouasie-Nouvelle-Guinée se réjouit d'avance de coopérer étroitement avec le PROE sur l'élaboration de la Directive EIE.

347. Kiribati reconnaît avec appréciation les efforts déployés par le Secrétariat dans l'élaboration de la Directive EIE régionale. Toutefois, il observe que le processus ne fait pas participer toutes les parties prenantes. Kiribati souhaite obtenir des éclaircissements sur la désignation éventuelle de pays pilotes pour ce projet, et le cas échéant, il souhaite savoir si des atolls figurent parmi les pays pilotes. Kiribati soutient l'élaboration d'une directive EIE régionale et demande si elle est accompagnée de programmes de formation pertinents. Kiribati sollicite, par ailleurs, l'aide du PROE afin que ce dernier évalue la qualité de ses rapports EIE. Le Secrétariat confirme que des programmes de formation sont intégrés dans la directive.

348. L'Australie prend note qu'il peut y avoir deux séries de directives en cours d'élaboration (celles du PROE et du SPRIF) et demande s'il est possible de réviser les directives du PROE pour les aligner sur celles du SPRIF lorsqu'elles seront publiées. L'Australie note qu'il existe des risques liés au fait de disposer de deux directives (PROE/SPRIF), en raison de la confusion possible. L'Australie demande l'assurance que les directives EIE seront actualisées comme il s'en doit afin que les deux ensembles de directives soient harmonisés et elle note qu'une publication en ligne pourrait faciliter l'actualisation. L'Australie attire également l'attention de la Conférence sur les directives d'équilibrage en cours

de développement par l'UICN et sur la complémentarité potentielle avec le projet de directive régionale sur les EIE. Le Secrétariat prend acte que les directives du SPRIF devraient être publiées prochainement, que la directive régionale sur les EIE développée par le Secrétariat se base sur les meilleures pratiques, et que le Secrétariat compte étudier la possibilité de faire converger les deux séries de directives à l'avenir.

349. Le Vanuatu demande au Secrétariat diriger la mise à disposition des informations et données scientifiques à l'attention des Membres, afin de contribuer au processus d'EIE. Le Secrétariat prend acte du besoin d'informations et de données scientifiques pour le bon déroulement du processus d'EIE.

350. Les États fédérés de Micronésie encouragent une communication étroite et ouverte entre le PROE et les Membres, prenant note en particulier de leur besoin de travailler à la révision de leurs SNAGE.

351. La Conférence :

- **approuve** la nouvelle directive régionale sur les EIE, *Renforcer l'Étude de l'impact sur l'environnement : Directive pour les États et Territoires insulaires océaniques* ;
- **valide** l'utilisation de la directive régionale sur les EIE pour développer un module de formation EIE pour le renforcement de capacité nationale et la création de nouvelles directives ; et
- **prend note** de la collaboration avec le SPRIF sur les sauvegardes ESS.

Point 10.4.4 de l'ordre du jour : Exploitation minière des fonds marins (DSM) - le rôle du PROE

352. Le Secrétariat fournit des informations de contexte sur l'exploitation minière des fonds marins (DSM), soulignant la menace que celle-ci fait peser sur la biodiversité des fonds marins et sur la santé et la fonction de l'écosystème marin.

353. Signalant que l'implication du PROE dans l'exploitation minière des fonds marins n'a fait l'objet d'aucun financement à ce jour, le Secrétariat propose d'officialiser son rôle vis-à-vis de la DSM en vue fournir un soutien efficace aux Membres afin qu'ils puissent renforcer la gouvernance nationale de

l'environnement et assurer une gestion efficace de l'exploitation minière des fonds marins.

354. Le Secrétariat fournit des orientations détaillées sur le rôle et les responsabilités de son Secrétariat et de ses Membres par le biais d'un document de travail.

355. L'Australie, le Vanuatu, les Fidji, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les îles Cook saluent les travaux du Secrétariat sur la DSM.

356. La Nouvelle-Calédonie indique à la Conférence que son expérience en matière d'activités d'exploitation minière terrestre pourrait documenter la gestion de la DSM et déclare être prête à apporter son concours aux travaux relatifs aux indicateurs et aux lignes directrices sur les ÉIE.

357. Les Kiribati prennent acte de l'importance que revêt l'officialisation dans le mandat du Secrétariat de son rôle en matière de DSM.

358. La Nouvelle-Zélande, l'Australie, les Fidji, les îles Cook et Niue demandent des clarifications concernant le rôle du Secrétariat et du CPS en matière de DSM. Le Secrétariat indique que le CPS est l'organisation principale en matière de DSM et que le Secrétariat fournit d'importantes informations spécifiques à l'environnement, conformément à sa mission.

359. La Nouvelle-Zélande demande davantage d'informations concernant les répercussions budgétaires des travaux du Secrétariat sur la DSM. Le Secrétariat explique que la grande partie des travaux, telle que la recherche juridique ou les cadres environnementaux, est entreprise par le CPS et que le PROE y contribue, principalement en y consacrant des heures de son personnel. Le Secrétariat a également participé à plusieurs ateliers grâce au financement du CPS.

360. Les Samoa soutiennent les travaux importants du Secrétariat sur la DSM, en particulier en vue de la prochaine Phase II UE/CPS étape d'élaboration régionale de la DSM. Les Samoa invitent le Secrétariat à travailler davantage sur la DSM, et indique à la Conférence que de nombreux pays dans la région ne disposent actuellement d'aucun cadre juridique régissant l'exploitation minière des fonds marins.

361. L'Australie encourage le Secrétariat à poursuivre sa coopération et la précision mutuelle des rôles respectifs de la CPS, du Secrétariat des îles du Pacifique et du Bureau du Commissaire à l'océan Pacifique. L'Australie indique la valeur que représentent les EIE et la planification spatiale marine pour comprendre l'impact de ces questions.

L'Australie soutient la planification spatiale marine dans le Pacifique via le projet EPOG. L'Australie demande un rapport sur les travaux du PROE relatifs à la DSM, lors de la prochaine réunion du PROE.

362. Les États-Unis demandent qu'une modification soit apportée à la note de bas de page numéro un, et que le principe de précaution auquel il est fait référence soit remplacé par approche prudente. Le Secrétariat prend acte de cette requête et convient de procéder à la modification. Les États-Unis demandent ce que signifie « soutien à la mise en œuvre des AEM ».

363. Les îles Cook invitent le Secrétariat à collaborer étroitement avec le CPS afin d'éviter la duplication des efforts en matière de DSM, et indiquent à la Conférence qu'elles disposent d'un cadre national sur la DSM qu'elles sont prêtes à communiquer aux Membres et au Secrétariat.

364. Les États Fédérés de Micronésie demandent des éclaircissements sur les types d'aide que le Secrétariat peut apporter en matière de DSM. Le Secrétariat indique que le CPS va entreprendre ces travaux.

365. La Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Fidji proposent une formulation pour une prochaine recommandation. La Conférence l'accepte.

366. La Conférence :

- **examine et approuve** le rôle du Secrétariat du PROE en matière d'aide à apporter aux Membres sur les questions environnementales liées à l'exploitation minière des fonds marins ;
- **demande** au Secrétariat de conclure des partenariats et de rechercher des ressources complémentaires pour assurer ce rôle ;
- **demande** au PROE, en étroite collaboration avec le CPS, qui est la principale organisation pour la DSM, de mener davantage de recherches sur la DSM et d'établir des scénarios relatifs aux incidences

environnementales potentielles de celle-ci et d'en faire part aux Membres, dans la limite des ressources disponibles ;

- **invite** les donateurs et les partenaires à soutenir les travaux du PROE sur les questions environnementales liées à la DSM ; et
- **prend acte** des informations d'orientation reprises en Annexe 1 dans le document de travail.

Point 10.5 de l'ordre du jour : Examen et adoption du projet de programme/budget de travail pour 2016

367. Le Secrétariat présente son projet de programme/budget de travail annuel pour 2016.

368. La Nouvelle-Zélande demande des précisions sur l'aspect non garanti de l'appui financier du budget. Le Secrétariat explique que l'appui financier non garanti représente 150 000 USD du budget principal alors que 347 597 USD sont réservés pour les programmes.

369. La Nouvelle-Zélande et les États-Unis demandent des éclaircissements sur l'aspect consultatif du budget principal. Le Secrétariat fait le point sur le statut des réserves. Le Secrétariat explique également que l'augmentation de la composante consultance est liée à des consultants financés par le projet de taille moyenne du FEM.

370. L'Australie demande que le Secrétariat fournisse un résumé analytique du rapport sur le budget à l'avenir, afin que les Membres aient une meilleure compréhension des questions clés. La Conférence prend note de cette requête.

371. L'Australie demande des clarifications sur les coûts réduits pour la Conférence 2016 du PROE. Le Secrétariat informe les Membres que la réduction des coûts provient d'un changement de prestataire de services de traduction et d'interprétation.

372. La Conférence :

- **examine et approuve** le programme/budget de travail proposé pour 2016 qui s'élève à 20 072 378 USD.

Point 11 de l'ordre du jour : Points proposés par les Membres

373. Aucun point n'a été proposé par les Membres pour ce point de l'ordre du jour.

Point 12 de l'ordre du jour : Coopération régionale

Point 12.1 de l'ordre du jour : Compte rendu des réunions des directeurs des organisations membres du CORP

374. Le Directeur général présente un compte rendu oral des résultats des réunions des directeurs des organisations membres du CORP tenues en 2015, et note que ces réunions constituent un mécanisme précieux pour le partage d'informations et l'élaboration de nouvelles manières de travailler ensemble.

375. La Conférence :

- **prend note** du compte rendu oral présenté par le Directeur général du PROE sur les réunions des directeurs des organisations membres du CORP tenues en 2015.

Point 13 de l'ordre du jour : Déclarations des observateurs

376. De nombreux observateurs ont participé à la 26^e Conférence du PROE, notamment des organisations membres du CORP, des organisations non gouvernementales et des associations écologistes. Les observateurs ont fait des exposés portant sur leurs domaines de travail et d'éventuels partenariats avec les Membres et le Secrétariat. La liste des Observateurs et de leurs exposés est reprise en Annexe VI.

Point 14 de l'ordre du jour : Divers

Point 14.1 de l'ordre du jour : Suggestions pour l'ordre du jour de la vingt-septième Conférence du PROE

377. Tenant compte du fait que la 27^e Conférence du PROE aura une composante ministérielle,

l'Australie propose que le prochain Plan stratégique soit l'objet d'un point clé pour un accord ministériel. Il se peut que l'ordre du jour de la Conférence comprenne l'initiative paysage océanique, une approche stratégique de l'ensemble du Pacifique des accords multilatéraux sur l'environnement, et l'adoption de la Stratégie pour une Océanie propre.

378. La France propose une discussion sur les résultats post-Paris et leurs implications pour la région Pacifique.

379. Le Directeur général rappelle à la Conférence l'existence de processus pour la soumission de questions en consultation avec la Troïka.

Point 15 de l'ordre du jour : Date et lieu de la Vingt-septième Conférence des représentants officiels du PROE

380. La Conférence :

- **convient** que le Secrétariat consultera Tonga et Nioué concernant l'accueil de la Vingt-septième Conférence des représentants officiels du PROE, qui comprendra une composante ministérielle.

Point 16 de l'ordre du jour : Adoption du Rapport de la Vingt-sixième Conférence des représentants officiels du PROE

381. La Conférence :

- **adopte** le Rapport de la Vingt-sixième Conférence des représentants officiels du PROE.

Point 17 de l'ordre du jour : Clôture

382. La Conférence est clôturée officiellement le 24 septembre 2015 à 19h.

ANNEXE 1: Liste des Participants

AMERICAN SAMOA

1. Mr. Faamao O. Asalele Jr.
Deputy Director
American Samoa Environmental
Protection Agency (AS-EPA)
PO Box PPA
PAGO PAGO, American Samoa 96799
Phone: (684) 633-2304
Mobile: (684) 731-4116 & 258-6338
Fax: (684) 633 5801
Email: faamao.asalele@epa.as.gov
2. Mr. Neil Pilcher
Administration Manager
American Samoa Environmental Protection Agency
Protection Agency (AS-EPA)
PO Box PPA
PAGO PAGO, American Samoa 96799
Phone: (684) 633-2304
Mobile: (684) 731-4116 & 258-6338
Fax: (684) 633 5801
Email: neil.pilcher@epa.as.gov

AUSTRALIA

3. Mr Greg Manning
Assistant Secretary
Department of the Environment
Government of Australia
33 Allara Street
Canberra, 2601, ACT, Australia
Phone: 6274 1904
Email: Greg.manning@environment.gov.au
4. H.E Sue Langford
High Commissioner
Australian High Commission
APIA
Phone: (685) 23411
Fax: (685) 23159
Email: sue.langford@dfat.gov.au
5. Ms Katy Nicholls
Director
Department of the Environment
Government of Australia
33 Allara Street
Canberra, 2601, ACT, Australia
Phone: 6274 1797
Email: Katy.nicholls@environment.gov.au

6. Mr Matt Johnson
Manager
Australian Marine Safety Authority
Government of Australia
82 Northbourne Ave,
Braddon, 2612, ACT, Australia
Phone: 6279 5040
Email: matt.johnston@amsa.gov.au
7. Ms Rhona McPhee
Assistant Director
Fisheries and Environment, Pacific Division, DFAT
Department of Foreign Affairs and Trade
Government of Australian
R.G Casey Building
John McEwen Crescent, Barton, 2600, ACT,
Australia
Phone: +61 2 6261 9269
Email: rhona.mcphee@dfat.gov.au
8. Ms Solstice Middleby
Counsellor
Australian Aid Program
Department of Foreign Affairs and Trade
Australian High Commission
Government of Australia
Suva, Fiji
Phone: +679 – 3388279
Email: solstice.middleby@dfat.gov.au
9. Ms Ilisapeci Masivesi
Program Manager, Resilience
Department of Foreign Affairs and Trade
Australian High Commission
Suva, Fiji
Phone: +679 – 3388279
Email: Ilisapeci.Masivesi@ausaid.gov.au

COOK ISLANDS

10. Mr. Joseph Brider
Director
National Environment Service
Government of Cook Islands
PO Box 371
RAROTONGA Cook Islands
Phone: (682) 21 256
Phone No: (682) 21 256
Email No: joseph.brider@cookislands.gov.ck
resources@environment.org.ck

FEDERATED STATES OF MICRONESIA

11. Ms. Patricia Pedrus
Sustainable Development Planner
Office of Environment and Emergency
Management
FSM National Government
Palikir, Pohnpei
Federated States of Micronesia
Phone: 691 320-8814115
Email : Pattiwarm@gmail.com

FJI

12. Mr. Aminiasi Qareqare
Acting Director
Department of Environment
PO Box 2109
Government Buildings
SUVA, Fiji
Telephone: (679) 3311 699
Fax: (679) 3312 879
Email: aminiasq@gmail.com /
aminiasi.qareqare@environment.gov.fj
13. Dr. Mahendra Kumar
Climate Change Adviser
Pacific Islands Development Forum
Suva, Fiji
Email: kumar.mahendra@gmail.com

FRANCE

14. Mr. Jean-Luc Fauré-Tournaire
Représentant Permanent Adjoint de la France
auprès de la Communauté du Pacifique
Phone: (687) 261603
Portable : 00 687 78 78 32
Email: jean-luc.faire-tournaire@diplomatie.gouv.fr

FRENCH POLYNESIA

15. Ms. Sylviane Fauvet
Environment Adviser
Ministère en charge de la culture et de
l'environnement
98713 Papeete - Tahiti
Polynésie française
Email: sylviane.fauvet@culture.min.gov.pf
16. Mrs. Fanny Martre
Marine Biodiversity Adviser
Direction de l'environnement
BP 4562
98713 Papeete - Tahiti
Polynésie française
Email: fanny.martre@environnement.gov.pf

17. Mr. Engel Raygadas
Conseiller technique
Ministere du tourisme, de l'écologie, de la culture,
de l'aménagement du territoire et des
transports aériens
BP 2551
98713 Papeete – Tahiti
Polynésie Française
Email: engel.raygadas@presidence.pf

GUAM

18. Dr. Robert Underwood
President
President Office
UOG Station
Mangilao, Guam 96923
Email: raunderwood@triton.uog.edu

KIRIBATI

19. Mr. Taulehia Pulefou
Senior Environment Officer
Chemical and Waste Management unit
Ministry of Environment, Lands and Agricultural
Development
Government of Kiribati
Tarawa, Kiribati
Email: taulehiap@environment.gov.ki

MARSHALL ISLANDS

20. Mr. Tregar Albons Ishoda
Charge d'affaires
Republic of Marshall Islands Embassy to Fiji
Email: taishoda@gmail.com
21. Mr. Warwick Harris
Deputy Director
Office of Environment Planning & Policy
Coordination (OEPPC)
Government of Marshall Islands
PO Box 975
Majuro, Republic of Marshall Islands
Phone: (692) 625 7944/5
Fax: (692) 625 7918
Email: warwick47@gmail.com

NAURU

22. Mr. Elkoga Gadabu
Secretary, Department of Commerce, Industry and
Environment
Government Offices
Government of Nauru
Yaren, Nauru
Phone: +674 558 6206
Email: elkoga28@gmail.com

23. Mr. Peter Melenewycz
Chief Executive Officer
Nauru Rehabilitation Corporation
Ministry of Commerce, Industry and Environment
Government of Nauru
Yaren, Nauru
Phone: +674 557 3327
Email: peter.melenewycz@gmail.com

24. Mr. Reagan Aliklik
Project Engineer
Nauru Rehabilitation Corporation
Ministry of Commerce, Industry and Environment
Government of Nauru
Yaren, Nauru
Email: nreprojectengineer@gmail.com
reagan.aliklik.ra@gmail.com

NEW CALEDONIA

25. Ms. Anne-Claire Goarant
Regional Cooperation & External Affairs
Government of New Caledonia
14 rue G Clemenceau
98800 Noumea Cedex
New Caledonia
Tel: +687 75 28 59
E: anne-claire.goarant@gouv.nc

NEW ZEALAND

26. H.E. Jackie Frizelle,
High Commissioner
New Zealand High Commission
Beach Road, APIA
Phone: (685) 21 711
Fax: (685) 20 086/30765
Email: Jackie.frizelle@mfat.govt.nz

27. Mr. Lou Sanson
Director General
Department of Conservation
Email: l.sanson@doc.govt.nz

28. Dr. Rod Hay
Science Advisor, Research and Education
Department of Conservation
Email: rhay@doc.govt.nz

29. Mr. Matt Howell
Deputy Director
International Development Group
Ministry of Foreign Affairs and Trade
Email: Matthew.howell@mfat.govt.nz

30. Mr. Mike Walsh
Deputy High Commissioner
New Zealand High Commission
Beach Road, APIA
Email: Mike.Walsh@mfat.govt.nz

31. Ms. Andrea Stewart
Development Manager, Environment,
Sustainable Economic Development Division (SED),
MFAT
Ministry of Foreign Affairs and Trade
Wellington, New Zealand
Email: andrea.stewart@mfat.govt.nz

32. Ms. Shirley McGill
Analyst
NZ Ministry for the Environment
23 Kate Sheppard Place
Wellington 6143
Phone: +64 4 439 7613
Email: shirley.mcgill@mfe.govt.nz

33. Dr. Barb Hayden
Chief Scientist for Coasts and Oceans
National Institute of Water and Atmospheric
Research
Email: Barb.Hayden@niwa.co.nz

34. Mr. Mike Sim
Head of Department - Isotope Biogeosciences
Environment and Materials Division
National Isotope Centre
GNS Science
Email: M.Sim@gns.cri.nz

NIUE

35. Ms. Josie M. Tamate
Director General
Ministry of Natural Resources
Government of Niue
Niue Public Service Building
Alofi, Niue
Email: Josie.Tamate@mail.gov.nu

PAPUA NEW GUINEA

36. Mr. Frank Mohi Aisi
Director – International Relations Unit
Department of Prime Minister & NEC
PO Box 639, Waigani
National Capital District, Papua New Guinea
Email: frankmohi@gmail.com

37. Mr. Maino Virobo
Conservation and Environment Protection Agency
National Capital District, Papua New Guinea
Email: mvirobo@dec.gov.pg or
maino681@gmail.com

38. Mr. Veari Kula
Conservation and Environment Protection Agency
National Capital District, Papua New Guinea
Email: vkula@dec.gov.pg

SAMOA

39. HE. Leiataua Dr Kilifoti Eteuati
Ambassador at Large
Ministry of Foreign Affairs and Trade
Government of Samoa

40. Mr. Suluimalo Amataga Penaia
Chief Executive Officer
Ministry of Natural Resources and Environment
Government of Samoa
Email: amataga.penaia@mnre.gov.ws

41. Mr. Mulipola Ausetalia Titimaea
Assistant Chief Executive Officer - Meteorology
Ministry of Natural Resources and Environment
Email: Ausetalia.Titimaea@mnre.gov.ws

42. Ms. Tasha Shon Siaosi
Assistant CEO
Political Affairs and Protocol
Ministry of Foreign Affairs and Trade
Email: tasha@mfat.gov.ws

43. Ms. Filomena Nelson
Assistant Chief Executive Officer – Disaster
Management Office
Ministry of Natural Resources and Environment
Email: filomena.nelson@mnre.gov.ws

44. Ms. Tuiolo Schuster
Assistant Chief Executive Officer – Corporate
Services
Ministry of Natural Resources and Environment
Email: tuiolo.schuster@mnre.gov.ws

45. Ms. Josephine Stowers – Fiu
Assistant Chief Executive Officer – Legal Services
Ministry of Natural Resources and Environment
Email: josie.stowers@mnre.gov.ws

46. Ms. Frances Reupena
Assistant Chief Executive Officer – Environment
Sector
Ministry of Natural Resources and Environment
Email: fran.reupena@mnre.gov.ws

47. Mr. Malaki Iakopo
Assistant Chief Executive Officer – Water
Resources Division
Ministry of Natural Resources and Environment
Email: malaki.iakopo@mnre.gov.ws

SOLOMON ISLANDS

48. Dr. Melchior Mataka
Permanent Secretary
Ministry of Environment, Climate Change,
Conservation and Meteorology
PO Box 21
HONIARA, Solomon Islands
Email: MMataka@mecm.gov.sb

49. Ms. Mary Walenenea
Senior Desk Officer
Regional Economic Cooperation Branch, Ministry
of Foreign Affairs and External Trade
Email: Mary.Walenenea@mfaet.gov.sb

50. Ms. Rosemary Apa
Chief Environment Officer
Ministry of Environment, Climate Change,
Conservation and Meteorology
Email: rosemaryapa@gmail.com

TOKELAU

51. Mr. Mika Perez
Director, Economic Development, Natural
Resources and Environment
PO Box 3298
Level 1, SNPF Plaza
Apia, Samoa
Phone: +685-20822
Fax: +685 21761
Email: mikaeleperez61@gmail.com

52. Ms. Alofa'aga Puka-Mauga
Senior Policy Adviser
PO Box 3298
Apia, Samoa
Phone: +685-20822
Email: akepuka@gmail.com

53. Mr. Jovilisi Suveinakama
Adviser/Consultant
PO Box 3298
Apia, Samoa
Phone: +685-20822
Email: jovilisi@lesamoa.net

54. Ms. Margaret Sapolu
Strategic & Planning Officer
PO Box 3298
Level 1, SNPF Plaza
Apia, Samoa

59. Mr. Daniel Lund
Head of Climate Change and Regional Affairs
British High Commission
47 Gladstone Road, Suva
PO Box 1355, Suva, Fiji
Phone: +679 3229105
Mobile: +679 7077651
Email: Daniel.Lund@fco.gov.uk

TONGA

55. Mr. Paula Ma'u
Chief Executive Officer
Ministry of Environment, Energy, Climate Change,
Disaster Management, Meteorology, Information
and Communications
(MEECCDMMIC)
PO Box 917
Nukualofa, Tonga
Phone: +676 28170
Email: paulm@mic.gov.to

56. Ms. Mafile'o Masi
Senior Environmentalist and Head of Division
Waste Management and Pollution Control Division
Department of Environment
Ministry of Meteorology, Energy, Information,
Disaster Management, Environment, Climate
Change and Communications (MEIDECC)
PO Box 917
Nukualofa, Tonga
Phone: +676 25050
Fax +676 25051
Email: mafileo.masi@gmail.com

TUVALU

57. Mr. Mataio Tekinene
Director of Environment
Department of Environment(DoE)
Private Mail Bag
Funafuti, Tuvalu
Phone: (688) 20179
Fax: (688) 20167/ 20836
Email: tekinemataio@gmail.com

UNITED KINGDOM

58. Mr. Joel Watson
First Secretary (Political & Economics)
British High Commission
44 Hill Street
Wellington 6011
New Zealand
Phone: (644) 924 2842
Mobile: (640) 2122 42842
Email: Joel.Watson@fco.gov.uk

UNITED STATES OF AMERICA

60. Ms. Llewellyn Hedgbeth
Charge d'affaires
Embassy of the United States of America
Ioane Viliamu Building
Beach Road, Apia
Email: HedgbethL@state.gov

61. Steve Piotrowicz
National Oceanic and Atmospheric Administration,
Climate Program Office
Office of Ocean & Polar Affairs
United States/ NOAA
1100 Wayne Ave, Suite 1202
Silver Spring, Maryland, 20910
USA
Phone: +1 301-427-2493
E: steve.piotrowicz@noaa.gov

62. Richard Edwards
USAID Pacific Islands Office
Email: riedwards@usaid.gov

63. Matthew Cassetta
U.S. Department of State, U.S. Embassy Suva, Fiji
Email: CassettaMV@state.gov

64. Mr. Matthew Malone
International Relations Officer
Office of Ocean and Polar Affairs
Bureau of Oceans, Environment and Science
U.S. Department of State
Email: MaloneMA@state.gov

VANUATU

65. Mr. Wycliff Junior Bakeo
Compliance Officer
Department of Environmental Protection and
Conservation
PMB 9063
Port Vila, Vanuatu
Email: wbakeo@vanuatu.gov.vu
ytrudboy@gmail.com

WALLIS AND FUTUNA

66. Mr. Bernard Pelenato Taufana
President of the Commission Sport and Youth
Secretary of the Standing committee of the
Territorial Assembly
Wallis and Futuna

72. Mr. John Stanley
Head of Office
Office of the European Commission
Tanoa Tusitala Hotel Compound, Sogi
PO Box 3023
Apia
Email: John.STANLEY@eeas.europa.eu

CROP AGENCIES

PACIFIC ISLANDS FORUM SECRETARIAT

67. Mr. Ryan Medrana
Natural Resources Adviser
Pacific Island Forum Secretariat and Office of the
Pacific Ocean Commissioner
Private Mail Bag
Suva Fiji Islands
Phone: +679 322 0385
Mobile: +679 9929470
Email: RyanM@forumsec.org

SECRETARIAT OF THE PACIFIC COMMUNITY

68. Ms. Sylvie Goyet
Director CC and Environment Sustainability
SPC Noumea
Email: sgoyet@aol.com
69. Ms. Vuki Buadromo
Project Manager
SPC Suva
Email: VukiB@spc.int

THE UNIVERSITY OF THE SOUTH PACIFIC

70. Dr Morgan Wairiu
Deputy Director
Pacific Centre for Environment and Sustainable
Development
Email: morgan.wairiu@usp.ac.fj

PARTNER ORGANISATIONS

EUROPEAN UNION

71. Mr. Jesús Lavina Richi
Head of Section
Infrastructure, Natural Resources, Environment &
Energy Section
European Union for the Pacific
Level 4, Development Bank Centre
360, Victoria Parade, Suva, FIJI
Phone: 679 331 3633
Fax: 679 330 0370
Email: Jesus.LAVINA@eeas.europa.eu

CONSERVATION INTERNATIONAL

73. Ms. Leilani Duffy-Iosefa
Terrestrial Director
Conservation International Pacific Islands
Vailima, Apia Samoa
Ph: (685) 21593
Email: lduffy@coconservation.org
74. Mr. Schannel van Dijken
Marine Manager
Conservation International Islands
Vailima, Apia Samoa
Phone: (685) 21593
Email: svandijken@coconservation.org
75. Ms. Danita Strickland
Intern
Conservation International Pacific Islands
Vailima, Apia Samoa
Ph: (685) 21593
Email: dstrickland@conservation.org

UNEP

76. Mr. Kaveh Zahedi
Regional Director & Representative
UNEP Regional Office for Asia Pacific
2nd Floor, Block A, UN Building
Rjdamnern Avenue, Bangkok 10200. Thailand
Phone: +66 2 288 1870
Email: kaveh.zahedi@unep.org
77. Mr. Sefanaia Nawadra
Coordinator
UNEP Pacific Office
SPREP Headquarters
P.O Box 240
Apia, Samoa
Phone: +685-21929 Ect.362
Fax - +685-2031
Email: sefanaia.nawadra@unep.org
78. Mr. Greg Sherley
Pacific Regional Focal Point & Task Manager
UNEP Pacific Office
SPREP Headquarters
P.O Box 240
Apia, Samoa
Email: greg.sherley@undp.org

UN ESCAP PACIFIC OFFICE

79. Mr Iosefa Maiava
Head - UN ESCAP Pacific Office
UN ESCAP Pacific Office
Kadavu House, Level 5, 414 Victoria Parade Private
Mail Bag Suva, Fiji
Email: maiavai@un.org

INTERNATIONAL UNION FOR CONSERVATION OF NATURE (IUCN)

80. Mr. Taholo Kami
Regional Director
IUCN Regional Office for Oceania
5 Ma'afu Street
Private Mail Bag,
Suva, Fiji
Phone: (679) 3319084
Fax: (679) 3100128
Email: taholo.kami@iucn.org
81. Ms Carole Martinez
Programme Coordinator
Regional Seas - EU Outermost Regions & Overseas
Countries & Territories
European BEST III Consortium and Project
Coordinator
BEST 2.0 Programme Coordinator
Global Marine & Polar Programme - IUCN
28 rue Mauverney, CH-1196 Gland, Switzerland
Phone. +41 22 999 0190
Fax +41 22 999 0002
Mob: +35-8449-997-133
Email: Carole.MARTINEZ@iucn.org

FRENCH MARINE PROTECTED AREAS AGENCY

82. Mr. Lionel GARDES
Head of New Caledonia office
French Marine Protected Areas Agency
Email: lionel.gardes@aires-marines.fr
83. Mr. Christophe Lefebvre
International Affairs
French Marine Protected Areas Agency
Email: christophe.lefebvre@aires-marines.fr

GRIFFITH UNIVERSITY

84. Prof. Brendan Mackey
Director, Griffith Climate Change Response
Program
Griffith University
170 Kessels Road Nathan QLD 4111 Australia
Phone: +(61) 7 5528758
Email: b.mackey@griffith.edu.au

85. Ms. Sharm Aboosally
Project Coordinator, GPF iCLIM
Griffith University
170 Kessels Road Nathan QLD 4111 Australia
Phone: +(61) (0) 422179900
Email: s.aboosally@griffith.edu.au
86. Mr. Arve Solland
Web Developer, GPF iCLIM
Griffith University
170 Kessels Road Nathan QLD 4111 Australia
Phone: +(61) 0 450742677
Email: a.solland@griffith.edu.au
87. Ms. Rebecca Brown
Data Librarian, GPF iCLIM
Griffith University
170 Kessels Road Nathan QLD 4111 Australia
Phone: +(61) 7 55527393
Email: r.brown@griffith.edu.au

THE PEW CHARITABLE TRUSTS

88. Aline Schaffar
Project Manager, Global Ocean Legacy – Nouvelle
Calédonie
The Pew Charitable Trusts
85 Route de l'Anse Vata 98800 Nouméa
Phone: +687 26 36 06
Mobile: +687 75 24 99
Email: aschaffar@pewtrusts.org
89. Megan O'Toole
Global Shark Conservation
The Pew Charitable Trusts
901 E Street, North West
Washington, DC 20004, USA
Phone: 202-540-6803
Mobile: 202-603-9457
Email: motoole@pewtrusts.org
90. Jennifer Sawada
Officer, Global Shark Conservation
The Pew Charitable Trusts
901 E Street, North West
Washington DC 20004, USA
Phone: 202.540.6366
Mobile: 202.830.7060
Email: jsawada@pewtrusts.org
91. KerriLynn Miller
Senior Associate, Protecting Ocean Life on the
High Seas
The Pew Charitable Trusts
901 E Street, North West
Washington, D.C. 20004, USA
Phone: 202.540.6481
Mobile: 202.758.4324
Email: kmiller@pewtrusts.org

INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRD)

92. Laurent Vigliola
Research Scientist Unité ENTROPIE
Institut de Recherche pour le Développement
(IRD)
BP A5
98848 Noumea cedex
New Caledonia
Phone: +687 26 07 91
Email: laurent.vigliola@ird.fr

THE NATURE CONSERVANCY

93. Will McGoldrick
Director, Government Relations
The Nature Conservancy
Suite 2.01
The 60L Green Building,
60 Leicester Street
Carlton VIC 3053
Australia
Phone: +61 415 043 696
Email: william.mcgoldrick@tnc.org

FOOD AND AGRICULTURE ORGANISATION (FAO)

94. Mr Francis Chopin
FAO Senior Fishery Officer
FAO Sub-regional Office
Apia, Samoa
Email: Francis.Chopin@fao.org

The CORAL TRIANGLE INITIATIVE ON CORAL REEFS, FISHERIES AND FOOD SECURITY (CTI-CFF)

95. Widi A Pratikto PhD
Executive Director
Regional Secretariat CTI CFF
2nd Mina Bahari Building 17th Floor
Ministry of Marine Affairs and Fisheries
Jl. Medan Merdeka Timur No. 16
Jakarta 10110 Indonesia
Email: ed@cticff.org
96. Dr. Arwandrija Rukma
Coordinator
Regional Secretariat
The Coral Triangle Initiative on Coral Reefs,
Fisheries and Food Security (CTI-CFF)
2nd Mina Bahari Building, 17th Floor
Jl. Medan Merdeka Timur No. 16
Jakarta 10110 Indonesia
Mobile: + 62 8111 831144
Email: arukma@cticff.org

UNESCO

97. Mr. Etienne Clement
Director
UNESCO Apia
Office for the Pacific States
PO Box 615, UN Compound
Matautu-uta, Apia, Samoa
Phone: +(685) 24276
Fax : +(685) 26593
Email: e.clement@unesco.org
98. Denis Chang Seng
Programme Specialist for Natural Sciences
UNESCO Apia
Office for the Pacific States
PO Box 615, UN Compound
Matautu-uta, Apia, Samoa
Phone: +(685) 24276
Fax : +(685) 26593
Email: d.chang-seng@unesco.org

THE WORLD BANK

99. Mr. Nick Valentine
Senior Environmental Safeguards Specialist
Timor-Leste, Papua New Guinea & Pacific Islands
Level 19, 14 Martin Place
Sydney, NSW
Australia
Phone: +61 2 9235 6441
Mobile : +61 417 219 465
Email: nvalentine@worldbank.org
100. Mr. James Baines
Timor-Leste, Papua New Guinea & Pacific Islands
Level 19, 14 Martin Place
Sydney, NSW
Australia
Email: j.baines@tba.co.nz

WORLD METEOROLOGICAL OFFICE (WMO)

101. Mr. Henry Taiki
WMO Representative
WMO Office for the South-West Pacific
P O Box 3044
Vailima, APIA
SAMOA
Phone: +685 25706 and +685 7525705
Fax: +685 25771
Email: htaiki@wmo.int

CSIRO

102. Dr. Piers Dunstan
CSIRO Partner, Australia
Email: Piers.Dunstan@csiro.au

GIZ

103. Ms. Marita Manley
Technical Adviser, Climate Change
EU-GIZ Adapting to Climate Change and
Sustainable Energy (ACSE) Module 2, Level 3, Plaza
1 Downtown Boulevard
33 Ellery St, Suva
P.O. Box 14041
Suva, Fiji Islands
Email: marita.manley@giz.de

**JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY
(JICA)**

104. Mr. Hideyuki Suzuki
Resident Representative of JICA Samoa Office
JICA SAMOA OFFICE
TEL: +685-22572
FAX: +685-22194
EMAIL: Suzuki.Hideyuki@jica.go.jp

105. Mr. Tetsuji Nakasone
Project Formulation Advisor
JICA SAMOA OFFICE
TEL: +685-22572
FAX: +685-22194
EMAIL: Tetsuji Nakasone
Nakasone.Tetsuji@jica.go.jp

106. Mr Shiro Amano
Chief Advisor to J-PRISM
Environmental Management Group
Global Environment Department
JICA, Japan
Email: amano46@gmail.com

107. Mr Naoki Mori
Executive Technical Advisor
to the Director General
Global Environment Department
JICA, Japan
Email: Mori.Naoki@jica.go.jp

108. Mr. Yutaka Fukase
Director
Environmental Management Team 1
Environmental Management Group
Global Environment Department
JICA, Japan
Email: Fukase.Yutaka@jica.go.jp

109. Mr. Toru Taguchi
Deputy Director
Environmental Management Team 1
Environmental Management Group
Global Environment Department
JICA, Japan
Email: taguchi.toru.2@jica.go.jp

110. Mr. Faafetai Sagapolutele
Assistant Chief Advisor
J-PRISM/JICA
Samoa
Email: faafetais@hotmail.com

111. Ms Reiko Shindo
Capacity Development/ Project Coordinator
J-PRISM/JICA
Samoa
Email: reshindo@gmail.com

112. Ms Ayako Yoshida
Project Coordinator
J-PRISM/JICA
Samoa
Email: ayako.yoshida@gmail.com

113. Mr Makoto Tsukiji
Project Coordinator/ Aid Coordination
J-PRISM/JICA
Samoa
Email: tsukijimkt@gmail.com

114. Ms. Pueina Parkinson
Project Assistant
J-PRISM/JICA
Samoa
Email: pueinap@sprep.org

NGOS

**GLOBAL CLIMATE CHANGE CONSULTANCY
(GTRIPLEC)**

115. Mr. Murray Ward
Principal
Global Climate Change Consultancy (GtripleC)
Moto'otua, Apia, Samoa
Phone: (685) 7294507
Email: murrayward.gtriplec@gmail.com

WORLD CETACEAN ALLIANCE

116. Natalie Barefoot
Treasurer, Trustee, & Chair, Policy, Advocacy and
Campaigning Working Group
World Cetacean Alliance
Email: nbarefoot@cetaceanlaw.org

**INTERNATIONAL WHALING COMMISSION
SECRETARIAT**

117. Dr David Mattila
Human Impact Reduction Officer
International Whaling Commission Secretariat
Email: David.Mattila@IWC.int

**INTERNATIONAL COUNCIL OF ENVIRONMENTAL
LAW**

118. Ms. Milena Bellini Sheppard
Permanent Representative
ICEL
108-110 Sodosberger Allee
Bonn, Germany
Email: milenabellinisheppard@gmail.com

WORLD ANIMAL PROTECTION

119. Mr. Kevin Vang
120. Ms. Ingrid Giskes
External Affairs Project Manager - Asia Pacific
World Animal Protection
Level 1, 39 Chandos Street, St Leonards NSW 2065
T: +61 (0) 2 9468 1115
D: +61 (0) 2 9468 1115
M: +61 (0) 450 22 91 92
E: ingridgiskes@worldanimalprotection.org

INTERPRETING TEAM

121. Mr. Marian Haringa
Conference and Translation Coordinator
On Call Interpreters
Email: marian.haringa@oncallinterpreters.com
122. Mr. William Raye
Technician
On Call Interpreters
Email: william.raye@oncallinterpreters.com
123. Mr. Marc Orlando
Interpreter
On Call Interpreters
Email: academictrans@hotmail.com
124. Mr. Philippe Tanguy
Interpreter
On Call Interpreters
Email: P.Tanguy@unswglobal.unsw.edu.au

125. Ms. Sabine Bouladon
Interpreter
On Call Interpreters
Email: sabinebouladon@grapevine.net.au

SPREP SECRETARIAT

PO Box 240
Apia, Samoa
Ph: 685 21919
Fax: 685 20231
Email: sprep@sprep.org

126. Mr. David Sheppard
127. Mr. Kosi Latu
128. Dr. David Haynes
129. Mr. Stuart Chape
130. Dr. Netatua Pelesikoti
131. Mr. Clark Peteru
132. Ms. Simeamativa L. Vaai
133. Ms. Alofa Tuuau
134. Ms. Selesitina Reti
135. Dr. Frank Griffin
136. Mr. Anthony Talouli
137. Mr. Stewart Williams
138. Ms. Ma-Bella Guinto
139. Ms. Lusiana Ralogaivau
140. Ms. Elizabeth Vanderburg
141. Ms. Amber Carvan
142. Ms. Faailo Maiuu
143. Mr. Meapelo Maiai
144. Mr. Jope Davetanivalu
145. Ms. Melanie Bradley
146. Mr. Ryan Wright
147. Ms. Anama Solofa
148. Mr. Kilom Ishiguro
149. Ms. Pauline Fruean
150. Mr. David Moverley
151. Mr. Posa Skelton
152. Ms. Easter Galuvao
153. Ms. Amanda Wheatley
154. Mr. Warren Lee Long
155. Mr. Michael Donoghue
156. Ms. Catherine Siota
157. Mr. Herman Timmermans
158. Ms. Makerita Atiga
159. Ms. Payal Maharaj

Rapport de la Vingt-sixième Conférence des représentants officiels du PROE

- | | | | |
|------|------------------------------|------|--------------------------------|
| 160. | Ms. Diane McFadzien | 189. | Mr. Reuben Tamanikaiyaroi |
| 161. | Mr. Carlo Iacovino | 190. | Mr. Elama Tofilau |
| 162. | Mr. Espen Ronneberg | 191. | Mr. Lawrence Warner |
| 163. | Ms. Tagaloa Cooper-Halo | 192. | Mr. Amosa Tootoo |
| 164. | Ms. Azarel Mariner | 193. | Mr. Faamanatu Sititi |
| 165. | Ms. Makelesi Gonelevu | 194. | Ms. Tologauvale Leaula |
| 166. | Mr. Naheed Hussein | 195. | Mr. Tagiilima Enele |
| 167. | Mr. Salesa Nihmei | 196. | Mr. Tino Faumuina |
| 168. | Ms. Christina Leala-Gale | 197. | Ms. Sela Simamao |
| 169. | Mr. Sunny Seuseu | 198. | Ms. Miraneta Williams-Hazelman |
| 170. | Ms. Joyce Tulua | 199. | Ms. Lupe Silulu |
| 171. | Ms. Priscilla Olano | 200. | Ms. Emma Arasi |
| 172. | Mr. Simon Wilson | 201. | Ms. Nanette Woonton |
| 173. | Ms. Audrey Brown-Pereira | 202. | Ms. Leilani Curry |
| 174. | Ms. Apiseta Eti | 203. | Mr. Simpson Abraham |
| 175. | Ms. Rosanna Galuvao-Ah Ching | 204. | Mr. Ewan Cameron |
| 176. | Mr. Christian Slaven | 205. | Mr. Michinobu Aoyama |
| 177. | Mr. Billy Chan Ting | 206. | Mr. Steve Newman |
| 178. | Mr. Epeli Tagi | 207. | Mr. Andrea Volentras |
| 179. | Mr. Ainsof So'o | 208. | Ms. Satui Bentin |
| 180. | Ms. Luana Chan-Jamieson | 209. | Ms. Veronica Levi |
| 181. | Ms. Monica Tupai | 210. | Mr. Aaron Buncle |
| 182. | Ms. Jolynn M. Fepuleai | 211. | Mr. Peniamina Leavai |
| 183. | Ms. Christine Purcell | 212. | Ms. Kelsey Richardson |
| 184. | Ms. Makereta Kaurasi-Manueli | 213. | Ms. Pascale Salaun |
| 185. | Ms. Maraea S. Pogi | 214. | Mr. Vainuupo Jungblut |
| 186. | Ms. Rachel Levi | 215. | Ms. Anna Bertram |
| 187. | Ms. Leilani Chan Tung | 216. | Ms. Ana Markic |
| 188. | Ms. Sabrina Reupena | | |
-

ANNEXE II: Discours inaugural prononcé par David Sheppard, directeur général du PROE

Révérénd Samoa Unoi
Monsieur le Premier ministre
Chers Ministres
Chers Membres du PROE
Chers Membres de la communauté diplomatique
Mesdames et Messieurs

Bonsoir, Good evening, Talofa,

Je vous remercie, Révérend, pour ses mots empreints de sagesse.

Je tiens également à remercier M. le Premier ministre qui nous fait l'honneur de sa présence ce soir.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, la bienvenue pour la cérémonie inaugurale officielle de la 26^e Conférence du PROE.

Je suis tout à fait conscient qu'il s'agit d'une époque chargée pour nous qui sommes actifs dans le domaine de l'environnement, et que vous avez tous un emploi du temps bien rempli. C'est pourquoi je vous suis reconnaissant d'avoir fait le déplacement pour cette réunion.

Il est agréable de constater que, parmi les 26 Membres que compte le PROE, 24 sont présents aujourd'hui.

Cette Conférence du PROE accueillera non moins de 150 participants au total, et plus de 15 organisations partenaires.

Il s'agit d'un véritable record pour le PROE et je vous félicite, toutes et tous, d'y avoir participé.

Cette Conférence du PROE intervient après la tenue des Conventions de Waigani et de Nouméa ainsi que du Forum du Pacifique pour l'environnement où a été abordée la question centrale du financement de la lutte contre le changement climatique.

L'ordre du jour qui nous attend pour les prochains jours est serré et ambitieux.

Il est, en quelque sorte, à l'image de tout le travail qu'a accompli le PROE durant l'année écoulée. Nous avons effectivement tous été très occupés et avons travaillé sans relâche.

Les travaux du PROE ont, de tout temps, été régis par l'ambition d'accroître le soutien pratique et tangible apporté aux Membres insulaires océaniques du PROE, afin de leur permettre de gérer et de protéger leur environnement de la meilleure façon qui soit.

Le PROE a fait l'objet l'année dernière d'une évaluation indépendante et exhaustive de son fonctionnement, la seconde du genre.

Cette évaluation a révélé que les Membres perçoivent le travail du PROE comme offrant des perspectives tangibles et pertinentes pour les pays et territoires insulaires océaniques.

L'évaluation a également mis en exergue l'amélioration de la gouvernance du PROE depuis la dernière évaluation indépendante réalisée en 2008, et elle présente le PROE comme une organisation efficace et efficiente.

Grâce au renforcement de sa gouvernance, le PROE est plus à même d'aider ses Membres insulaires océaniques à relever les défis qui se posent à eux de façon pressante dans les domaines de l'environnement et du développement durable.

La Conférence internationale historique des petits États insulaires en développement (PEID), tenue aux Samoa l'année dernière, a permis de mettre en place un cadre pour la mise en œuvre de futures actions dans la région, pour tous les PEID, par le biais des Modalités d'action accélérées (Samoa, la voie à suivre).

J'ai souligné dans mes remarques en plénière, lors de la Conférence internationale des PEID, le travail remarquable accompli par les Samoa pour cet événement, tout en précisant qu'elle représentait l'une des conférences internationales les plus

extraordinaires de notre planète, si pas la meilleure.

Je réitère ces observations aujourd'hui.

Le 16 juin de cette année a marqué une date particulière pour le PROE, puisqu'il a marqué le 22^e anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité du PROE en 1993.

Nous avons célébré cet anniversaire par l'organisation d'une journée « portes ouvertes » au PROE dans le but de faire connaître notre travail et durant laquelle nous avons accueilli plus de 500 écoliers samoans.

Je suis également fier d'avoir pu accueillir les Manu Samoa au PROE. Je tiens d'ailleurs à les féliciter pour leur magnifique victoire à la Coupe du monde.

L'année 2014 a marqué une étape importante pour le PROE puisque, pour la toute première fois, des équipes participant aux projets du PROE ont été nommées en dehors de son siège. Nous avons en effet accueilli de nouveaux employés aux îles Marshall, dans les États fédérés de Micronésie et aux îles Salomon. Depuis cette année, nous avons aussi des équipes aux Fidji et au Vanuatu. S'il est vrai que le PROE a grandi depuis 1993, les défis environnementaux que nous devons affronter se sont eux aussi intensifiés.

Les dirigeants océaniques ont souligné, à travers diverses déclarations, l'extrême vulnérabilité de nos nations face au changement climatique.

Leur vulnérabilité est au centre de l'attention cette année, tandis qu'approche la tenue à Paris de la Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, la COP 21.

Les déclarations prononcées par les dirigeants en appellent toutes à l'adoption, à Paris, d'un accord juridiquement contraignant imposant des objectifs de réduction des émissions la plus drastique possible en vue de limiter le réchauffement climatique à une élévation de 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle.

Le PROE ainsi que d'autres organisations du CORP ne manqueront pas d'apporter tout leur soutien aux pays insulaires océaniques lors de ce sommet à Paris.

Nous avons également mis en place un certain nombre de programmes ayant pour vocation d'assister les pays insulaires océaniques dans l'adaptation de leurs territoires face au changement climatique.

L'esprit visant à appliquer des solutions adaptées aux problèmes spécifiques que rencontrent les pays insulaires océaniques (« Pacific solutions to Pacific problems ») imprègne la plupart des programmes du PROE.

Le Projet océanique d'adaptation au changement climatique (PACC) l'illustre à merveille. Celui-ci a apporté aux pays insulaires océaniques des solutions pratiques, sur mesure et de terrain pour s'adapter au changement climatique, et ce dans des secteurs clés tels que l'eau, la sécurité alimentaire et la gestion des zones côtières.

L'adhésion historique, cette année, du PROE au Fonds vert pour le climat et au Fonds d'adaptation va considérablement faciliter l'accès des pays insulaires océaniques aux financements climatiques. Nous avons d'ailleurs reçu des recommandations sur la question de la part du Forum du Pacifique pour l'environnement qui s'est tenu aujourd'hui.

Le message que le PROE souhaite transmettre par le biais de son Année des solutions naturelles en cours est le suivant : les approches écosystémiques peuvent et doivent se voir accorder une plus grande priorité dans la région, à la fois pour protéger notre précieuse biodiversité et en tant que principale ligne de front pour lutter contre le changement climatique et un niveau de la mer en constante hausse.

À titre d'exemple, la protection et une meilleure gestion des mangroves côtières peuvent jouer un rôle clé pour contrer les effets du changement climatique, comme on a pu l'observer autour des villages du littoral des Samoa.

De surcroît, le PROE a fourni un soutien accru au cours de l'année écoulée aux Membres insulaires océaniques dans les secteurs de la gestion des

déchets tout particulièrement des déchets dangereux de la biodiversité ainsi que de la gouvernance et de la surveillance de l'environnement.

Nos programmes font valoir que « chaque action compte ».

Votre tâche à tous, une fois de retour chez vous, sera de réfléchir à la façon dont vous pouvez lutter contre les problèmes environnementaux : au travail, dans vos foyers, dans votre village, au sein de votre communauté.

Notre ambassadrice des jeunes, Brianna Fruean, a montré la voie grâce au soutien qu'elle a apporté aux programmes de recyclage et aux groupes environnementaux qu'elle a contribué à mettre sur pied aux Samoa.

Je vous invite donc à réfléchir à tout ce que vous pouvez mettre en œuvre, et souvenez-vous surtout que « chaque action compte ».

Le PROE a pour habitude de tenir les engagements qu'il prend.

Nous traduisons nos paroles en actes. À preuve, la discipline que nous nous imposons en matière de compostage et de recyclage dans nos bâtiments, l'introduction des énergies renouvelables par le biais de panneaux solaires et notre volonté de tenir nos réunions sans utiliser de papier, à l'instar de la Conférence du PROE de cette année.

C'est une semaine harassante qui nous attend, avec de nombreuses questions pressantes à résoudre pour notre région.

Nous sommes impatients de pouvoir bénéficier dans les moments qui viennent de votre sagesse collective et d'entendre vos conseils.

En guise de conclusion, je souhaite rendre hommage à tout le personnel du PROE, qui a véritablement travaillé d'arrache-pied cette année.

Nombreux sont ceux parmi vous qui avez eu l'occasion de travailler directement aux côtés de

notre équipe. Nous souhaitons renforcer davantage ces liens, d'un point de vue professionnel mais aussi personnel, non seulement au cours de la prochaine semaine, mais également par la suite.

Je remercie les Membres du PROE et salue leurs efforts visant à garantir la transmission d'un environnement océanique plus sain à nos enfants et aux générations futures.

Mes remerciements vont également à notre pays hôte.

Les Samoa sont un pays magnifique et j'espère que j'aurai l'occasion d'en visiter les principaux sites et attraits. Le PROE de fait beaucoup de chance de pouvoir bénéficier de l'accueil si généreux et bienveillant du gouvernement samoan. Inutile de dire que ce soutien et cette générosité nous vont droit au cœur.

Le fait d'avoir notre siège aux Samoa nous a aussi permis d'apprendre énormément sur les bonnes pratiques en matière d'environnement appliquées aux Samoa, et de les mettre en pratique..

Je remercie le Premier ministre et le gouvernement des Samoa pour leur soutien solide et permanent à l'égard du PROE depuis tant d'années.

Mon mandat en tant que Directeur général du PROE touchant bientôt à sa fin, je souhaite exprimer toute ma gratitude à l'égard de tous les membres, des partenaires et de l'ensemble du personnel du PROE.

Ce fut un honneur et un plaisir de servir les pays insulaires océaniques, dans un but commun consistant à créer un environnement plus sain et à promouvoir un développement durable.

J'ai hâte d'entamer cette semaine, qui, j'en suis persuadé, sera positive, animée et très agréable.

Merci, Thank you, Fa'afetai Tele Lava et Soifua

ANNEXE III: Discours introductif de l'Honorable Tuilaepa Lupesoliai Aiono Sailele Malielegaoi, Premier ministre de Samoa

Révérénd Samoa Unoi
Chers Membres du corps diplomatique
Chers Membres de la communauté du développement
Chers Représentants des pays membres du PROE
Chers Membres des organisations du CORP et des agences des Nations Unies
M. le Directeur général du PROE, chers membres du personnel du PROE
Mesdames et Messieurs

J'ai l'immense honneur d'ouvrir officiellement la Conférence du PROE.

Vingt-deux ans déjà se sont écoulés depuis la signature du Traité du PROE qui a consacré le PROE en tant qu'organisation régionale indépendante.

La création du PROE est intervenue peu de temps après les immenses dégâts causés aux îles Samoa par les cyclones Ofa et Val. Il s'agissait d'une période de reconstruction pour le Samoa et d'une période difficile pour nous tous.

Il y a vingt-deux ans, donc, le PROE voyait le jour en tant qu'agence environnementale pour la région pacifique.

Plusieurs options étaient alors sur la table quant au siège du PROE dans la région, et le gouvernement des Samoa a joué un rôle clé à l'époque pour que la balance penche en faveur d'une installation du PROE aux îles Samoa.

Depuis lors, la reconnaissance de l'environnement a grandi jusqu'à influencer les politiques nationales à travers toute la région.

Mon gouvernement, par le biais de la stratégie de développement des Samoa pour la période 2012-2016, identifie, sans équivoque, le secteur de l'environnement comme représentant l'une de nos priorités nationales.

Pour expliquer les choses simplement, sans un environnement sain et bien géré, nous ne parviendrons pas à mettre en place un

développement durable aux Samoa, pas plus que dans les autres pays insulaires océaniques.

Cette stratégie reflète fidèlement toute l'importance qu'accorde le gouvernement samoan à la question de l'environnement et à l'importance que représente le PROE pour la région.

Les Modalités d'action accélérées (Samoa, la voie à suivre) constituent le résultat principal obtenu à l'issue de la Conférence internationale historique des petits États insulaires en développement des Nations Unies, que mon gouvernement a eu l'honneur d'accueillir l'année dernière.

Cette conférence a réaffirmé la nécessité de mettre en place des partenariats durables et viables afin de répondre aux défis pressants auxquels nos petits États insulaires sont confrontés.

Lorsque le PROE s'est installé aux Samoa, il disposait d'un personnel en nombre restreint, mais à la dévotion sans faille. L'organisation s'est considérablement étoffée depuis et compte désormais du personnel disséminé aux Samoa, dans les États fédérés de Micronésie, en République des îles Marshall, au Vanuatu et aux îles Salomon.

Le programme du PROE traite des principaux problèmes auxquels font face les pays insulaires océaniques, tels que la protection de la biodiversité, la gestion des déchets, la surveillance de l'environnement et le changement climatique.

Le PROE représente la principale agence de lutte contre le changement climatique dans notre région et agit sous mandat du Cadre d'action contre le changement climatique des îles du Pacifique (PIFACC). Celui-ci expirait cette année et a été prolongé pour un an par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique.

Il s'agit d'une question cruciale pour les autres dirigeants du Pacifique ainsi que pour moi-même dans le cadre de notre voyage commun cette année vers la COP 21, à Paris, en vue d'obtenir un accord

juridiquement contraignant le plus solide possible afin de réduire les émissions de CO₂.

Le changement climatique représente la plus grande menace pour les moyens de subsistance, la sécurité et le bien-être des peuples du Pacifique et l'un des plus grands défis que doit affronter le monde.

Mon gouvernement reconnaît la réalité du changement climatique et, de son aveu même, nous ne pouvons rester les bras croisés étant donné l'urgence de la situation.

Nous prenons des mesures décisives d'adaptation au changement climatique et nous faisons en sorte d'assurer qu'une part toujours plus grande de nos besoins énergétiques provienne des énergies renouvelables.

Mon gouvernement a pris l'engagement solennel d'atteindre 100 % d'énergies renouvelables à l'horizon 2017. Leur part a considérablement progressé aux Samoa, comme en témoignent les installations voltaïques de Faleata et Faleolo ainsi que les éoliennes installées à Vailoa (Aleipata).

Les autres États océaniques réalisent eux aussi des progrès significatifs dans l'accomplissement de leurs objectifs en matière d'énergie renouvelable. Nous apportons ainsi notre contribution et appelons le monde entier à en faire de même.

C'est également un immense honneur pour mon gouvernement de pouvoir constater le généreux engagement du gouvernement japonais en faveur du Centre océanique sur le changement climatique, dont la construction aura lieu ici aux Samoa sur le site du PROE.

S.E. M. Shinzo Abe, le Premier ministre du Japon, a déclaré à l'occasion de la septième Réunion des chefs d'États et de gouvernements des îles du Pacifique, tenue à Iwaki, au Japon, en mai de cette année : *« L'intention du Japon est d'offrir une assistance complète, en collaboration avec le PROE, dans le cadre, entre autres, du développement du Centre océanique sur le changement climatique et du renforcement des capacités qui sous-tendent les efforts déployés afin d'enrayer le changement climatique dans l'ensemble de la région du Pacifique. »*

Le Centre sera un point névralgique en matière d'innovation et de leadership climatique dans la

région et dans le monde, et il jouit du soutien total de mon gouvernement, en sa qualité de pays hôte du PROE.

Mon gouvernement estime que le PCCC constitue le lieu naturel et logique pour accueillir l'équipe de mise en œuvre et/de coordination de la Stratégie en faveur d'un développement résistant au changement climatique et aux catastrophes dans le Pacifique : une approche intégrée pour répondre au changement climatique et assurer la gestion des risques de catastrophes. J'ai d'ores et déjà soumis cette proposition aux dirigeants du Forum des îles du Pacifique lors de leur dernière réunion à Port Moresby, et une décision finale est attendue pour la réunion suivante qui se tiendra l'année prochaine.

Les Samoa et les autres États insulaires océaniques saluent les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Copenhague et consistant à fournir 100 milliards de dollars US par an d'ici à 2020 en vue de soutenir les efforts climatiques entrepris par les pays en voie de développement, et le Japon.

La création du Fonds vert pour le climat, dont les Samoa font partie en tant que membre suppléant du Conseil, et la récente adhésion du PROE sont de bonnes nouvelles pour notre région et vont offrir plus de possibilités aux nations du Pacifique d'accéder aux financements climatiques.

Je tiens également à féliciter le PROE pour tous ses efforts visant à protéger et à assurer une meilleure gestion de la biodiversité. Il s'agit là d'une question prioritaire lorsque l'on sait que les espèces d'animaux et de végétaux du Pacifique disparaissent à un rythme alarmant.

Les efforts déployés par le PROE et ses nombreux partenaires dans la gestion des déchets solides et des déchets dangereux, notamment l'UE par l'intermédiaire du programme PacWaste et le gouvernement japonais par le biais de la JICA, ont également eu un effet positif dans la région. Les Samoa ont eu le plaisir de tester la méthode Fukuoka innovante de gestion des déchets solide, désormais appliquée plus largement dans la région.

Le gouvernement samoan est ravi d'avoir pu collaborer avec le PROE sur de nombreux programmes au cours de ces vingt-deux dernières années.

Toutefois, ce serait une erreur de nous reposer sur nos lauriers, puisque les menaces qui pèsent sur l'environnement océanien sont encore nombreuses et variées, rendant le rôle du PROE plus que jamais capital. Je prie instamment les membres du PROE, les donateurs et les partenaires à soutenir notre agence environnementale régionale créée de toutes pièces par notre région.

Les Samoa sont membres de multiples organisations internationales telles que les Nations Unies et ses différents organes, du Commonwealth, d'institutions financières intergouvernementales ainsi que d'organisations de la région du Pacifique, et ce afin d'apporter sa pierre à l'édifice collectif de notre région et de faire progresser des questions mondiales d'une importance cruciale pour le Pacifique. Mais cela coûte cher et pèse sur nos ressources financières. Pour autant, je suis heureux de pouvoir vous informer que les Samoa ont effectué une contribution volontaire supplémentaire de pays hôte pour un montant de 20 000 USD, en reconnaissance des bienfaits du travail du PROE dans le traitement des

préoccupations environnementales de notre pays et de la région du Pacifique.

Pour terminer, je souhaiterais saisir l'occasion d'exprimer mes sentiments les plus chaleureux à David Sheppard, le Directeur général sortant du PROE, pour sa contribution exceptionnelle au PROE et à toute la région. Il a incarné l'excellence en matière de leadership, d'innovation et il a fait preuve d'une détermination et d'une volonté fortes en faveur de la construction de partenariats efficaces et viables pour améliorer la situation dans la région du Pacifique.

J'ai maintenant le privilège de déclarer la vingt-sixième Conférence du PROE officiellement ouverte.

ANNEXE IV: Ordre du jour

Point 1 de l'ordre du jour : Prière

Point 2 de l'ordre du jour : Nomination du Président et du Vice-président

Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et des procédures de travail

Point 4 de l'ordre du jour : Mesures prises en application des décisions de la vingt-cinquième Conférence du PROE

Point 5 de l'ordre du jour : Bilan de 2014

- 5.1 Présentation du rapport annuel pour 2014 et exposé du Directeur général sur les réalisations à signaler depuis la vingt-cinquième conférence du PROE
- 5.2 Rapport de suivi et d'évaluation des résultats concernant le programme de travail et le budget pour 2014
- 5.3 Comptes annuels vérifiés pour l'exercice 2014

Point 6 de l'ordre du jour : Réforme institutionnelle et questions stratégiques

- 6.1 Renforcement des liens régionaux – Point de la situation
- 6.2 Accès aux financements pour le climat
 - i. Fonds d'adaptation
 - ii. Fonds vert pour le climat (Recommandations du Forum sur l'environnement océanique (PEF))
- 6.3 Centre océanique du changement climatique (PCCC) – Point de la situation
- 6.4 Cadre pour le processus d'intégration régionale
- 6.5 Résultats de la mise en application de la 2^e évaluation indépendante du PROE (ICR) et de l'évaluation à mi-parcours du Plan stratégique
- 6.6 Élaboration du prochain Plan stratégique du PROE
- 6.7 Rapport du comité d'audit
- 6.8 Priorités du partenariat PROE/PNUÉ et le Bureau sous-régional du PNUÉ pour le Pacifique
- 6.9 Perspectives EDF11

6.10 Cadre *Oceanscape*

6.11 Mandat de la Troïka du PROE

6.12 Stratégie océanique pour un développement à l'épreuve du climat et des catastrophes (SRDP)

Point 7 de l'ordre du jour : Questions financières stratégiques

- 7.1 Rapport sur les contributions des Membres
- 7.2 Rapport sur les contributions des Membres, par le groupe des Amis du Président
- 7.3 Mise à jour sur le Plan d'activité du PROE

Point 8 de l'ordre du jour : Services généraux

- 8.1 Révision triennale des conditions d'emploi du personnel du CORP
- 8.2 Données annuelles sur le marché
- 8.3 Évaluation des résultats du Directeur général du PROE – **SÉANCE À HUIS CLOS**
- 8.4 Désignation du Directeur général — **SÉANCE À HUIS CLOS**

Point 9 de l'ordre du jour : Conventions régionales

- 9.1 Rapport de la Conférence des Parties à la Convention de Nouméa
- 9.2 Rapport de la Conférence des Parties à la Convention de Waigani

Point 10 de l'ordre du jour : Budget-programme pour l'exercice 2016

- 10.1 Biodiversité et gestion écosystémique (Aperçu des activités)
 - 10.1.1 *Proposition du FEM6 sur les espèces envahissantes*
 - 10.1.2 *Conservation des espèces marines migratrices menacées*
 - 10.1.3 *Écotourisme et espèces marines emblématiques*
 - 10.1.4 *MEAs*
- 10.2 Changement climatique (Aperçu des activités)
 - 10.2.1 *Conclusions de la Table ronde des îles océaniques sur le changement climatique*

-
- 10.2.2 *Conclusions de la 3e réunion du CMO (Conseil météorologique océanien) et de la 1re réunion des ministres responsables de la météorologie*
- 10.2.3 *Préparation pour la COP 21*
- 10.2.4 *Programmes pour les services climatologiques (FINPAC, services climatologiques et PI CLIPS, COSPPac, PACCSAP)*
- 10.2.5 *Acidification des océans*
- 10.3 Gestion des déchets et lutte contre la pollution – (Aperçu des activités)
- 10.3.1 *Stratégie océanique régionale pour la gestion de la pollution et des déchets 2016-2015 (Pacifique plus propre 2025)*
- 10.3.2 *Stratégie PACPOL (pour aval)*
- 10.3.3 *Déchets en mer – données des observateurs (GEN-6)*
- 10.3.4 *Gestion régionale des déchets dangereux – Point de la situation*
- 10.4 Surveillance environnementale et gouvernance – (Aperçu des activités)
- 10.4.1 *Rôle du PROE pour la mise en œuvre du Scénario de Samoa et les nouveaux objectifs de développement durable*
- 10.4.2 *Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ;*
- *Mise en œuvre de projets de taille moyenne*
 - *Perspectives (FEM 5 & 6)*
- 10.4.3 *Lignes directrices des EIE régionales*
- 10.4.4 *Extraction minière en eaux profondes – le rôle du PROE*
- 10.5 Examen et adoption du projet de budget-programme pour 2016
- Point 11 de l'ordre du jour : Points proposés par les Membres**
- Point 12 de l'ordre du jour : Coopération régionale**
- 12.1 Compte-rendu de la réunion des directeurs des organisations membres du CORP
- Point 13 de l'ordre du jour : Déclarations des observateurs**
- Point 14 de l'ordre du jour : Divers**
- Point 15 de l'ordre du jour : Date et lieu de la vingt-septième conférence du PROE**
- Point 16 de l'ordre du jour : Adoption du rapport de la vingt-sixième Conférence du PROE**
- Point 17 de l'ordre du jour : Clôture**
-

ANNEXE V: Déclarations des Observateurs

1. Conservation International (CI)

Je voudrais tout d'abord m'excuser au nom de Sue Taei, la directrice exécutive de CI pour les îles du Pacifique, qui ne peut malheureusement assister à cette conférence. Je sais qu'elle tient particulièrement à notre étroite collaboration avec le PROE et qu'elle était déçue de ne pouvoir être présente cette semaine.

Conservation International félicite les États membres du PROE pour la nomination du nouveau Directeur général, M. Kosi Latu. Nous félicitons également le PROE pour cette année fructueuse, une fois encore, au niveau de la réalisation des programmes environnementaux et du soutien technique apporté aux États membres.

Conservation International est fier de son partenariat avec le PROE, établi depuis de nombreuses années, et qui a servi nombre d'initiatives et projets régionaux et nationaux, notamment la collaboration visant à assister et renforcer des ONG locales telles que l'organisation samoane Voyaging Society, et à mettre en lumière nos partenariats sur de nombreux projets et études liés à la biodiversité dans l'ensemble de la région grâce à notre collaboration récente avec Wallis et Futuna à travers notre bureau de Nouvelle-Calédonie.

Nous félicitons le PROE pour son rôle majeur dans la promotion du programme régional du Pacifique insulaire en matière d'environnement, ainsi que pour son engagement accru dans le Cadre Paysage océanique des dirigeants en vue de mettre l'accent sur les efforts déployés, dans une approche intégrée, en matière de gestion marine et terrestre, aux niveaux régional et national. CI est l'une des ONG fondatrices et partenaires du cadre Paysage océanique. Nous nous réjouissons que les États membres aient approuvé la poursuite de l'utilisation de ce programme par le PROE en tant que stratégie globale de gestion intégrée régionale. L'élan donné par le cadre Paysage océanique continue de servir le développement de l'Alliance de l'océan Pacifique.

CI est également très ému de constater l'augmentation du nombre d'engagements pris par

les États dans le cadre Paysage océanique, notamment à travers de vastes zones protégées dans les océans et sur les îles. Nous sommes également ravis de la collaboration établie avec ces pays et le PROE afin de soutenir ces initiatives, notamment le parc marin des îles Cook, les AMP de la mer de Corail de Nouvelle-Calédonie et le sanctuaire marin des îles Palaos. Nous félicitons ces pays pour leur vision, leur leadership, leur engagement et nous sommes touchés par l'esprit novateur dont ont fait preuve les États insulaires du Pacifique au cours de la planification spatiale de la ZEE. Nous sommes entrés dans une nouvelle ère de gestion intégrée des océans. Le potentiel que représentent les aires marines protégées de grande échelle comme outil principal dans la gestion de ZEE va croissant, et les nombreux enseignements qui en découlent sont partagés sous l'égide du cadre Paysage océanique et de réseaux comme Big Ocean. Il s'agit simplement de bon sens ; les États du Pacifique appliquent une logique « utilisateur-conservateur ». La formule exacte à appliquer pour l'utilisation et la conservation varie, bien évidemment, mais la logique de base pour gérer vos biens, votre ZEE, est bien ancrée.

Enfin, j'aimerais vous informer que CI a signé la Table ronde des îles du Pacifique sur la charte pour la conservation en témoignage de notre engagement aux côtés du partenariat de la Table ronde (PIRT) et pour les travaux en matière de conservation de la biodiversité dans la région du Pacifique, menés par le PROE en qualité de Secrétariat du PIRT. Nous poursuivrons notre collaboration avec le PROE dans des domaines où nous pouvons nous rendre utiles aux États insulaires du Pacifique, et nous nous appuyerons en ce sens sur notre réseau international d'expertise et de collecte de fonds.

Monsieur le Président, je vous remercie, ainsi que l'ancien Directeur général, M. David Sheppard, et le nouveau Directeur général, M. Kosi Latu, mais aussi l'ensemble des États membres du PROE et notre hôte, les Samoa. Nous nous réjouissons déjà de notre prochaine réunion.

Ia manuia, Soifua.

2. Initiative du Triangle de Corail (ITC)

L'Initiative du Triangle de Corail (ITC) sur les récifs coralliens, la pêche et la sécurité alimentaire est très satisfaite du protocole d'accord conclu aujourd'hui avec le PROE.

L'Initiative du Triangle de Corail espère que ce protocole d'accord constituera une base juridique solide pour la coopération entre les deux organisations.

Certains domaines de coopération devraient permettre de sonder et d'approfondir les connaissances actuelles sur les liens et les interactions entre les écosystèmes marins, côtiers et les pêcheries, le tourisme durable maritime entre la zone du Triangle de corail et la région Pacifique, notamment en ce qui concerne les espèces migratrices protégées, la gouvernance en matière de gestion du thon et le changement climatique.

Nous sommes convaincus que le Projet conjoint pour la conservation des tortues mené de concert par l'ITC et le PROE, grâce à un financement du gouvernement australien, constitue une très bonne première initiative en ce sens, et nous avons hâte de collaborer étroitement avec le PROE pour planifier le projet.

L'ITC salue également les projets qui suivront cette première initiative, et invite chaleureusement d'autres pays développés, membres du PROE, notamment les gouvernements des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande et de la France, à se joindre au gouvernement australien en soutenant des initiatives similaires, qui reconnaissent l'importance de l'interaction et l'interdépendance environnementale entre la zone du Triangle de corail et le Pacifique.

3. Agence allemande de coopération internationale (GIZ)

Nous souhaitons tout d'abord, au nom de la GIZ, féliciter M. Kosi Latu pour sa nomination au poste de nouveau directeur général du PROE. Nous sommes impatients d'œuvrer à ses côtés au renforcement des services offerts par le PROE à ses

membres océaniques. Nous souhaitons également remercier le directeur sortant, David Sheppard, pour le partenariat remarquable qu'il nous a offert avec son équipe au PROE au cours des six dernières années.

La GIZ s'engage à poursuivre ses travaux avec les États insulaires océaniques, le PROE et d'autres agences du CORP afin de traiter des questions d'importance nationale et régionale.

Les programmes de la GIZ dans la région sont axés sur l'adaptation au changement climatique, l'énergie renouvelable et la gestion durable des ressources terrestres et marines.

Au travers de nos travaux permanents sur l'adaptation au changement climatique, nous avons eu le privilège de travailler avec le PROE dans une série de domaines clés dont beaucoup ont été mentionnés au cours de la semaine : soutien aux approches des partenaires en matière de développement coordonné et intégré à Choiseul et Abaiang, soutien aux politiques et à la planification ; appui au renforcement des capacités des compétences essentielles fondé sur une analyse coût-bénéfice ; efforts d'atténuation d'adaptation prenant en compte les questions de genre ; formation de négociateurs du Conseil consultatif ; soutien au Portail du CC du Pacifique ; parmi plusieurs autres domaines. Nous sommes également ravis de pouvoir fournir une assistance pour des questions émergentes vitales pour la région, en particulier concernant les pertes et dégâts, ainsi que les assurances contre les risques liés au climat.

Notre programme REDD+, qui se déroule en partenariat avec la CPS, aide la région - et plus particulièrement les pays mélanésiens en mesure de suivre cette voie - à renforcer la gestion durable de ses forêts. Par ailleurs, nous travaillons également à l'amélioration de la planification et des politiques spatiales marines, via notre programme MACBIO, auquel contribuent le PROE et l'UICN en qualité d'importants partenaires de mise en œuvre.

Nous félicitons également le PROE d'avoir obtenu des fonds du programme IKI, financé par l'Allemagne, afin de soutenir les priorités en matière d'adaptation écosystémique dans les Salomon, le Vanuatu et les Fidji, et il nous tarde d'explorer les

pistes de synergies avec nos programmes déjà en place dans ces pays.

Nous maintenons notre engagement pour une approche impliquant divers partenaires et diverses agences, qui garantit aux membres un soutien efficace et coordonné, et nous nous réjouissons de continuer à soutenir le PROE et ses membres pour les temps à venir.

4. Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

Madame la Présidente, merci de permettre à l'UICN de faire cette déclaration.

Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, chers collègues,

L'UICN tient à féliciter et saluer M. David Sheppard pour ses réalisations et souhaite le plus grand succès à M. Kosi Latu en tant que nouveau Directeur général du PROE.

Le bureau Océanie, le Secrétariat de l'UICN, ses programmes et commissions, le Programme Outre-Mer européen et mers régionales, se tiennent aux côtés du PROE et ses membres pour apporter tout leur soutien, renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux.

Nous espérons vous accueillir nombreux lors de nos prochains Sommet du Pacifique et Congrès mondial qui se tiendront à Hawaii l'année prochaine, mais aussi dans quelques mois, à Paris lors de la COP 21 où nous coorganisons deux journées Océans ainsi que d'autres événements consacrés aux États, pays et territoires insulaires. L'UICN souhaite en effet mettre en exergue le rôle clef des océans, leurs populations et acteurs, dans les grands défis auxquels nous devons faire face : le changement climatique et ses impacts, la résilience et le développement durable.

C'est un réel plaisir pour nous de participer à cette réunion et nous remercions chaleureusement les Samoa pour leur formidable accueil.

Je vous remercie, thank you, Fa'afetai

5. Commission baleinière internationale (CBI)

La Commission baleinière internationale est l'organisation intergouvernementale chargée de la conservation des baleines et de la gestion de la pêche à la baleine. La Commission se compose de 88 gouvernements contractants, signataires de la Convention internationale pour la réglementation de la pêche à la baleine.

Le programme de travail de la CBI continue de s'étendre et de se diversifier. Parallèlement à ses travaux scientifiques en cours, mondialement respectés, les différents axes de travail actuels de la Commission comprennent l'observation des baleines, des plans de gestion de la conservation, l'enchevêtrement, les collisions avec des navires, les débris marins et le changement climatique. La collaboration avec d'autres OIG et organisations régionales comme le PROE est essentielle à la réussite de ces projets. La CBI salue le rôle de chef de file endossé par le PROE dans la promotion de la conservation des cétacés dans la région du Pacifique insulaire.

Science

Il existe de nombreux domaines d'intérêt scientifique communs au PROE et à la CBI (p. ex. : étendue et incidences des prises accessoires, effets du bruit et du changement climatique, impacts des débris marins, collisions avec des navires, observation de baleines, ainsi que l'estimation des populations, leur suivi et la modélisation démographique, etc.) et les travaux du comité scientifique de la CBI peuvent être directement utiles aux besoins en information du PROE dans le cadre de son plan d'action relatif aux baleines et aux dauphins. Sur la base de données en grande partie récoltées par des scientifiques de la région et des experts internationaux, le comité scientifique de la CBI a notamment réalisé une évaluation détaillée des baleines à bosse du Pacifique Sud. Cette étude fournit au PROE et à ses États membres les meilleures analyses disponibles à ce jour concernant la structure et la taille des populations, y compris les tendances et les données démographiques passées et actuelles.

L'enchevêtrement

La CBI dirige un programme international visant à régler le problème de l'enchevêtrement des

baleines, par des mesures à différents niveaux. D'un point de vue pratique, un réseau d'acteurs individuels est mis en place à travers le monde. Ces personnes reçoivent des formations professionnelles sur les outils et les techniques permettant de dégager des baleines, sans blesser les animaux.

Depuis le lancement de ce projet, plus de 500 personnes issues de 20 pays ont été formées à la question de l'enchevêtrement des baleines, et aux moyens d'agir contre. Plus de 1 000 opérations de sauvetage ont déjà été menées avec succès à travers le monde. Trois ateliers spécialisés ont été organisés, et les responsables de tous les programmes nationaux et régionaux de lutte contre l'enchevêtrement des baleines se sont réunis afin d'échanger leurs expériences et de dégager un consensus sur des principes, des lignes directrices et un programme visant à développer les capacités dans d'autres espaces. Le nombre de demandes déposées pour bénéficier de formations et d'une assistance ne cesse de grimper et le réseau enchevêtrement de la CBI s'efforce de répondre à la demande. Au cours des deux dernières années, des formations ont eu lieu en Amérique du Sud en coopération avec la Commission permanente du Pacifique Sud, le PNUE-PEC-SPAW et le PROE (dans les Tonga et le Vanuatu).

Débris marins

Les débris marins anthropiques comprennent des plastiques, du matériel de pêche abandonné ou perdu, du verre et du métal. L'ingestion et l'enchevêtrement peuvent causer de terribles souffrances aux mammifères marins et la CBI coordonne ses efforts afin de comprendre la nature et l'impact des débris marins sur les baleines et les petits cétacés, à travers deux ateliers. En mai 2013, la CBI a rassemblé des spécialistes du monde entier dans le but de mieux connaître les débris marins et leur effet sur les cétacés. Un deuxième atelier sur l'atténuation et la conservation, auquel a participé le personnel du PROE, s'est tenu à Honolulu, à Hawaï, en août 2014. Les débris marins et leur impact sur les cétacés demeurent un axe de travail important au sein de la CBI, et son Secrétariat cherche actuellement d'autres OIG partageant les mêmes préoccupations afin de réfléchir à la meilleure manière de gérer cette question.

Observation des baleines

Des organisateurs d'observations de baleines, des scientifiques et des représentants gouvernementaux issus de plus de 20 pays se sont réunis à Brisbane, en mai 2013, puis récemment à San Diego en 2015 afin de poursuivre l'élaboration du plan stratégique quinquennal pour l'observation de baleines et développer un manuel en ligne intitulé « Living » (Vivant). L'observation de baleines est un secteur en pleine expansion qui a des retombées économiques pour de nombreuses communautés littorales. Si ce secteur ne bénéficie pas d'une gestion adéquate, il pourrait toutefois avoir un impact négatif sur les baleines et leur habitat. Le plan quinquennal de la CBI vise à développer et diffuser les bonnes pratiques, et le manuel « Living » deviendra une référence évolutive reprenant tous les conseils, notamment en matière de formation, de gouvernance, de renforcement des capacités et de conformité. La CBI a de ce fait hâte de travailler en collaboration avec le PROE sur cette question.

Plan quinquennal pour l'observation des baleines
<http://iwc.int/index.php?cID=3102&cType=document&download=1>

Changement climatique

La CBI a organisé plusieurs ateliers techniques traitant de l'impact du changement climatique sur les cétacés et leurs habitats principaux. Elle s'associera avec le PROE afin de fournir une expertise technique sur cet aspect de la question.

Ci-dessous, quelques propositions à entreprendre conjointement avec le PROE au cours de « l'Année de la baleine ».

- La CBI, par le biais de son comité scientifique, peut aider le PROE et les États membres à établir des priorités et encourager la recherche afin d'atteindre les objectifs communs fixés dans le cadre de l'Année de la baleine.
- Par le biais de son sous-comité sur l'observation des baleines, elle peut assister le PROE dans sa mission d'incitation à une observation responsable des baleines dans la région, éventuellement en invitant le PROE à présenter son initiative à la CBI lors de la prochaine réunion appropriée (p. ex. : la réunion du comité scientifique et/ou de la Commission) en 2016.

- Poursuivre la coopération déjà existante visant à diminuer les effets de l'enchevêtrement de baleines grâce à un renforcement continu des capacités là où nécessaire, et en participant à l'atelier sur la prévention de l'enchevêtrement organisé par la CBI.
- Poursuivre la coopération visant à comprendre et réduire l'impact des débris marins sur les cétacés et leurs habitats principaux.

La CBI souhaite également travailler avec le PROE à lever des fonds pour ces mesures, et toutes celles répondant à un intérêt commun (p. ex. : renforcement des capacités, recherche, etc.), pour l'Année de la baleine, et au-delà.

6. Forum des îles du Pacifique (PIFS)

Merci au PROE et à ses membres de nous permettre de participer, en qualité d'observateur, à cette réunion, et d'émettre quelques commentaires au nom du Secrétariat général du Forum des îles du Pacifique.

Merci également au gouvernement et au peuple des Samoa pour leur hospitalité au cours de cette semaine.

L'année 2015 fut une année importante pour le régionalisme dans le Pacifique, avec la première année de mise en œuvre de Cadre pour le régionalisme Pacifique. Le Cadre énonce des attentes émanant de dirigeants : que la région s'efforce d'atteindre les plus hautes aspirations, et que nos efforts régionaux coordonnés et collectifs permettent d'obtenir des résultats qui améliorent réellement la vie des habitants du Pacifique. Le Cadre représente également l'engagement des dirigeants à mettre en avant l'inclusion et la transparence dans l'élaboration des politiques publiques régionales. Une innovation majeure se retrouve dans le Cadre : chacun peut apporter sa contribution en soumettant une proposition d'action régionale. À ce jour, 68 propositions ont été avancées par des gouvernements, des organisations internationales et régionales, des

institutions académiques et plus particulièrement, des ONG et des citoyens, de manière individuelle.

Les priorités choisies par les dirigeants lors de leur récente réunion en Papouasie-Nouvelle-Guinée (sur les pêcheries, le changement climatique, les technologies de l'information et de la communication, le cancer du col de l'utérus et la Nouvelle-Guinée occidentale) constituent des défis de taille, mais aussi le type même de défis pour lesquels le Forum a été créé. Les pays membres, les organisations régionales et internationales, le secteur privé et la société civile devront tous travailler de concert afin de promouvoir les intérêts de la région. Grâce à nos efforts en tant que Président permanent du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), nous chercherons à garantir l'efficacité du CORP dans sa collaboration, sa coopération et ses travaux dans les domaines de prédilection de chaque agence afin que l'ensemble de la région en bénéficie.

Le Secrétariat du Forum se met au service des ambitions économiques et politiques de notre région et collabore avec nos agences techniques, dont le PROE, afin d'assister les pays membres. Ceci s'effectue notamment par le biais de mécanismes tels que le groupe de travail pour le Développement durable, le groupe de travail pour le Secteur marin, le groupe levier sur le développement à l'épreuve du changement climatique et des catastrophes naturelles, et les réunions régionales de représentants et de ministres. Nous souhaitons remercier le PROE pour son implication constructive dans ces mécanismes cruciaux et dans les révisions actuellement en cours et qui visent à renforcer la coordination et la coopération entre les agences du CORP, et à harmoniser les procédures décisionnelles au niveau régional.

Nous travaillons également avec le PROE et d'autres partenaires dans des partenariats plus larges comme le Partenariat pour les espèces envahissantes du Pacifique et l'Alliance de l'océan Pacifique. Comme je l'ai déclaré précédemment au cours de cette réunion, notre Secrétaire général, en sa qualité de Commissaire pour l'océan Pacifique, a convoqué la réunion inaugurale de l'Alliance de l'océan Pacifique en mai aux Fidji. Plus de 100 personnes se sont rendues aux Fidji afin de discuter des priorités et des intérêts régionaux, puisque sont concernées des zones qui dépassent les juridictions

nationales. Nous remercions le PROE pour son soutien au cours de cette réunion.

Grâce à la force organisationnelle du Forum, nous sommes capables d'établir des mécanismes comme l'Alliance pour proposer un partenariat ouvert, rassemblant plusieurs parties, afin de débattre des questions de politiques régionales relatives aux océans et à leur mise en œuvre. Au cours de l'année prochaine, nous nous pencherons notamment sur la manière dont l'Alliance peut appuyer au mieux les décisions prises par les dirigeants concernant les pêcheries.

Outre nos travaux concernant les océans, le Forum a entrepris une série d'activités sur le financement climatique via la mise en œuvre des décisions prises par les dirigeants et les ministres des Finances et de l'Économie depuis 2010, en particulier l'application du Cadre d'évaluation des financements pour la lutte contre le changement climatique du Pacifique, développé par le Secrétariat du Forum. Nous poursuivons notre collaboration avec le PROE et les partenaires pour aider les États à accéder et à obtenir du soutien dans leurs efforts pour augmenter les financements internationaux consacrés à la lutte contre le changement climatique. Les études menées sur la finance climatique dans les Tonga cette année pourraient être suivies d'une autre étude, menée, elle, dans les îles Salomon. Ces études intégreront les enseignements tirés d'autres études menées à Nauru et dans les îles Marshall.

Cette année est également une année cruciale pour le Pacifique, à la veille de la COP 21 de Paris. Les dirigeants du Forum et des PÉI ont récemment publié deux déclarations sur le changement climatique en vue de la COP 21, déclarations qui renforcent l'impulsion imprimée par d'autres déclarations de haut niveau émises par la région pour la réunion de Paris. Nous avons également donné l'occasion au PROE et à la CPS de discuter directement de questions liées au changement climatique lors de la récente réunion des dirigeants. Le Secrétariat du Forum a également collaboré avec le PROE et la CPS afin d'entreprendre une formation préparatoire au cours de ces derniers mois, et il maintiendra son soutien aux activités à venir sous l'égide du PROE afin que la voix des États insulaires océaniques s'élève à l'unisson lors de la COP 21. Nous prenons acte de la nécessité de continuer à

répondre aux demandes de soutien émanant des membres dans le cadre de la réunion.

Nous continuerons également à soutenir activement les efforts déployés afin de mettre la touche finale à la Stratégie pour un développement à l'épreuve des catastrophes dans le Pacifique (SRDP). Le Secrétariat du Forum travaillera avec les directions techniques sur le changement climatique et la gestion des risques de catastrophe (respectivement le PROE et la CPS) tandis que nous porterons les questions politiques et économiques nécessaires et liées à ce développement résilient auprès des dirigeants et des ministres des Finances et de l'Économie pour qu'ils les examinent.

Enfin, au nom du Secrétariat du Forum, je souhaite remercier David Sheppard pour ses années de bons et loyaux services au poste de directeur général du PROE. Il a grandement contribué au développement durable dans la région du Pacifique et au renforcement de la plus grande organisation environnementale de la région. Nous voulons également féliciter Kosi Latu pour sa nomination au poste de nouveau directeur général du PROE. Nous sommes impatients de travailler avec lui dans sa nouvelle fonction au sein de la famille du CORP.

Merci

7. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)

Présidente,

Au nom du Dr Colin Tukuitonga, Directeur général de la CPS, je m'associe tout d'abord à mes collègues et vous félicite de votre nomination au poste de présidente de la Conférence du PROE de 2015. Je félicite également Kosi Latu pour son élection au poste de nouveau directeur général du PROE. Par ailleurs, je remercie la République des Samoa pour son hospitalité et l'accueil réservé à cette réunion et fais part de ma gratitude au personnel du Secrétariat du PROE pour l'attention portée à nos besoins et à nos demandes.

Le Secrétariat de la Communauté du Pacifique est reconnaissant envers le PROE de lui permettre d'assister à cette conférence. Permettez-moi de

vous présenter les excuses du directeur général de la CPS, le Dr Colin Tukuitonga, qui n'a pas pu être présent mais souhaite que les discussions soient très fructueuses sur les questions soumises à la Conférence.

Comme vous le savez, la CPS tient en haute estime la relation de longue date qu'elle entretient avec le PROE, son organisation partenaire, et la coopération existante avec les agences du CORP et ses partenaires de développement dans le Pacifique, puisque ceux-ci constituent un moyen d'offrir l'aide la plus efficace et la plus complète à la région. Nous sommes conscients qu'une série de questions présentant un intérêt pour les États et territoires insulaires du Pacifique impliquent des interventions dans des domaines divers et variés : développement économique, parité homme-femme, utilisation de sources d'énergie à faible empreinte carbone, utilisation de ressources durables ou encore protection des écosystèmes et de la biodiversité. Nous sommes convaincus que ceci exige une démarche intégrée et collaborative, réunissant tous les acteurs de la société, afin de garantir la cohérence entre les programmes et les interventions sectorielles respectifs. C'est pourquoi nous appelons à la responsabilité commune, bien que différenciée, pour protéger la richesse des océans que nous partageons, ou pour répondre aux besoins des plus touchés.

Ceci a été mis en exergue par nos récents efforts collaboratifs ; d'une part s'atteler à l'élaboration d'une Stratégie cadre pour un développement à l'épreuve du climat et des catastrophes dans le **Pacifique (SRDP)** et, d'autre part, soutenir les États et territoires insulaires océaniques à se préparer et à relever les défis que représente le changement climatique, et à l'étape importante que constitue la **COP21** de Paris.

À cet égard, je souhaite souligner également la position de la région du Pacifique et sa légitimité toute particulière à encourager la CCNUCC à accorder une attention accrue au rôle des océans et à les inclure dans les politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Nous souhaitons également saisir cette occasion pour mettre en avant l'engagement de la CPS, aux côtés d'autres agences du CORP, à poursuivre les changements institutionnels internes tels que le

renforcement de la collaboration entre les différents programmes visant à aider les États et territoires à atteindre un développement durable. Nous avons le plaisir de vous faire part de la nouvelle approche intégrée de programmation de la CPS. Celle-ci a été adoptée lors de notre réunion du Conseil de gouvernance de l'année dernière et elle favorisera l'intégration de priorités transversales comme le changement climatique, le risque de catastrophes naturelles, la sécurité alimentaire et hydrique dans les services que nous offrons à la région. Tout comme le PROE, nos évolutions institutionnelles interviennent en réponse aux domaines directement et nouvellement prioritaires dans notre région.

8. Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Le PNUE se réjouit de participer à la 26e Conférence du PROE, la première depuis l'ouverture du bureau du PNUE Pacifique, situé dans les locaux du PROE.

Nous sommes reconnaissants du remarquable soutien reçu de la part du Directeur général David Sheppard, dans l'installation du bureau Pacifique du PNUE, ainsi que dans la collaboration entre le PNUE et le PROE. Nous nous réjouissons de consolider cette collaboration sous la direction du nouveau directeur, Kosi Latu.

La présence du PNUE dans le Pacifique s'appuiera sur le travail effectué depuis longtemps dans la région, notamment la création du PROE et le soutien apporté aux États dans des domaines comprenant l'ozone, la biodiversité, la mise en œuvre du MES et d'autres initiatives, dont beaucoup ont été menées avec ou via le PROE.

Alors que le PNUE entame une nouvelle phase de sa coopération avec le Pacifique, nous sommes pleinement conscients de la complexité du contexte actuel et nous avons l'intention d'apporter une réelle valeur ajoutée, en tirant profit de l'expérience internationale du PNUE et en la rendant plus disponible aux pays océaniques dans des domaines tels que l'économie bleue-verte, la consommation et la production durables, la finance, et la capacité à réaliser les ODD. Nous continuerons également à appuyer les pays en

qualité d'entité de mise en œuvre du FME dans des projets sur l'accès et le partage d'avantages (ABS), les espèces envahissantes, le renforcement des capacités des AME, les produits chimiques, etc.

Grâce à l'établissement du bureau Pacifique du PNUE, nous sommes plus à même de soutenir l'implication et la participation du Pacifique dans les processus qui donnent forme aux travaux du PNUE, en particulier l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE), la stratégie à moyen terme et le programme de travail. À cet égard, nous soutiendrons les Samoa lorsqu'elles mèneront l'élaboration d'une résolution pour l'ANUE-2 concernant la mise en œuvre du scénario de SAMOA, la Voie à suivre.

Merci

9. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

Merci d'offrir l'occasion au CESAP d'observer et de faire une déclaration lors de cette importante réunion régionale.

Alors que les dirigeants du monde entier, et parmi eux nos dirigeants du Pacifique, se rencontrent à New York cette semaine afin de lancer le programme de développement post 2015 et les 17 Objectifs de développement durable (ODD), notre région, ici dans le Pacifique et plus largement en Asie-Pacifique, intensifie ses efforts afin d'être prête au travail de suivi relatif à la mise en œuvre, au contrôle et aux rapports sur les ODD.

Il y a deux semaines, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont pris des décisions et des engagements clairs en ce qui concerne le programme de développement post 2015, à savoir :

- la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), en prêtant une attention particulière « aux chantiers encore en cours dans le cadre des Objectifs de développement du millénaire » ;

- des engagements pris dans le cadre de SAMOA, la Voie à suivre et du Programme d'action d'Addis-Abeba, en particulier par rapport aux financements, aux statistiques, aux partenariats, à l'intégration des ODD, au suivi et à l'évaluation ainsi que par rapport aux cas spécifiques des petits États insulaires en développement ;
- la reconnaissance des discussions internationales relatives aux indicateurs des ODD par le biais du groupe Inter-agences et d'experts sur les indicateurs des ODD, et un appel à une participation active de la région afin d'exercer une influence dans les discussions par l'intermédiaire des Fidji et des Samoa, qui sont membres de ce groupe d'experts ;
- la mise en exergue d'un processus national visant à adapter les indicateurs internationaux à chaque contexte, afin que ceux-ci reflètent le contexte du Pacifique et d'utiliser ces indicateurs régionaux pour contrôler les avancées du Pacifique sur les ODD, notamment pour atteindre les objectifs de haut niveau du Cadre pour le régionalisme dans le Pacifique, et de la mise en œuvre de SAMOA, la Voie à suivre;
- l'utilisation d'une procédure de consultation ouverte et inclusive, qui tienne compte des priorités nationales et permette de sélectionner les indicateurs internationaux des ODD pertinents dans le contexte du Pacifique, afin que la région se les approprie ;
- charger le Secrétariat du Forum, en collaboration avec les agences du CORP et des Nations Unies, de mener ce processus de consultation, en se fondant sur les processus existants afin de ne pas dupliquer les efforts et dans le but d'adopter ces indicateurs régionaux lors de la prochaine réunion des dirigeants du Forum en 2016, et de décrire la marche à suivre régionale pour le suivi et l'évaluation des ODD et de SAMOA, la Voie à suivre de manière à réduire la quantité de rapports à fournir au niveau national.

Cette semaine, le CESAP aide à promouvoir ces décisions, en convoquant le Forum Asie-Pacifique à Bangkok afin d'examiner les priorités et les indicateurs régionaux pour la mise en œuvre des

ODD. Les responsables des bureaux de statistiques nationaux des Fidji et des Samoa ainsi que d'autres États océaniques participent au forum Asie-Pacifique afin de porter, avec l'aide de la CPS (qui mène les travaux sur les indicateurs ODD pertinents pour le Pacifique) et du Forum des îles du Pacifique, la voix de la région Pacifique sur les indicateurs ODD. Les résultats de la réunion Asie-Pacifique seront soumis à l'examen du groupe Inter-agence et d'experts chargé des indicateurs ODD, lors de leur réunion à Bangkok fin octobre. Comme indiqué par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique, ce processus produira une série d'indicateurs ODD internationaux qui devraient être lancés dans le courant du premier trimestre de l'année prochaine, et qui seront, ainsi que les dirigeants du Forum des îles du Pacifique l'ont convenu, adaptés afin de correspondre au contexte et à la situation de la région Pacifique, grâce à l'aide du Forum, du CORP et d'agences des Nations Unies. Nous nous réjouissons de participer à ce processus.

Nous avons hâte de travailler avec le PROE et d'autres agences issues du CORP, des Nations Unies et d'autres entités en vue de promouvoir les plans de la région Pacifique concernant les ODD, en tenant compte de la nécessité de disposer d'indicateurs permettant d'évaluer les priorités ciblées lors de cette conférence du PROE (changement climatique et catastrophes naturelles, acidification des océans, pollution marine, minage des fonds marins, etc.) et lors de la récente réunion du Forum des îles du Pacifique (notamment changement climatique et catastrophes naturelles, pêcheries et gestion des ressources marines, TIC et connectivité régionale, dont le transfert de technologie, cancer du col de l'utérus, maladies non transmissibles, etc.). Le scénario SAMOA, la Voie à suivre, devrait, et c'est important pour les PÉID, servir de document de référence pour interpréter les ODD dans le contexte du Pacifique.

Lors de notre récente commission qui a eu lieu en mai dernier à Bangkok, et où les dirigeants des PÉID se sont réunis pour discuter à haut niveau de Samoa, la Voie à suivre, une résolution spéciale a été adoptée, chargeant le CESAP de concentrer son aide dans la région sur Samoa, la Voie à suivre, en travaillant avec les organisations et les procédures régionales. Je suis ravi, aujourd'hui, de réaffirmer notre engagement.

10. Université du Pacifique Sud (USP)

L'USP est ravie d'avoir été invitée à cette 26^e Conférence du PROE. Il s'agit là d'un témoignage de la relation de travail cordiale et de qualité établie entre l'USP, le PROE et les organisations du CORP. L'USP et le PROE poursuivent leur collaboration dans différents domaines, dont :

- a. la Table ronde sur le changement climatique, son Portail, les préparations de la conférence des parties de la CCNUC, le groupe de travail du SRDP
- b. le renforcement des capacités en matière de conservation de la biodiversité

L'USP poursuivra sa collaboration et son partenariat avec le PROE pour des occasions telles que :

- a. la gestion des déchets dans le cadre du programme FED11
- b. le Centre océanique sur le changement climatique

Comme vous le savez, l'USP dispose d'un programme permanent pour le changement climatique, plus spécifiquement dans les études de troisième cycle, qui comprend de la formation et de la recherche. En outre, l'USP prend note avec satisfaction de la création du Centre pour le changement climatique, et nous sommes impatients d'y collaborer étroitement, une fois celui-ci opérationnel. Nous travaillerons de concert avec le Centre dans les domaines de la formation et de la recherche.

11. World Animal Protection (WAP)

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les participants de la Conférence du PROE, chers collègues,

World Animal Protection souhaite saisir cette occasion pour vous remercier chaleureusement de nous accueillir et de nous avoir permis de partager nos idées, au cours des derniers jours, avec des personnes partageant des points de vue similaires. Nous vous félicitons de cette conférence, très fructueuse et productive.

World Animal Protection est une organisation d'envergure mondiale qui œuvre dans plus de 50 pays, créant un changement positif sur le temps long en apportant des solutions durables et novatrices à la souffrance animale, qui bénéficient tant aux animaux qu'aux humains.

Nous travaillons main dans la main avec des gouvernements, des entreprises, des communautés locales et des ONG, et nous avons également noué des liens avec le PNUE, la FAO, le Conseil de l'Europe et les Nations Unies afin de protéger les animaux à travers le monde.

Il y a deux semaines, World Animal Protection a lancé, avec fierté, l'initiative « Engins de pêche fantômes internationaux » (Global Ghost Gear Initiative, GGGI), dans le cadre de sa campagne internationale Sea Change, qui rassemble tout un éventail d'acteurs afin de résoudre le problème posé par les engins de pêche perdus ou abandonnés. Dans ce contexte, les engins de pêche fantômes désignent tout équipement de pêche ou déchet résultant de la pêche qui a été abandonné, perdu ou rejeté.

Il s'agit là d'un problème qui prend de l'ampleur à travers le monde, puisque l'on estime à 640 000 tonnes la quantité d'engins de pêche qui finissent dans nos océans chaque année. Ce problème touche également le Pacifique, a un impact sur les réserves halieutiques, et dès lors sur les moyens de subsistance, mais aussi sur des mammifères marins emblématiques tels que les baleines et les tortues. Or on sait que de remarquables exemples de solutions économiquement viables, fonctionnelles au niveau local, existent de par le monde. Cet enjeu mondial nécessite toutefois une approche internationale collaborative et intersectorielle.

L'initiative « Engins de pêche fantômes internationaux » (GGGI) est la première à s'attaquer au problème des engins de pêche fantômes au niveau mondial. Elle relie des individus et des organisations aux connaissances, aux mécanismes de pouvoir et d'influence afin d'apporter des solutions pour nettoyer les mers de ces engins de pêche fantômes. Nous cherchons à conclure des alliances avec des gouvernements, des industries, des organisations intergouvernementales et la société civile dans un engagement partagé pour la compréhension et la résolution du problème des

engins de pêche fantômes. Chaque participant a un rôle essentiel à jouer pour atténuer, aux niveaux local, régional et mondial, le problème posé par les engins de pêche fantômes.

Au sein de l'initiative GGGI, nous visons à établir une base de données en harmonisant et en analysant les données à l'échelle internationale ; nous voulons définir les bonnes pratiques et orienter les politiques, et souhaitons promouvoir et reproduire des solutions durables. En travaillant de concert, nous espérons pouvoir, d'ici 2018, sauver un million d'animaux d'une mort accidentelle due aux engins de pêche, tout en améliorant l'état de nos écosystèmes marins et en préservant la santé et les moyens de subsistance des humains.

Parmi les impacts collectifs de l'initiative, celle-ci contribuera à la réalisation des objectifs définis dans le partenariat mondial sur les déchets marins (Global Partnership on Marine Litter¹), lequel vise à préserver la santé humaine et l'environnement mondial en réduisant et en gérant la pollution marine. En outre, à l'occasion d'un événement récent qui s'est tenu aux Nations Unies à New York, de nombreux États membres ont noté que l'initiative pourrait contribuer significativement à la réalisation des objectifs Océans et Mers repris dans les nouveaux Objectifs de développement durable.

À World Animal Protection, nous savons qu'il s'agit d'une initiative ambitieuse, mais sommes convaincus qu'en réunissant les bons acteurs, et notamment le PROE, autour de la table, nous pouvons améliorer concrètement le sort des animaux marins et des communautés à travers le monde. Nous avons déjà discuté avec nombre d'entre vous au cours de la semaine, mais nous vous invitons à venir nous voir si vous souhaitez soutenir notre initiative Global Ghost Gear, et à consulter notre site web à l'adresse suivante : www.ghostgear.org

Thank you very much. Merci beaucoup.

¹ <http://www.marinelitternetwork.org/page/global-partnership-marine-litter>